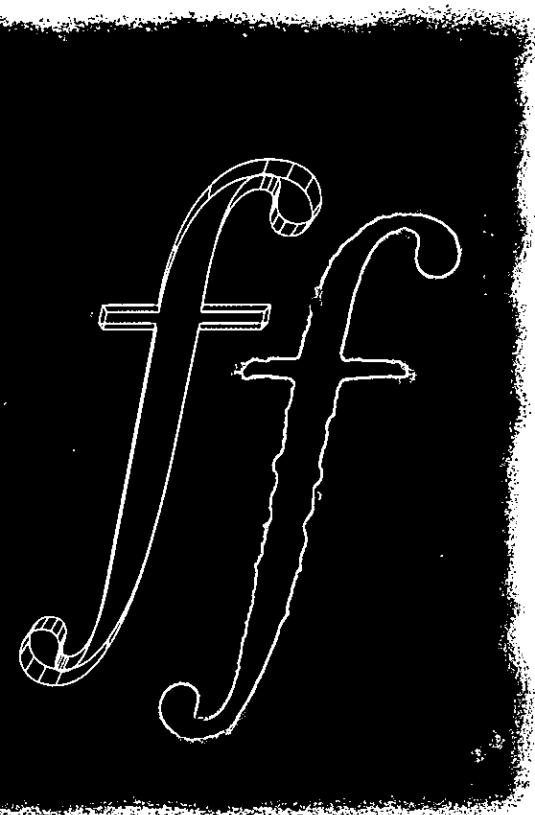


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 3 10 € 65 F



*La révolution
de l'euro*

2001 3^e TRIMESTRE

S o m m a i r e

France-forum • n° 3 • Nouvelle série

DOSSIERS ET ÉTUDES : La révolution de l'euro

Editorial PAR ANNE-MARIE IDRAC	5
L'Europe ne pourra plus avancer qu'avec les peuples PAR NICOLE FONTAINE	7
Nous sommes tous des Américains PAR ALAIN LAMASSOURE	11
De l'Europe à l'euro, de l'euro à l'Europe PAR JEAN BOISSONNAT	23
Aujourd'hui l'euro PAR ROBERT DELOROZOY	29
Le rôle de l'euro dans la construction européenne PAR MICHÈLE SAINT MARC	39
Les surprises de l'euro PAR CHARLES DELAMARE	45
L'euro succède au franc... PAR PHILIPPE MARCHAT	53
L'euro : une habile manipulation des opinions publiques PAR ROBERT PELLETIER	59
Au seuil de l'euro : un bilan séculaire du franc PAR MICHEL-PIERRE CHÉLINI	65
L'Allemagne et l'euro PAR LOÏC BATEL	71
L'Europe, c'est aussi la culture PAR PIERRE DE BOISDEFRE	77

ACTUALITÉ

Bayrou-Chevènement : le face-à-face des idées PAR NICOLAS KRAUSZ	81
Le départ du MEDEF de la Sécurité sociale : une affaire grave, un signal politique PAR PAUL TROUILLAS	83
Rest in peace PAR FREDERIC AND MARY ANN BRUSSAT	85
Une révolution dans les affaires internationales ? PAR JEAN GUELLEC	88
Mots et humeurs PAR ANDRÉ LE GALL	93

NOTES DE LECTURE

Plateforme de Michel Houellebecq PAR MATHIEU CHAUVET	95
La plume et la tribune -Jacques Nantet, homme de lettres parisien de Pierre Grémion PAR JEAN-PIERRE PRÉVOST	96
Le référendum en Europe PAR JACQUES MALLET	99
Le miracle socialiste de Georges Dumas PAR CHARLES DELAMARE	101
Splendeur de Malte PAR JEAN CHÉLINI	102
L'art de Byzance PAR JEAN CHÉLINI	103

L'euro dans les poches !

par **Anne-Marie IDRAC**
directeur de la publication

L'euro, une Révolution. Le mot n'est pas trop fort. Pourtant jamais dans l'histoire un changement de monnaie ne s'est ainsi produit pacifiquement, par un choix librement consenti. Ne nous y trompons pas, cette Révolution est politique.

La monnaie n'est pas seulement un instrument d'échanges, mais un signe de citoyenneté partagée. Comme le drapeau à étoiles, l'hymne (à la joie), la devise ("union dans la diversité"), la Charte des Droits et des valeurs (futur préambule de la constitution à venir) de l'Union Européenne.

L'euro "dans les poches" va rendre encore plus criant le besoin des citoyens européens de participer à la construction d'une Europe

politique puissante. Dans ce monde dangereux, la monnaie unique est gage de stabilité et de vraie souveraineté. Mais on ne peut à l'évidence se contenter du fédéralisme monétaire pour assurer toutes nos sécurités, économiques et sociales, de justice et d'état de droit, de politique étrangère et de défense. Nous devons progresser enfin vers des modes d'action à la fois plus efficaces et plus démocratiques – ce qui pour nous ne se distingue pas –, vers une Europe qui compte dans le monde, des citoyens qui pèsent en Europe.

Nous sommes, en matière de construction européenne, en 1788. Vienne la Révolution démocratique de l'Europe, celle qu'entraîne nécessairement la révolution de l'euro !

L'Europe ne pourra plus avancer qu'avec les peuples

par Nicole FONTAINE

L'euro fait descendre la construction européenne au niveau le plus concret possible, celui de la démocratie. Le Parlement européen va pouvoir jouer pleinement son rôle.

Le calendrier européen est chargé, avec deux échéances majeures concomitantes : l'arrivée de la monnaie fiduciaire et l'ouverture de la grande réflexion sur l'avenir de l'Union. A moyen terme, l'Union devra franchir une autre étape de sa construction : l'adhésion effective de douze nouveaux Etats d'Europe centrale, orientale et méditerranéenne.

On aurait tort de considérer que ces trois nouvelles étapes de la construction européenne sont indépendantes. Le point commun le plus préoccupant des questions qu'elles soulèvent porte sur le degré de participation et d'adhésion des peuples.

Avec la mise en circulation des pièces et des billets, l'Europe gagne en visibilité pour tous. C'est une chance à saisir pour rapprocher les institutions des Européens, pour ouvrir le plus largement possible le débat sur l'avenir de l'Union, lequel est nécessaire pour réussir l'élargissement.

Jusqu'à présent, la construction européenne s'est souvent faite trop loin des citoyens, dans les cercles intergouvernementaux. D'où l'impression qu'ils ressentent d'une dépossession par les élites. Aussi, non seulement il faut faire la démocratie représentative au niveau européen, en généralisant à toutes les matières le pouvoir législateur du Parlement européen, mais il faut aussi la compléter par une démocratie participative, en y associant davantage les médiateurs de la société civile organisée, celle des organisa-

tions professionnelles, des syndicats, des associations...

Avec la signature du Traité de Nice, les Etats membres ont ouvert la voie à l'élargissement de l'Union. Il n'est plus nécessaire de rappeler les insatisfactions qu'il a fait naître. C'est l'avenir qu'il faut regarder, comme le Parlement européen l'a affirmé dans une résolution récente. Mais le cap politique de l'élargissement a été affirmé et c'était un point essentiel.

La ratification du Traité de Nice ne suffira toutefois pas à réussir pleinement cet élargissement. Ce ne sont pas seulement les institutions européennes qu'il faut adapter, ce sont les esprits qu'il faut préparer.

Or, après une période initiale d'assentiment collectif spontané, force est d'observer la montée d'appréhensions diffuses, voire de replis nationaux, dans tous les Etats de l'Union, et dans ceux qui sont candidats. Le résultat du référendum en Irlande a été un révélateur brutal de cette évolution souterraine.

C'est dès maintenant qu'il faut engager une campagne d'information et de sensibilisation aux enjeux géopolitiques de la réunification intégrale de tous les pays du continent européen qui le souhaiteront et le pourront, au sein de l'Union européenne.

Malgré les efforts déployés notamment par l'Union européenne dans les Balkans, la situation dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine, et les embûches qui persistent en dépit de l'accord d'Ohrid, démontre à quel point la paix sur le continent européen reste vulnérable. Nous devons expliquer à nos concitoyens que l'élargissement contribuera de manière déterminante à la stabilisation de la "Vieille Europe".

Nous devons également les convaincre que l'élargissement est pour tous les Européens une chance politique et une chance économique à intérêts partagés, et qu'il est surtout un devoir moral historique, celui de réaliser l'unification de la grande famille européenne, gage indispensable de paix, de démocratie et de prospérité pour l'ensemble de notre continent.

Dans cette perspective, il est nécessaire de revoir l'architecture de l'Europe Unie. C'est le nouveau grand chantier qui a été ouvert à Nice. Il commencera par une réflexion très large sur l'avenir institutionnel et qualitatif de l'Union européenne, et s'achèvera par une nouvelle conférence intergouvernementale, en 2004.

Le Parlement européen estime que les quatre questions majeures qui ont été énoncées à Nice dans la Déclaration sur l'avenir de l'Union, et qui concernent la délimitation des compétences entre l'Union européenne et les Etats membres conformément au principe de subsidiarité, le statut juridique de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la simplification des traités et le rôle des Parlements nationaux dans l'architecture européenne, ne doivent pas être limitatives. A la veille de l'élargissement, dont les implications et les conséquences sont encore largement sous-estimées, tout doit pouvoir être remis à plat.

Pour le Parlement européen, le temps est venu de doter l'Union européenne d'une véritable constitution, dans laquelle les Européens se reconnaîtront mieux que dans la jungle hermétique et touffue des traités actuels. L'échéance de 2004, souhaitée par le président Jacques Chirac, pour l'aboutissement de cette constitution, me paraît, à titre personnel, appropriée.

Les questions institutionnelles, pour importantes qu'elles soient, doivent évidemment être complétées par celles qui reflètent des préoccupations concrètes, telles que les frontières de l'Europe et le degré d'intégration voulu par nos peuples pour répondre à des préoccupations de sécurité alimentaire ou d'emploi... C'est en débattant de ces préoccupations concrètes, beaucoup plus qu'en discutant à l'envi sur la nature fédérale ou non de l'Union, tant le vocable recouvre des réalités différentes d'un Etat à l'autre, que nous intéresserons nos concitoyens à ce grand débat sur l'avenir de l'Union. Ces questions pratiques et d'autres font partie du débat dans la mesure où l'on s'interrogera à propos de chacune d'elles sur les avantages et les inconvénients ou les risques d'une intégration plus poussée de l'Union.

Dans l'immédiat, le Parlement européen s'est mobilisé pour que ce débat ait lieu de la façon la plus démocratique et la plus ouverte possible. Nous sommes convaincus qu'une démarche du type de la "Convention" qui a préparé la Charte des Droits fondamentaux et qui avait permis d'associer le Parlement européen, les Parlements nationaux et la Commission européenne, aux représentants des Etats, tout en étant très attentive à l'écoute de la société civile, est la bonne méthode pour préparer cette prochaine réforme en 2004, que nous aimerions d'ailleurs voir démarrer dès 2003. J'ai raisonnablement confiance que nous serons entendus, peut-être dès le sommet européen de Gand, en octobre, et que cet objectif se concrétisera à Laeken en décembre.

Les rencontres, à divers niveaux, entre le Parlement européen et les

Parlements nationaux montrent que cette démarche est largement soutenue par ces derniers, car elle est de nature à les associer à l'élaboration même des réformes et pas seulement à solliciter leur attention et leur adhésion au moment des procédures de ratification.

L'entreprise de ce débat coïncide avec une étape essentielle de l'intégration : l'arrivée, dans la poche plus de 300 millions de nos concitoyens des pièces et des billets en euros, le signe tangible de leur appartenance à l'Union européenne. Les premiers jours et les premières semaines de l'euro fiduciaire resteront ancrées dans les mémoires pendant longtemps. Les responsables politiques, à tous les niveaux, doivent y être sensibles pour préparer les plus fragiles de nos concitoyens à cette étape. Je pense en particulier aux personnes âgées et aux mal et non voyants, aux centaines de milliers d'artisans et petits commerçants.

Mais, comme pour l'élargissement, comme pour la future réforme de 2004, les citoyens ne doivent pas rester étrangers à la politique et au devenir de l'euro. L'indépendance, au demeurant nécessaire, de la Banque centrale européenne ne doit pas empêcher la démocratie de s'exercer pleinement dans ce domaine, comme dans tous les autres.

Le Parlement européen est la seule enceinte institutionnelle à laquelle la Banque centrale européenne est tenue de rendre compte. Son rapport annuel fait l'objet d'une présentation devant l'assemblée plénière par le président de la BCE. Il est suivi d'un débat et du vote d'une résolution. Tous les trois mois, le président de la BCE est auditionné par la commission économique et monétaire du Parlement européen. Si le Parlement n'a pas encore les pouvoirs dont dispose le Congrès américain sur la Réserve fédérale, il a réussi à imposer un dialogue vertueux avec les instances monétaires. C'est un premier pas, mais limité, pour que l'indépendance de la BCE soit équilibrée par le contrôle démocratique des peuples.

Nicole FONTAINE

Nous sommes tous des Américains

par Alain LAMASSOURE

Oui, après les monstrueux attentats qui ont frappé New York et Washington, nous sommes tous des Américains, ici aussi, de ce côté de l'Atlantique. Réaction spontanée devant les images insoutenables. Mais si nous approfondissons l'analyse, pour en tirer quelques enseignements durables ?

Parce que, dans cette épreuve, nous sommes tous des Américains, peut-être serait-il temps, particulièrement pour nous Français, d'essayer de ne plus faire de nos amis d'outre-Atlantique le bouc émissaire, le repoussoir, la caricature qui excusent nos échecs et trompent nos frustrations ? Depuis les anciens marxistes, inconsolables de l'effondrement historique de leurs "modèles" successifs, jusqu'aux diplomates pour qui l'anti-américanisme tient lieu de politique étrangère, en passant par les milliers d'Astérix en jeans qui se pressent devant le dernier remake de la Planète des Singes, un Coca dans une main et un cornet de popcorns dans l'autre, après avoir applaudi le saccage d'un Mac Do au nom de "l'exception culturelle". Combien de nos journalistes – et pas toujours les plus mauvais – ont décrit successivement tous les présidents élus des Etats-Unis comme des naïfs ignorants ou des play-boys cyniques ? Combien de nos dirigeants politiques – y compris les plus importants – ont décrit le système américain comme un modèle "d'ultra-libéralisme", indifférent à la misère et cruel pour les faibles ? Sans chercher à connaître, ni l'effort considérable des Etats fédérés, ni les résultats des réformes Clinton, ni l'extraordinaire dévouement des organisations caritatives, ni le melting-pot qui recommence à accueillir autant d'immigrés que dans les années les plus actives du centre d'Ellis Island – quand New York symbolisait l'espoir de liberté pour tous les réprouvés de la terre. Aujourd'hui encore, c'est le rêve américain qui attire irrésistiblement les chômeurs latinos, les ingénieurs indiens, et les élites scientifiques des quatre autres continents. On peut, à bon droit, lutter contre une hégémonie pesante ; on peut légitimement refuser, pour soi-même, un modèle de société ; mais, de grâce, cessons d'être injustes envers un peuple admirable.

D'autant que nous sommes embarqués ensemble dans le même siècle, et confrontés aux mêmes dangers, à la même hostilité et aux mêmes haines.

Un forum mondial

Une révélation brutale nous en a été donnée, il y a quelques années, dans une circonstance inattendue. C'était en février 1997, au fameux forum de Davos, qui rassemble, chaque année, environ deux mille dirigeants économiques et politiques de toute la planète.

Cette année-là, en tant que porte-parole du Gouvernement d'Alain Juppé, je suis invité à participer à une table ronde sur le thème : "A qui appartiendra le XXIe siècle?". A la tribune, cinq orateurs censés représenter chacun des continents. Dans la salle, 400 invités, ministres, hommes d'affaires, universitaires, journalistes, constituant la fine fleur desdits continents.

La parole est donnée d'abord à Jeffrey Sachs. Le jeune économiste d'Harvard, rendu célèbre par les consultations données en Pologne et en Russie, s'exprime au nom de l'Amérique; et, avec cette assurance et cet optimisme si naturels à nos amis américains, il explique en substance : "Depuis la fin de la guerre froide, il n'existe plus qu'une superpuissance, les Etats-Unis. A vue humaine, on ne voit pas quel pays pourrait leur contester cette position. A l'évidence, le prochain siècle sera le grand siècle de l'Amérique..." Au moins, le ton est donné!

L'Asie est représentée par le jeune ministre des Finances de l'Inde. Posément, avec un excellent accent d'Oxford, il nous rappelle que l'ensemble asiatique connaît une croissance de 10 % depuis dix ans – la "crise asiatique" n'a pas encore eu lieu –, que les plus hautes constructions humaines sont désormais en Malaisie – le Trade center de Kuala Lumpur dépasse les... Twin Towers de New York! –, que Shanghai a vu s'élever deux milles gratte-ciel en une seule année, bref que le XXIe siècle verrait la domination de l'Asie. Propos accueilli par un tonnerre d'applaudissement d'une partie de la salle. L'atmosphère devient électrique.

Prend alors le micro le porte-parole de l'Afrique. Curieusement, c'est un colosse blanc, au physique de John Wayne. Il est le ministre du Commerce et de l'Industrie d'Afrique du Sud. "En 2050, fait-il valoir, malgré les guerres, les famines, le SIDA, l'Afrique sera plus peuplée que la Chine et l'Inde réunies. Nous sommes la jeunesse du monde. Aussi, après l'Europe, l'Amérique et l'Asie, l'Afrique aura son siècle : c'est celui qui va bientôt s'ouvrir". Là encore, une partie de la salle applaudit avec enthousiasme. Bigre!

Vient ensuite le tour de parole de l'Amérique du Sud, c'est-à-dire du ministre des Finances argentin. Son propos est tout aussi précis : "Je suis d'accord avec Jeffrey Sachs. Le XXI^e siècle sera le grand siècle de l'Amérique. Mais désormais, sur le continent américain, le dynamisme vient du sud. C'est là que se trouvera le principal moteur du monde de demain !" Propos accueilli avec jubilation par une autre partie de l'auditoire.

Comme on peut s'en douter, j'ai écouté ce "débat", d'abord avec étonnement, puis avec une consternation croissante. D'autant que c'est maintenant à moi, en bout de table, d'exprimer un point de vue européen. Renonçant au texte que j'ai préparé, je me risque à la présentation suivante :

"Dans l'histoire de l'humanité, nous avons commis d'innombrables erreurs, mais nous avons aussi enregistré des progrès. Ainsi, grâce à l'économie de marché, les relations économiques ne sont plus un jeu à somme nulle : le commerçant, le consommateur, l'épargnant y trouvent tous leur intérêt. Tout le monde ne gagne pas autant, mais tout le monde y gagne. De même, avec l'Etat de droit et la démocratie, la politique n'est plus un art de domination des uns par les autres; tout le monde n'est pas président de la République, mais chacun peut défendre ses droits fondamentaux et participer aux grandes orientations politiques du pays. Et voilà que, après deux mille ans de guerres et de massacres réciproques, les pays européens se sont mis à inventer entre eux un mode de coexistence qui permet aux relations internationales de ne plus être non plus un jeu à somme nulle : la France peut désormais s'enrichir et s'épanouir sans envahir l'Allemagne, et réciproquement.

Et c'est cela le message de l'Europe au reste du monde. Ce que nous avons réussi entre nous, depuis un demi-siècle, peut se faire ailleurs, et inspirer demain les relations entre les cinq continents. Ainsi, nous tenons entre nos mains mortelles la possibilité de faire en sorte que, pour la première fois dans l'histoire, le siècle qui vient appartienne, non plus à l'un de nous, mais à nous tous !"

Je suis assez ému et, pour tout dire, assez fier de ma petite improvisation. Mais... je suis bien le seul ! Un silence glacé fige la salle.

En principe, la table ronde est achevée. Pourtant, le représentant de l'Asie empoigne le micro pour réagir :

"Je ne suis pas du tout d'accord avec la présentation de l'Européen ! (sic) Le XXI^e siècle sera, comme les précédents, un siècle de feu et de sang et nous l'emporterons, nous les Asiatiques, contre les Occidentaux décadents !" Cette fois, l'ovation est générale !

Ce jour-là, j'ai reçu comme un coup de poing à l'estomac la révélation de deux vérités élémentaires, que dissimule l'ordinaire des jours diplomatiques.

Tout d'abord, nous sommes les seuls, nous, occidentaux, à être vaccinés contre la guerre. Nous avons même été vaccinés deux fois : par les horreurs de la deuxième Guerre mondiale, que nous ne voulons plus, ni subir, ni commettre ; et par l'ombre de l'apocalypse nucléaire qui faisait que tout conflit en Europe aurait signifié l'anéantissement du continent. Si bien que la guerre nous paraissait un archaïsme, réservé aux "autres", au monde politiquement sous-développé. Mais justement, partout ailleurs, la guerre continue de faire partie de la panoplie des relations internationales, voire des conflits internes. Quelques mois après la rencontre de Davos, l'Inde et le Pakistan ont procédé à leurs premiers essais nucléaires militaires, avant de s'affronter une nouvelle fois dans les monts du Cachemire. Les nombreux conflits africains ont repris de plus belle pour concerner près de la moitié des pays du continent noir. Il n'est pas jusqu'à l'Amérique latine qui n'ait connu alors une "vraie" guerre, les armées du Pérou et de l'Equateur s'affrontant pour quelques milliers d'hectares de forêt amazonienne inaccessible à l'homme. Quelques mois de plus et les conflits politico-religieux faisaient rage aux Philippines et en Indonésie, les massacres se poursuivant au Sri-Lanka comme en Algérie, et une nouvelle Intifada opposait Israël et les Palestiniens. Tandis qu'à nos portes, le feu mal éteint en Bosnie reprenait peu après au Kosovo, puis en Macédoine. Si bien que, si elle est évidente chez nous, la paix est perçue partout ailleurs comme une utopie, et sa référence, quand elle vient de nous, comme une prétention arrogante.

Arrogante et hypocrite. Car l'autre leçon de Davos, c'est que, même un demi-siècle après la décolonisation, les pays concernés gardent un profond ressentiment de l'humiliation subie. Nous avons largué les amarres coloniales, mais nous continuons de dominer le monde de manière plus subtile, guère plus supportable par les autres – car nous y ajoutons désormais la bonne conscience. Nous savons bien que, dans ce qui est devenue leur tragédie quotidienne, les Algériens ressentent mal la moindre de nos interventions, sans mieux supporter notre silence : comme si nous n'avions le choix qu'entre deux indécences, l'ingérence ou l'indifférence. Sans atteindre le même degré passionnel, un même sentiment habite les opinions publiques des peuples décolonisés, pour la domination d'avant-hier, pour les "socialismes scientifiques" d'hier – une autre invention du Nord, sinon de l'Occident – et pour l'hégémonie d'aujourd'hui.

Si, décidément, les trompettes de l'apocalypse du 11 septembre donnent raison à mon contradicteur de Davos, comment nous préparer à affronter ce

nouveau siècle dangereux ? En essayant de faire le bon diagnostic et de poser les bonnes questions.

Et d'abord, ne pas se tromper sur le terrorisme

Depuis le 11 septembre, la "lutte contre le terrorisme" est devenue la priorité générale. Anglais, Irlandais, Espagnols, Israéliens, Algériens, Turcs, frappés, eux aussi, par le terrorisme, ont exprimé une solidarité de peuples victimes du même mal.

Mais attention ! En évoquant le terrorisme, sachons distinguer l'arme du criminel et sa motivation. Nous ne sommes pas ici en face d'un fléau bactérien ou météorologique, ni d'un vice comparable à la kleptomanie ou à l'addiction à la drogue. Le terrorisme est un moyen, une forme de recours à la violence, au service d'une cause politique. Arme du faible, qui cherche à faire pression sur l'opinion publique pour parvenir à un but qui serait hors d'atteinte par le recours à la guerre classique (cas de l'Algérie) ou, plus pacifiquement, par l'usage du bulletin de vote (cas de l'Irlande du Nord et du Pays basque).

Il ne faut pas s'étonner si le terrorisme devient une arme privilégiée à l'âge de la télévision et de la toute-puissance des images sur l'opinion publique ; et si la cible la plus vulnérable est la société démocratique, où les contrôles sont plus faibles, où les gouvernants sont dans la main de l'opinion, et où celle-ci est déshabituée de la violence. En 1572, le but premier de la Saint-Barthélémy était d'éliminer physiquement les dirigeants protestants ; au contraire, en tuant chaque semaine de modestes conseillers municipaux ou des journalistes locaux d'une balle dans la nuque, l'ETA espère intimider suffisamment ses opposants politiques pour finir par les rallier à ses vues. A cet égard, le fait d'avoir pu envoyer un second avion suicide sur les Twin Towers quelques minutes après le premier, permettant ainsi une couverture en direct par toutes les télévisions américaines, est un chef-d'œuvre de l'horreur terroriste. Pendant deux jours les chaînes de télévision du pays agressé ont diffusé à satiété l'image de l'impact du second appareil, prise sous tous les angles, multipliant démesurément son effet psychologique – jusqu'à ce que les Américains réalisent combien cette "réussite" technique faisait le jeu de l'ennemi.

C'est pourquoi, si les méthodes de la lutte anti-terroriste sont partout les mêmes, et si une coopération des services compétents des Etats concernés est évidemment indispensable, il faut se garder de confondre l'effet et la cause. La guerre est un mal en soi, mais chaque guerre a ses causes ; chaque conflit potentiel appelle un traitement adapté, préventif ou curatif, parallèlement aux efforts à long terme de diffusion de la démocratie, de la tolérance et du

développement économique, qui peuvent repousser la tentation de recours à la guerre. Il en va de même de cette forme de guerre qu'est le terrorisme, qui exige qu'on se donne la peine de remonter jusqu'aux causes de la violence. Non pour excuser les criminels, mais précisément pour les combattre plus efficacement. Ce n'est pas le terrorisme en soi qui est un défi contre la démocratie, c'est la haine antidémocratique qui habite certains.

En même temps, l'horreur du 11 septembre marque une date, parce que, au-delà du terrorisme "classique", chacun a compris que nous avons affaire à une nouvelle forme de conflit, la "première guerre du XXI^e siècle". Rappelons-en les traits :

- Une violence massive dans une zone sur-urbanisée – pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population du globe vit désormais en ville. Les immenses mégapoles d'Amérique, d'Asie et d'Afrique ont vocation à devenir le creuset inouï des changements de demain, tout en étant, hélas, l'enjeu et le lieu des affrontements majeurs.

- Le symbole planétaire de New-York, la ville la plus cosmopolite et la plus hospitalière du monde, le siège des Nations-Unies – les victimes du World Trade Center appartenaient à 80 pays différents!

- Le caractère extra-étatique de l'organisation criminelle, installée dans de nombreux pays différents, embrigadant des hommes de main qui échangent nationalités et identités, recourant aux techniques financières et aux moyens de transmission les plus sophistiqués, bref se mouvant comme poissons dans l'eau à l'heure d'Internet et de la mondialisation financière.

- Et surtout, cet incroyable mélange d'organisation, de planification, de sang-froid, de fanatisme, de haine poussée jusqu'au paroxysme du suicide et de secret absolu – aboutissant à cette contradiction incompréhensible d'un acte conçu pour être le plus médiatique possible et dont les auteurs veillent à conserver l'anonymat. Voilà des ingénieurs pères de famille qui, pendant six mois, partagent la vie américaine et apprennent tranquillement le pilotage avec le projet de tuer des milliers d'innocents en y laissant leur propre vie...

Ce terrorisme n'est plus une variante de la criminalité organisée, c'est une forme de guerre, qu'il faut reconnaître comme telle, et qu'il faut se donner les moyens de gagner à tous les niveaux.

- Au niveau national d'abord, ce qui est loin d'être le cas. Parce qu'elles ont connu des mouvements révolutionnaires ou nationaux qui ont eu recours aux

attentats, et parce que la tradition marxiste-léniniste, qui continue d'imbiber notre culture politique, légitime le recours à la violence contre les régimes "bourgeois" – le mythe romantique du "Che" –, les démocraties européennes se culpabilisent lorsqu'elles donnent aux actes terroristes un traitement pénal, juridique et politique trop différent de la délinquance de droit commun. Aujourd'hui encore, neuf Etats membres de l'Union européenne sur quinze ne reconnaissent même pas l'existence du terrorisme dans leur droit pénal! Et même les six autres ne se donnent pas les moyens légaux de livrer la guerre qui leur est parfois déclarée.

Pour ne citer qu'un exemple : que des terroristes en armes puissent organiser des conférences de presse "clandestines" sans que les autorités, ou la profession elle-même, aient un quelconque moyen d'empêcher la diffusion d'images ou de propos qui sont des armes de propagande, est une grave faiblesse de nos sociétés démocratiques. Le droit de manifester dans la rue est une des libertés démocratiques fondamentales, mais il ne va pas jusqu'au droit de démolir les vitrines des commerçants et le mobilier urbain. De même, il ne faut pas confondre la liberté d'expression, le devoir d'information qui incombe aux journalistes, et ce qui relève de la propagande terroriste. Les médias sont le champ de bataille du terrorisme. Quand c'est le cas, ils doivent être considérés comme tels. Tout comme lorsque des hooligans exercent leur violence sur un terrain de football, les policiers doivent, certes, proportionner la répression à la menace, mais ils ne sont tout de même pas tenus de respecter les règles du sport...

- Au niveau européen, le temps est venu de mettre enfin les actes en concordance avec les discours, et même avec les textes déjà existants. Car le bilan est lamentable.

Neuf ans après la signature du traité de Maastricht et sa ratification populaire, "l'espace judiciaire européen" n'a progressé que sur le papier. L'existence même d'un centre d'accueil d'immigrés clandestins à Sangatte est la preuve éloquente de l'absence de politique commune de l'asile et de l'immigration. Cinq ans après l'adoption de la convention du 27 septembre 1996 relative à l'extradition entre les Etats membres de l'U.E., dont l'article 1er traite précisément du terrorisme, la justice anglaise continue de refuser l'extradition vers la France d'un suspect impliqué dans les attentats islamiques à Paris, comme la Belgique avait refusé d'extrader vers l'Espagne un membre de l'ETA. Dix ans après que le chancelier Kohl ait évoqué, pour la première fois, l'intérêt de la création d'un "FBI européen", EUROPOL demeure une simple agence d'échanges d'informations – la seule ratification de la convention constitutive a exigé cinq ans! Il faut espérer que le projet de "décision-cadre" préparé à la hâte par la Commission européenne au lendemain du 11 septembre ne sera pas soumis au même enlèvement.

- Enfin, il faut aussi une action de niveau mondial, tant pour lutter contre les circuits financiers qui alimentent la guerre terroriste, que pour garantir un maximum de coopération de la part de toute la communauté internationale. Là plus encore, le problème réside moins dans les textes que dans leur application. La première convention internationale sur les détournements d'avions a été adoptée à Tokyo il y a... trente huit ans (septembre 1963), et la première convention globale du Conseil de l'Europe contre le terrorisme date de 1977! Même le risque futuriste du bio-terrorisme a fait l'objet d'une convention de l'ONU dès 1971. Ce texte a été signé par 150 Etats, dont ceux que les Etats-Unis qualifient d'"Etats voyous", mais les conférences de suivi qui ont lieu tous les deux ans butent sur l'impossibilité de contrôle sur place...

Ne pas se tromper sur l'Islam

Depuis la prise du pouvoir par les Ayatollahs en Iran, les images de l'actualité (encore le pouvoir simplificateur de la télévision!), en Occident, ont assimilé l'Islam à une religion rétrograde et fanatique. Bien avant le 11 septembre, la fin de la guerre froide et la multiplication des mouvements extrémistes se réclamant de l'Islam, de l'Algérie aux Philippines, avaient conduit une partie de l'opinion à voir dans les disciples de Mahomet le "nouvel ennemi" contre lequel l'Occident devait s'armer. Depuis le massacre de New York, des personnalités pourtant connues pour leur pondération dissertent maintenant dans les tribunes libres de nos journaux de la grave question de savoir si le mal est dans l'extrémisme, ou si l'Islam en tant que tel ne serait pas intrinsèquement intolérant et haineux – la seconde conclusion étant, hélas, fréquente.

Réveillons-nous! La tentation du fanatisme n'est pas plus inhérente à l'Islam qu'à n'importe quelle autre religion, à commencer par le christianisme. Sans remonter à l'Inquisition et à la "controverse de Valladolid", lorsque l'Eglise triomphante se demandait si les Indiens et les Noirs avaient vraiment une âme, regardons simplement autour de nous, à la période la plus récente. De l'Espagne de Franco à l'URSS, les églises nationales se sont beaucoup compromises avec les grandes dictatures du XXe siècle, et le moins que l'on puisse dire est qu'elles n'ont guère soutenu le camp de la paix dans les guerres successives de décomposition de la Yougoslavie. La haine religieuse interchrétienne joue un rôle dans la tragédie irlandaise. Au Pays basque, combien de prêtres ont hébergé, et même aidé, les terroristes de l'ETA au nom d'un droit d'asile dévoyé? Je garde moi-même le souvenir pénible d'un dialogue avec un important dignitaire de l'Eglise, à qui je disais que mon rôle de politique était de transformer les terroristes en démocrates, indépendantistes ou non, pendant qu'il m'expliquait que son rôle de prêtre était de les garder, terroristes ou non, au sein de l'Eglise!

Quant à la tolérance dont nous aimons nous prévaloir, la manière dont nous nous sommes appliqués à empêcher, chez nous, la construction de mosquées, c'est-à-dire de lieux de cultes pour ce qui est aujourd'hui la seconde communauté religieuse de France, limite notre capacité à donner des leçons.

Tournons-nous maintenant vers les pays musulmans. En Algérie, ce sont des femmes et des enfants musulmans qui sont odieusement égorgés au nom d'Allah. Si l'intégrisme chiite a imposé la terreur en Iran, dans l'Irak voisin le régime agressivement laïc de Saddam Hussein ne s'est pas montré plus tolérant et moins sanglant.

Cessons donc d'alimenter les fantasmes des fous par nos propres fantasmes. Le Coran se nourrit expressément de toute la tradition biblique, et fait de la paix "le Plus Beau Nom de Dieu". L'immense majorité des mille millions de musulmans aspirent à une vie pacifique, autant, voire plus, que les chrétiens dans la mesure où ils en sont davantage privés. Ce qui est vrai est que, dans une période de renaissance du sentiment religieux, l'Islam s'est révélé une religion plus accessible que d'autres dans de nombreuses parties du monde : qui sait que les Arabes ne représentent plus que 20 % des musulmans ? A cela s'ajoute le fait que, dans une époque qui a également soif d'identité, au sein du monde arabe et médio-oriental, l'Islam joue un puissant rôle identitaire. Ayant rejeté le modèle politique des anciens colonisateurs, étant déçus par le contre-modèle socialiste du "développement autocentré", ces pays cherchent à inventer leur propre modèle ; ils sont naturellement tentés par la redécouverte de leurs racines, historiques ou imaginaires : c'était le message des "Frères Musulmans" égyptiens dès le milieu du XXe siècle, c'est celui des Ayatollahs d'Iran comme du F.I.S. algérien.

Le Mal n'est pas la religion, c'est le fanatisme. Qu'il soit religieux, idéologique ou ethnique. C'est le mélange du relatif et de l'absolu, la confusion du royaume de Dieu et de celui de César. C'est pourquoi il nous faut combattre tous les fanatismes, en les dénonçant comme tels. Et encourager tous ceux qui, dans le monde musulman, cherchent à concilier Islam et modernité.

L'Europe en première ligne

Les images d'horreur du 11 septembre ont révolté l'Amérique et l'Europe. Mais le plus préoccupant est que, dans la plupart des autres régions du monde, l'indifférence l'a disputé à une satisfaction, bruyante ou discrète. Bien qu'une rencontre chaleureuse et constructive ait eu lieu entre les Présidents américain et mexicain à la veille même du drame, celui-ci n'a pas suscité la moindre minute de silence à Mexico – pas davantage qu'à Buenos-Aires,

Caracas ou Brasilia. A Belgrade, l'homme de la rue n'était pas mécontent de voir les Américains subir à leur tour le feu du ciel qu'ils avaient provoqué sur les villes serbes. Le même sentiment d'une sorte de rééquilibrage du destin frappant, pour une fois, les "aristocrates du bonheur humain" vivant sur les bords de l'Hudson et du Potomac, s'est fait jour le long du Nil, du Mékong, du Gange, de l'Indus, du Congo et, bien entendu, du Tigre et du Jourdain.

Ce ressentiment ne vise pas seulement les compatriotes de George Bush. Nous sommes tous les Américains... de quelqu'un. Un demi-siècle après la décolonisation, tous les régimes non démocratiques du Tiers Monde ont beau jeu de continuer à nous faire porter le chapeau de leurs propres turpitudes.

Car si les "tigres" d'Asie et les pays émergents d'Amérique latine ont atténué la notion de Tiers Monde économique, il y a toujours un Tiers Monde politique sur la scène mondiale. Qui ne peut même plus profiter, comme pendant la guerre froide, de la rivalité des pays du Nord pour essayer de tirer son épingle du jeu. Sur tous les grands sujets planétaires, ce sont les Occidentaux, les puissants auto-désignés du G8, qui fixent les orientations politiques et finissent par imposer les règles du jeu.

On a beaucoup évoqué, ces temps-ci, la manière dont les opinions publiques arabes vivent depuis des années l'attitude des Occidentaux dans le conflit israëlo-palestinien ou les bombardements périodiques sur l'Irak. Mais le problème déborde largement le cas des conflits du Moyen-Orient, aussi sensibles soient-ils. Prenons le dossier de la non-prolifération nucléaire. Les pays qui possédaient l'arme nucléaire à un moment donné se sont mis d'accord pour empêcher les autres de suivre leur exemple, en se présentant eux-mêmes comme les seuls Etats raisonnables de la planète. Voilà un cas d'école de l'application cynique du droit du plus fort, maquillé derrière les procédures de la légalité internationale.

Le déséquilibre n'est pas moins grand dans des domaines où, vu d'Occident, l'humanité progresse. Le "droit d'ingérence" par la communauté internationale dans les affaires intérieures d'un Etat qui bafoue massivement les droits de l'homme a été proposé et salué par nous comme une avancée majeure. Certes. Mais ce principe a été appliqué en Afrique, en Irak, au Kosovo – et en aucun cas contre la puissance russe en Tchétchénie ou contre les autorités chinoises au Tibet. De même, en créant le Tribunal Pénal International, les Occidentaux ont veillé à ce que leurs propres responsables militaires puissent en être exonérés. Tout récemment, la conférence de Durban sur l'antiracisme était une occasion idéale pour que les Européens prennent l'initiative de

reconnaître solennellement les responsabilités de leurs pays dans les maheurs historiques de l’Afrique et d’une partie de l’Asie : hélas, cet enjeu majeur n’a pas été perçu ainsi dans les capitales occidentales. Et – autre sujet tabou – la manière dont nous traitons, sur notre propre sol, les demandeurs d’asile et autres immigrés clandestins extra-européens, voire les étrangers en situation régulière, est une autre source d’humiliation sourde pour les régions d’origine.

Ce comportement ignorant de la sensibilité du Tiers Monde n’est pas le fait des seuls gouvernants, on l’observe aussi dans des mouvements populaires occidentaux. A Seattle et à Gênes, des contestataires issus des pays nantis sont venus s’opposer, au nom de l’anti-mondialisation, à une négociation qui, pour la première fois, donnait vraiment la parole aux pays pauvres. De même que ceux qui, chez nous, s’opposent philosophiquement aux OGM prétendent en obtenir l’interdiction universelle pour préserver la pureté végétale de nos champs, sans prêter attention aux avantages substantiels de certaines de ces cultures dans les pays tropicaux.

Au demeurant, il est assez curieux que les critiques contre la “mondialisation” aient porté jusqu’ici sur des organisations internationales, perfectibles, certes, mais plutôt efficaces : le FMI, la Banque mondiale et l’Organisation mondiale du Commerce, toutes institutions qui, dans la période récente, ont rendu bien plus de services aux pays en développement qu’au monde développé. Les plus graves insuffisances de ce qu’il faudrait pouvoir appeler la “gouvernance mondiale” sont plutôt ailleurs. Dans le domaine de la culture, où l’Unesco ne joue pas le rôle de forum des civilisations dont notre monde a besoin aujourd’hui. Dans les principes fondamentaux du droit du travail, où l’O.I.T., pourtant intelligemment conçue, se voit privée d’autorité faute de moyens de contrôle et de sanctions. En matière d’environnement, où nous ne nous sommes pas dotés de la puissante Agence mondiale nécessaire pour l’évaluation des grands risques et le suivi des conventions internationales.

Mais la critique la plus grave devrait porter sur l’organisation suprême, l’ONU elle-même.

Nous qui nous prétendons les inventeurs de la démocratie et aimons à nous présenter comme les défenseurs de la justice universelle, comment continuons-nous de soutenir une organisation des Nations-Unies, où le seul critère de sélection pour le directoire mondial, le cercle des membres permanents du Conseil de Sécurité, demeure la participation au camp des vainqueurs de... 1945 ? Ecartant ainsi la totalité de l’Afrique, de l’Amérique latine et de

l'Asie du Sud-Est! Retenant, sur cinq membres, quatre pays chrétiens et aucun pays musulman. N'y figurent encore, ni l'immense Inde, la plus grande démocratie du globe, qui a plus d'un milliard de citoyens; ni l'Indonésie, peuplée comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France réunies; ni le Brésil, dont la population est triple de la nôtre; ni les Pakistanais, aussi nombreux que les Russes; ni le Nigeria, qui pèse deux fois comme la Grande-Bretagne... Nous devrions pourtant savoir que, partout, la soif de justice passe d'abord par une égale dignité. Nous soutenons un ordre international indigne.

Les Européens ont ici une formidable carte à jouer vis-à-vis du Tiers Monde. Puisque l'Union européenne existe, puisqu'elle ambitionne de parler d'une seule voix sur la scène internationale, il serait logique de sa part de proposer une représentation équilibrée des cinq continents au sein du Conseil de Sécurité, dans lequel l'Union elle-même occuperait un siège unique. La France y perdrait un droit de veto national qui est désuet pour elle, contradictoire avec son engagement européen, et insultant pour les nombreux membres de l'ONU plus peuplés qu'elle. Elle y gagnerait, comme les autres démocraties, l'incomparable avantage d'une meilleure représentativité du "gouvernement mondial", d'une authentique légitimité des décisions de celui-ci, et donc de vivre dans un monde un peu moins injuste et un peu moins instable.

Américains, Européens, mais aussi Asiatiques et Africains, nous sommes tous des frères humains solidaires. Le monde du XXI^e siècle ne sera jamais complètement à l'abri des fous – qu'ils soient fous de Dieu, fous du diable ou fous de la raison. Mais nous avons le pouvoir de le rendre moins dangereux.

Alain LAMASSOURE

De l'Europe à l'euro, de l'euro à l'Europe

par Jean BOISSONNAT

*Les avantages de l'euro sont déjà sensibles,
mais il est temps de relancer le processus proprement politique.*

L'euro est né deux fois. Une première fois, sur le plan monétaire en 1999, car l'euro est officiellement notre monnaie depuis cette date, le franc, le mark et les autres monnaies des pays de la zone euro, n'étant plus que des subdivisions non décimales de l'euro. Il va naître, une deuxième fois, socialement cette fois, en 2002. Le fait que nous ayons, à partir de l'année prochaine, dans nos poches, des pièces et des billets en euro à la place des francs, des marks, etc., ne change strictement rien à la réalité monétaire. Nous ne serons, ni plus, ni moins, en zone euro. Mais socialement, et donc politiquement, cela change tout. C'est même pour cela que les gouvernements des douze pays membres de cette zone, n'ont pas seulement décidé de faire une monnaie unique mais aussi de faire disparaître les signes libellés en monnaies nationales. On aurait, techniquement, pu rester dans la situation des trois dernières années : une monnaie de compte, officielle, commune, mais invisible, l'euro ; et des monnaies de paiement, rigoureusement liées à l'euro et donc entre elles, mais libellées en appellations nationales identiques aux anciennes monnaies.

Pourquoi l'euro ?

Pourquoi compliquer ainsi la vie quotidienne de plus de 300 millions d'Européens, obligés de faire une gymnastique mentale fatigante à cause de la disparition de leurs monnaies nationales qui n'étaient déjà plus qu'une apparence depuis la création de l'euro en 1999 ? Précisément pour rendre sensible socialement – et donc politiquement – le changement radical intervenu il y a trois ans. Car une monnaie n'est jamais, seulement, une commodité dans les échanges ; c'est aussi un signe constitutif d'une identité sociale et

politique. Toute monnaie est, à la fois, instrument de la vie quotidienne et symbole d'une entité collective : commodité et pouvoir.

Naturellement la gestation de la "monnaie – entité politique" est plus longue que la mise en œuvre de la "monnaie – instrument d'échange". L'euro se caractérise même par une double caractéristique : c'est une monnaie sans passé et une monnaie sans Etat. C'est la première fois, dans l'histoire, qu'un aussi grand nombre de pays, dotés de monnaies ancestrales, adossées à des Etats nationaux aussi fortement constitués, décident de mettre en commun cette compétence particulière de leur souveraineté. Alors qu'ils n'y étaient pas contraints, ni par une puissance hégémonique (la Prusse avait imposé son mark à tous les Etats de la Confédération germanique au XIX^e siècle), ni par une situation économique ingérable sans une telle mutation. Le Traité de Rome instituant le Marché Commun n'avait nullement prévu la constitution d'une monnaie commune. Certes, il y avait une logique économique, dans la formation du marché unique, qui pouvait conduire à cette étape supplémentaire de l'intégration économique entre les pays européens. C'était naturel, possible, à certains égards souhaitable, nullement inévitable.

Il a fallu qu'à cette logique économique s'ajoutât une logique politique, pour que la monnaie européenne passe de l'état d'hypothèse à celle de réalité. Il a fallu la crise monétaire des années 70 où l'on a vu la monnaie du monde, le dollar, être dévaluée deux fois, puis flotter sans repère stable. Il a fallu la chute du mur de Berlin pour qu'un gouvernement allemand soucieux de poursuivre l'œuvre d'unification européenne en rassurant ses partenaires, sacrifie le mark sur l'autel de l'Union. Il a fallu que cette politique d'unification se cherche un second souffle après l'épuisement de ses moteurs initiaux : reconstruction, réconciliation, résistance au communisme.

Ainsi l'euro est-il né de l'Europe. Mais, en naissant, il crée les conditions d'une autre Europe. Nous sommes très exactement aujourd'hui, à un carrefour de notre histoire. Rien n'est acquis. Tout est possible.

S'il est vrai que l'euro n'a pas de passé au sens où il n'a pas été rodé dans une longue phase d'acclimatation, il n'en recueille pas moins la mémoire des monnaies dont il est issu. Singulièrement celles du franc (monnaie dominante dans le monde au XIX^e siècle) et du mark (monnaie dominante en Europe dans la seconde moitié du XX^e siècle). Pourtant on voit bien, depuis sa naissance officielle en 1999, que l'euro construit peu à peu sa crédibilité et qu'il ne l'a pas encore complètement acquise. Les avatars de sa valeur par rapport au dollar n'illustrent pas seulement les aléas d'un système mondial de

changes flottants. C'est aussi l'expression d'une attente des marchés qui veulent voir à l'œuvre, sur la durée, les responsables de cette monnaie nouvelle.

Avantages déjà acquis

Pour autant il ne faut pas faire d'erreur d'interprétation sur ce qui s'est passé. A force d'entendre et de lire que l'euro était une monnaie "faible" par rapport au dollar, les Européens ont fini par se demander s'ils n'allaient pas échanger leurs monnaies nationales contre une monnaie de pacotille. Il n'en est rien. Le fait que le dollar se soit réévalué de 30 % par rapport à l'euro en trois ans ne signifie pas que le pouvoir d'achat des Européens a perdu 30 % dans le même temps. Il faut bien distinguer le pouvoir d'achat interne (celui qui importe aux consommateurs et aux épargnants) et le pouvoir d'achat externe d'une monnaie. En interne, les Européens ont mieux défendu leur pouvoir d'achat que les Américains car les prix ont moins augmenté en Europe qu'aux Etats-Unis. Quant au pouvoir d'achat externe, il a subi les effets des changes flottants : une variation de 30 % en trois ans est d'ailleurs peu de chose si l'on se rappelle que le dollar, lui, a varié dans un rapport de 1 à 3 dans les années 80-90. La vérité est que nous connaissons d'autres variations erratiques de change entre les grandes monnaies. D'une certaine manière, la construction de zones monétaires plus vastes (c'est le cas avec la zone euro) encourage ces variations erratiques car chaque pays est moins incité à les corriger. De même que les Américains se moquent de la valeur externe de leur monnaie (dans certaines proportions tout de même), les Européens seront moins attentifs à celle de l'euro. En effet, désormais, grâce à la monnaie unique, ils font les deux tiers de leurs échanges extérieurs dans la même monnaie. Ces échanges sont devenus, en réalité, des échanges intérieurs. Nous avons ainsi échappé, grâce à l'euro, depuis trois ans, à ces crises de change entre monnaies européennes provoquées par la diversité de celles-ci, avec les conséquences négatives qui en résultaient sur la croissance et sur le chômage.

De même, grâce à l'euro, nous avons bénéficié – à environnement économique comparable – de taux d'intérêt plus bas, ce qui a aussi encouragé la croissance.

Mais des épreuves nous attendent

Il n'en reste pas moins que l'euro n'a pas encore subi toutes les épreuves qu'il peut connaître. En particulier celle d'une crise dans un grand pays membre de la zone. Cela se produira un jour. Or ce pays ne pourra plus, ce jour-là, utiliser le taux de change et les taux d'intérêt pour retrouver son équilibre, ces taux étant fixés à Francfort par la Banque centrale européenne, en fonction de la situation dans l'ensemble de la zone et non pas en fonction des

problèmes particuliers à un seul pays. Ce jour-là, ce pays devra utiliser d'autres armes de la politique économique, en particulier la fiscalité et la dépense publique, armes politiquement plus coûteuses que l'arme monétaire. Il devra, aussi, pouvoir compter sur l'aide de ses partenaires, ce qui signifie qu'un pacte de solidarité devra, un jour prochain, compléter l'actuel pacte de stabilité et de croissance conclu entre les pays membres de la zone euro.

Nous nous trouvons ici en présence de la seconde caractéristique de l'euro : une monnaie sans Etat. Là encore, la réalité est plus complexe. S'il n'existe pas d'Etat européen, il existe tout de même des institutions qui en constituent l'embryon : Commission, Conseil des Ministres où les décisions prises à la majorité sont de plus en plus nombreuses. Parlement élu. Cour de Justice et, enfin, cette Banque centrale européenne dont on peut dire qu'elle est le premier exécutif européen véritablement fédéral.

Voilà le grand mot lâché, "fédéral". La naissance de l'euro nous oblige à le regarder en face. Nos amis allemands nous demandent de nous prononcer sur ce sujet, qui leur est plus familier qu'à nous, qui sommes un pays de tradition fortement centralisatrice. C'est ici que la construction européenne apparaît dans sa nouvelle complexité. En effet, elle est en train de se dédoubler sous nos yeux. Avec la monnaie unique, elle poursuit sa marche sous son impulsion initiale : construire progressivement une entité politique de type fédéral (le mot figure dans la déclaration Schuman de 1950) par le détour de l'économie, dont la monnaie unique est une étape majeure. Mais, simultanément, la chute du communisme en Europe, nous contraint à construire une autre Europe, moins ambitieuse politiquement, mais nécessaire pour stabiliser la paix et la démocratie sur tout le Continent. C'est exactement ici que l'élargissement (l'Europe de la géographie) et l'approfondissement (l'Europe de la politique) se complètent et se contredisent à la fois. On l'a bien vu avec les déceptions du Traité de Nice en 2000. S'il est vrai que l'Europe ne sait faire qu'une chose à la fois, nous allons nous concentrer dans les prochaines années sur l'élargissement et ce sera au détriment de l'approfondissement dont l'euro apparaîtra comme la pierre d'attente.

Mais la volonté politique ou les circonstances extérieures peuvent nous pousser à relancer le processus proprement politique. Cela se cherche aujourd'hui avec les idées sur une nécessaire "Constitution européenne" et sur la perspective d'une "Fédération d'Etats-nations". Tout cela comporte bien des contradictions. Il ne faut pas vouloir les résoudre trop vite. Le fédéralisme lui-même n'est pas un système stable mais un processus évolutif. A quoi bon, par exemple, inquiéter nos partenaires en parlant de "noyau dur" et "d'avant-

garde”. En fait, il y a déjà une arrière-garde (et donc une “avant-garde” qui ne dit pas son nom) : les pays qui ne sont pas dans la zone euro, par exemple.

Une nouvelle époque

Nous devons compter avec deux éléments entièrement nouveaux. Avec l’euro, plus de 300 millions d’Européens vont apprendre, concrètement, qu’ils sont membres d’une nouvelle communauté, à côté de leurs communautés nationales et régionales. C’est la première fois depuis la naissance de l’Europe, c’est-à-dire depuis 50 ans. D’autre part, nos relations avec les Etats-Unis vont nécessairement changer du fait que nous n’avons plus d’ennemi commun malgré l’intense émotion provoquée par les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington. Certes nous n’allons pas devenir adversaires mais, de plus en plus concurrents. Cela nous obligera à nous définir plus précisément et à nous doter de moyens d’action adaptés à cette nouvelle époque.

La vérité est que les Européens vont devoir s’inventer une nouvelle Histoire. Peut-être, ces peuples vieilliss, voudront-ils se contenter d’être la “Suisse du monde”. Mais le pourront-ils, eux qui ont des intérêts sur tous les Continents et qui n’ont pas cessé de rêver à une vocation universelle ? Certes, ils ne dicteront plus leurs lois aux autres – faut-il le regretter ? Peut-être pourront-ils leur montrer, à titre d’illustrations sinon d’exemples, comment des peuples qui se sont entre-déchirés pendant mille ans, peuvent organiser leur vie commune avec des règles et des institutions nouvelles pour gérer pacifiquement leurs inévitables conflits d’intérêts. La grandeur serait, alors, dans la modestie.

Jean BOISSONNAT

La monnaie vue par
ADAM SMITH

“Chez les Français depuis Charlemagne, et chez les Anglais, depuis Guillaume le Conquérant, la proportion entre la livre, le shilling et le denier ou penny, paraît avoir été uniformément la même qu’à présent. Quoique la valeur de chacun ait beaucoup varié ; car je crois que, dans tous les pays du monde, la cupidité et l’injustice des princes et des gouvernements, abusant de la confiance des sujets, ont diminué par degrés la quantité réelle du métal qui avait été d’abord contenue dans les monnaies”.

Extrait de *La richesse des nations*

Aujourd'hui l'euro

par Robert DELOROZOY

*L'euro a déjà un passé. Il a fait l'objet d'une préparation minutieuse.
On peut avoir confiance en sa généralisation au début de 2002.*

Cet article sur l'euro ne comporte pas de jugement sur la politique qui a décidé l'instauration d'une monnaie unique européenne, il a pour objet de vous relater aussi brièvement que possible, les événements à partir desquels, d'ici quelques semaines plus de 300 millions d'Européens vont vivre leur quotidien avec une monnaie unique. L'Union européenne est en construction depuis 1951, déjà un demi – siècle s'est écoulé. Ce qui a été réalisé paraît à la fois considérable et inachevé avec un sentiment de lenteur dans les évolutions et parfois d'impuissance à surmonter les difficultés d'unification et de convergence entre les Etats membres.

Pourquoi l'euro ? Comment ?

Dans l'Union économique européenne le maintien de chaque monnaie par pays représentait un obstacle à l'aboutissement d'un réel marché unique de libre circulation. Les coûts du change de monnaie à chaque passage de frontière représentent une difficulté sérieuse et coûteuse pour l'économie européenne à laquelle s'ajoute les risques de change par la fluctuation des différentes devises. Il ne pouvait y avoir de véritable marché intérieur concurrentiel et compétitif par rapport aux autres parties du monde, sans une même monnaie.

L'euro permet la conduite des politiques économiques convergentes sans être obligatoirement unifiées dans tous les domaines, laissant ainsi place à la compétition, qui est un régulateur indispensable dans la libre concurrence.

L'euro doit contribuer à la croissance en Europe (près d'un point de plus en 2000 selon les experts) tout en obligeant chaque gouvernement à une gestion plus rigoureuse des finances publiques. Les pays, dont les prélèvements obligatoires sur les contribuables seront trop élevés seront contraints de les réduire et obligés de limiter l'endettement de l'Etat.

Une même valeur de la monnaie n'est possible et acceptable qu'à la condition que les "dépendants" ne causent pas préjudice aux "économistes". La fixation des règles économiques et financières par le traité de Maastricht de 1992 a prévu la nécessité d'une cohérence dans la conduite politique de l'économie et des mécanismes influents dans la stabilité des prix. La maîtrise de l'inflation est placée sous la surveillance des autorités européennes et tout particulièrement de la Banque centrale.

Les critères de convergences imposés à tous les pays sont

- a) Obtenir une inflation limitée en maîtrisant la hausse des prix à 1,50 % maximum au-dessus du taux moyen des trois pays les moins inflationnistes.
- b) Maintenir les taux d'intérêts à moyen et long terme au plus à 20 % du taux moyen des trois pays les plus bas.
- c) Observer une limitation du déficit budgétaire des finances publiques à 3 % maximum du Produit Intérieur Brut (PIB) et la dette publique à 60 % du PIB.
- d) La politique monétaire de la zone euro est conduite par la Banque centrale européenne en coopération avec les Banques Centrales de chaque pays. Ces dernières devant selon le traité demeurer indépendantes du pouvoir politique.

Le pilotage monétaire est donc désormais assuré au niveau européen.

Les pays de l'Union européenne n'ayant pas encore adopté l'euro sont désormais liés par un système de change adopté en 1996 au Conseil de Dublin des 13 et 14 décembre qui a réformé le Système Monétaire Européen de 1979.

Depuis le 1er janvier 1999 l'euro est la référence du SME bis avec le même mécanisme de change comportant des bandes de fluctuation, que celui adopté en 1979.

Les grandes étapes pour le passage complet et définitif à l'euro ont commencé à partir de 1986 par le traité de "l'acte unique" puis en 1992 avec le traité de Maastricht créant l'Union monétaire.

Le Conseil européen de Madrid les 15 et 16 décembre 1995 a décidé de l'appellation de la nouvelle monnaie l'euro. Il a fixé la phase de mise en place de l'euro au 1er janvier 1999 et arrêté le scénario d'introduction de la monnaie unique. Le Conseil des chefs d'Etats et de Gouvernements a désigné, sur la base des critères, qui avaient été fixés les pays participants et fixé la date d'in-

roduction des pièces et billets au plus tard au 1^{er} janvier 2002.

Le premier directoire de la Banque centrale a été nommé avec l'objectif d'être opérationnel avant le 1er janvier 1999. Toutes les dates ont été respectées le 1er janvier 1999, la Banque centrale européenne fonctionnait. Elle était en mesure d'intervenir sur le marché des changes, le regroupement monétaire des Etats membres était opéré, avec l'obligation d'émettre en euro exclusivement toutes nouvelles émissions publiques. Le basculement du Marché monétaire et de celui des Changes en euro s'est effectué dans la nuit du 31 décembre afin de profiter de la fermeture des Bourses du 1er janvier pour tester l'opération à l'échelle mondiale.

Le 2 janvier 1999 commençait la dernière étape par la mise en place progressive pendant trois ans de préparation du dispositif de basculement total des monnaies usuelles en euro pour le 31 décembre 2001 au plus tard.

Pendant cette période l'usage des billets et des pièces des monnaies nationales était autorisé et légalisé comme subdivision de l'euro à partir des parités fixes arrêtées par le Conseil européen à 1 euro = 6, 55957 Franc Français.

Le gouvernement Français met en place un dispositif qui mobilise quelques milliers de personnes dans les grandes administrations. En première ligne le ministère de l'Economie et des Finances et de l'Industrie à qui revient le pilotage et la coordination avec tous les autres ministères concernés dans lesquels une cellule euro est constituée, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, ministère des Transports, le secrétariat d'Etat aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et la Consommation, etc..

Le Gouverneur de la Banque de France joue un rôle très important avec ses services pour la fabrication et la mise en place de toute la monnaie fiduciaire jusqu'au guichet des établissements bancaires. Plusieurs professions sont également concernées, tout le système bancaire travaille sur cette opération en y consacrant beaucoup de moyens avec des coûts qui s'élèveraient d'après leurs représentants à plus de 100 milliards de francs sans compter les investissements nécessaires à toutes les modifications des systèmes informatiques et l'impression des nouveaux documents chéquiers euro – et basculement de toutes les éditions à modifier des relevés et contrats.

Au niveau national a été créé par décret du 24 décembre 1996 un *Comité National de l'Euro* qui est présidé par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Ce Comité se réunit très régulièrement au rythme d'une

séance mensuelle. Il est composé des représentants des administrations concernées et de la présence des porte-parole des forces vives de la nation.

Une mission interministérielle dénommée "Mission Euro" assure la préparation des administrations publiques à l'euro. Cette "Mission Euro" coordonne les actions des responsables euro qui existe dans chaque ministère et grandes administrations de l'Etat. Elle anime les travaux des groupes thématiques qui se déroulent en réunions interministérielles où sont traités des sujets concernant les aspects juridiques, fiscaux, statistiques, accords internationaux, Comptabilité publique, les collectivités locales (commune, département, région) entre autres, également les programmes de communication dont je vous parlerai plus loin.

Au niveau départemental

Ce sont les Préfets et les Trésoriers généraux qui ont reçu mission d'assurer un relais local de la "Mission Euro". Un "Comité de pilotage" existe dans chaque département pour aider à la préparation du passage à l'euro. Il est placé sous la présidence du Préfet du département et le Trésorier Payeur Général en est le vice-président. Ce Comité auquel sont invités à participer le directeur de la Banque de France et les représentants des administrations et des secteurs concernés à l'image du Comité national de l'Euro est une instance d'impulsion et d'orientation des actions liées à l'euro.

Son objectif est d'assurer la diffusion et la remontée de l'information et de veiller à la cohérence des actions locales entreprises liées au passage à l'euro. Un "Comité de Suivi" présidé par le Trésorier Payeur Général a pour mission de préparer les réunions du Comité de Pilotage, mais aussi de relayer les actions de communication nationales sur l'euro. Un "Centre Euro" est également mis en place au sein de chaque Trésorerie Générale dans tous les départements.

La communication d'informations est essentielle pour aider les Français au passage de l'Euro

Dès 1997 et en 1998-1999 une première vague d'informations du grand public a été réalisée par le gouvernement avec le concours de l'Union européenne :

- 15 millions d'exemplaires d'un premier guide pratique sur l'euro de seize pages a été distribué par le Service Postal accompagné d'une première campagne dans les médias.

- 33 millions d'exemplaires ont été distribués dans chaque foyer par les Bureaux de Poste sur "L'euro pendant la période de transition". Guide pratique.

- Un site internet www.eurogouv.fr – une plate-forme téléphonique 0.800.01.2002 et un service minitel ont été mis en place en 1999.

Un plan de communication exceptionnel et sans précédent a été mis en œuvre de janvier 2001 avec une première phase d'informations – radio, spots télévisés, insertion dans la presse – jusqu'en mars 2001

Phase 2 : de mars à septembre 2001. Campagne dans les médias : télévision, radio, presse. 30 millions d'un nouveau guide Euro sont distribués dans les boîtes aux lettres de chaque foyer. Diffusion de guides pédagogiques pour les enseignants et scolaires. Informations adaptées aux jeunes sont mises en place. Les relais sociaux seront dotés d'outils ajustés pour fournir une information à toutes les catégories de population.

Phase 3 : de septembre 2001 à mars 2002. Accompagnement du passage à l'euro et de son utilisation. A partir d'octobre 2001 l'information se développera par une campagne des médias sur les dernières étapes " avant " l'euro et "pendant" : janvier-février 2002.

A partir du 15 décembre les particuliers pourront se procurer les " premiers euros " dans un sachet de 40 pièces pour 100 Francs soit 15,24€ .

Phase 4 : de mars 2002 à septembre 2002. Les efforts seront poursuivis vers les personnes qui auraient des difficultés à s'accoutumer à la nouvelle monnaie, par des actions de communication ciblées et très ajustées avec l'appui des réseaux de proximité.

D'autre part concernant les "publics vulnérables", les services euro des Trésoriers Payeurs de chaque département assurent une coordination de l'action au niveau départemental. 4000 retraités bénévoles (1 par canton) en relation avec les Services Sociaux des Collectivités locales, interviendront pour réaliser des sessions d'information et tenir des permanences sur l'euro. La Caisse des Dépôts et Consignations s'est engagée dans une opération de formation de relais (bénévoles et permanents des associations caritatives et d'insertion, travailleurs sociaux des Collectivités locales) en direction des plus démunis.

Le programme financé par un fond commun : Banque de France/La Poste/Caisse des Dépôts devrait permettre de former environ 20000 personnes en contact régulier avec les populations visées. Les déficients visuels (500000 à 1 million de personnes concernées), le ministère soutient l'action du Comité National de Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes pour

la mise en place d'un programme intitulé "Euro-Vision-France". Les sourds et les malentendants (4 millions de personnes visées). Des documents sont conçus et une cassette vidéo en langue des signes est réalisée, ainsi que d'autres documents utiles. Pour les handicapés physiques et mentaux, le ministère des Finances a participé au financement d'un jeu d'apprentissage spécial. Pour les personnes hospitalisées adultes un partenariat spécifique a été lancé avec l'Assistance Publique, un passeport pour l'euro est remis dans les dossiers d'admissions des patients (800 000 personnes concernées). Un jeu éducatif pour les enfants de 7 à 12 ans leur sera remis.

La lettre de l'Euro – document d'information édité tous les 15 jours par le ministère des Finances – est diffusée à 60 000 exemplaires pour permettre aux relais départementaux et à la presse de disposer d'informations régulières. Un effort considérable de formation à l'euro a été engagé par l'Etat au profit de ses agents. Les Administrations territoriales : région, département, les Collectivités locales : communes et Syndicats intercommunaux ont également fait procéder à la formation des personnels concernés par le suivi des budgets, les contrats de marché public, les régisseurs de services divers : parc auto, cantine scolaire, camping, etc... ainsi que ceux qui accueillent le public pour des renseignements. L'adaptation à l'euro de tous les systèmes informatiques doit être terminée pour fin septembre 2001.

Pour clore ce chapitre sur la communication, signalons que toutes les communes de France ont reçu, le plus souvent remis par le receveur percepteur avec qui elles gèrent leurs finances, onze brochures différentes entre novembre 1999 et septembre 2002, portant sur toutes les questions pouvant se poser dans leurs actions de chaque jour. A titre d'exemple je cite : Renseignement du public sur l'euro, Guide de gestion des emprunts, les constats de conversion, les marchés publics, la paye des agents des Collectivités locales. Le dernier diffusé en septembre est intitulé "Elus et collectivités locales - Comment informer le public".

J'ajoute que la Direction générale des Impôts a adressé 18 mois avant l'échéance à 4 350 000 entreprises une lettre explicative sur le basculement à l'euro des entreprises concernant les obligations fiscales et sociales.

En mars dernier un guide pratique du passage à l'euro de 16 pages tiré à 2 millions d'exemplaires avec des explications adaptées pour les différentes activités : Industrielle, PME, Industrie, Commerce, services et artisans a été adressé dans toute la France aux entreprises concernées. Les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres des Métiers, les Chambres

d'Agriculture organisent pendant toute l'année 2001 des réunions dans tous les départements avec l'appui de la Banque de France. Il ne m'est pas possible de citer toutes les initiatives prises par les organisations syndicales, les ordres des experts-comptables, des notaires, des juristes, etc... dans le cadre d'une véritable mobilisation sans précédent de toutes les forces vives du pays pour que se déroule dans les meilleures conditions possibles le passage à l'euro.

Vous me pardonnerez ce long chapitre sur la communication qui vous donne un aperçu de l'importance des moyens mis en œuvre qui sont aussi d'un coût que certains estiment à plus, beaucoup plus d'un milliard de francs.

Une nouvelle monnaie, même à l'époque où les mouvements de capitaux circulent à la vitesse de la lumière à travers le monde par les systèmes de communication électronique et les satellites, sera pour des centaines de millions d'européens d'abord des pièces et des billets.

Le logo choisi € est en fait une lettre grecque, le epsilon. C'est la première lettre de Europe et de Euro. Le nom euro a été adopté en décembre 1995 par le Conseil européen se tenant à Madrid. Les mots "euro" et "cent" ou centimes prennent un "s" au pluriel mais sur les pièces et billets les mots "euro" et "cent" sont en minuscules et invariables.

En Français le "cent" se prononce "sans", le mot pouvant prêter à confusion. L'appellation "centime" a été admise pour l'usage courant.

Les pièces et billets en euro

Il existe 8 pièces pour permettre les combinaisons de rendu de monnaie les plus précises par rapport à la valeur de l'achat ou de la vente d'un objet ou d'une marchandise. Les huit pièces euro se différencient par leur dimension, leur poids, le matériau, leur couleur et leur épaisseur. Chaque pièce possède une tranche différente. Ces caractéristiques innovantes doivent aider les utilisateurs et plus spécialement les aveugles et les malvoyants à reconnaître plus facilement les différentes valeurs unitaires.

Les pièces de 1, 2 et 5 centimes d'euro sont recouvertes de cuivre et d'une couleur tirant sur le rouge. Celles de 10, 20 et 50 centimes sont en alliage de couleur jaune. Les pièces de 1 à 2 euro sont bimétalliques en alliage de nickel. Chaque pièce possède une face commune à tous les pays de la zone euro et une face nationale personnalisée. Les pièces sont néanmoins valables dans tous les pays avec la même valeur dans la zone euro.

La frappe des pièces pour la France est réalisée par les ateliers des Monnaies et Médailles à Pessac (Gironde), elle a débuté le 11 mai 1998 au rythme de 12 millions de pièces par jours. Trois années de production à plein régime étaient nécessaires. Les normes de fabrication sont très strictes et placées sous le contrôle de la Banque centrale européenne. Elles garantissent un niveau de qualité plus sûr que n'importe quelle pièces actuellement en circulation.

Sur un besoin de 11 à 12 milliards de pièces nécessaires pour constituer un stock permettant une rotation convenable, 5 milliards de pièces étaient déjà réparties début septembre dans 80 centres d'éclatement en France métropolitaine et les quantités nécessaires transférées dans les territoires d'outre-mer sauf à Saint-Pierre et Miquelon. Cela représente des milliers de tonnes de métal à transporter, 32000 tonnes seront en place dans les délais prévus. Ces transports par trains spéciaux blindés font l'objet d'un dispositif de sécurité qu'il ne m'est pas permis de vous commenter sauf à écrire que des spécialistes des ministères des Finances, de la Banque de France, de la Défense, de la Justice, des Transports ont travaillé depuis plus d'un an sur les mesures à adopter.

Les forces de l'ordre sont largement mobilisées avec des moyens de hautes protections. Certains trajets de transport sont surveillés par satellite. Un important dispositif de sécurité coordonné par le ministère de l'Intérieur, comprenant plusieurs milliers de policiers, gendarmes et militaires est déjà opérationnel et en action. Pourrait s'y ajouter les mesures exceptionnelles du "type vigipirate" jusqu'au début de l'année prochaine.

Parlons maintenant des 7 billets qui sont tous identiques pour tous les pays de la zone euro.

Le graphisme de ces sept billets Euro, coupures de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros s'inspire du thème "Epoque et styles en Europe" par trois éléments architecturaux : les fenêtres, les portails et les ponts.

Au recto de chaque billet les fenêtres et les portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération qui règne au sein de l'Union européenne.

Au verso de chaque billet un pont représente la période de l'histoire évoquée par la coupure. Le pont symbolise aussi le lien qui unit les peuples européens entre eux, mais également avec le reste du monde.

Ces billets bénéficient des techniques de fabrication les plus évoluées. Ils sont "truffés" d'une trentaine d'éléments de sécurité, visibles ou détectables

par des machines spécialisées. Ils possèdent également des signes non reproductibles à partir de copie, des micro-lettres, des impressions chimiques par électrolyse en taille douce donnant du relief, facilitant de plus la reconnaissance par les personnes aveugles et malvoyantes.

Chaque coupure est de dimension différente avec une seule couleur dominante spécifique.

Le billet de 5 euros est gris, de 10 euros rouge, de 20 euros bleu, de 50 euros orange, de 100 euros vert, de 200 euros jaune, de 500 euros violet. La taille des billets grandit avec leur valeur.

La contrefaçon doit être ainsi rendue sinon impossible, beaucoup plus difficile. Le Conseil européen du 27 juin dernier vient de renforcer un certain nombre de mesures qui vont des sanctions pénales plus efficaces pour le faux monnayage à la mise en place d'une coordination au niveau européen entre la Banque centrale européenne, Europol et Interpol. Ces dispositions seront applicables dans tous les Etats membres de l'Union y compris ceux qui n'ont pas encore adopté l'euro comme monnaie unique.

Je me dois de signaler que la France réalise à elle seule plus de 50 % des saisies de fausses monnaies dans l'Union européenne alors qu'elle est l'un des pays dont le code pénal permet des sanctions de réclusions criminelles parmi les plus élevées d'Europe, qui sont selon les Etats de 5 à 20 ans. C'est dire la nécessité d'une harmonisation à l'échelle de l'Europe.

Au plus tard le 31 octobre, les titulaires de chéquiers en franc seront en possession d'un chéquier en euro et ils seront invités à en faire un large usage sans attendre davantage la fin de l'année. Le "chèque emploi" qui concerne plus d'1 500 000 personnes est depuis le 1er juillet systématiquement renouvelé uniquement en chéquier euro. Les cartes bancaires permettent de payer dès maintenant en euro, comme en franc, à la condition que le terminal du vendeur soit adapté, ce qui est le cas à plus de 80 % actuellement. Les virements et prélèvements automatiques seront au fil des prochaines semaines convertis en euro sans aucune formalité à accomplir, votre banque ou les C.C.Postaux transformeront toutes ces opérations sans frais.

A partir du 15 décembre 40 millions de sachets de pièces en euro seront à votre disposition aux guichets du Trésor Public, de la Poste et de votre banque. L'objet de cette mise à disposition anticipée étant de vous faciliter la reconnaissance des pièces avant leur utilisation à partir du 1er janvier. Le

sachet vous sera remis avec une contre valeur de 100 F à payer en Francs. Le basculement des comptes bancaires à vue des particuliers en euro sera terminé dès le 31 octobre ou 15 novembre au plus tard ainsi que les comptes d'Épargne et les comptes de prêts. Depuis juillet 2001 tous les agents de l'État, soit 2800000 personnes reçoivent leur salaire en euros. Les régimes de Sécurité Sociale, Mutualité Sociale Agricole, les Mutuelles complémentaires de garantie sociale, les Caisses de Retraites rembourseront ou payeront en euros bien avant le mois de décembre 2001.

Nous voici dans la dernière phase du passage à l'euro. Il n'est pas exagéré de penser que c'est un moment historique car il n'y a pas de précédent dans l'histoire de l'humanité qu'un jour, plus de 300 millions d'Européens se soient unis pour contribuer à un avenir toujours meilleur au profit de tous par une élévation des conditions et du niveau de vie de tous les citoyens européens

Robert DELOROZOY

Le rôle de l'euro dans la construction européenne

par Michèle SAINT MARC

La place de l'euro est centrale. Son instauration définitive va provoquer l'approfondissement de la construction européenne

L'Union européenne est née de l'impérieuse obligation d'éliminer des risques de guerre qui ont été la plaie de l'Europe jusqu'en 1945. L'aboutissement de cette ambition se situe dans le droit fil du lointain historique de notre continent. Les principes de base qui font la spécificité de l'Europe face à l'Amérique et à l'Asie s'expliquent par des racines culturelles qui ont lentement émergé. Citoyenneté, démocratie, christianisme et respect des droits de l'homme, ces principes ont été apportés par strates au gré des mutations historiques. Aujourd'hui ils sont devenus le ciment de la construction européenne qui a été voulue par les anciens belligérants pour réconcilier définitivement les anciens ennemis et éviter de nouveaux conflits armés. L'introduction de la monnaie unique n'est pas seulement une étape du long processus de la reconnaissance de l'identité de l'Europe, elle en est un des moteurs car elle entraîne l'homogénéisation des structures politiques, économiques et sociales.

Les idées de base derrière ce processus d'intégration ne doivent jamais être oubliées – sinon une attention disproportionnée est accordée aux intérêts nationaux égoïstes qui risquent de freiner l'intégration. Concernant l'euro, par exemple, l'évolution de son taux de change avec le dollar est par nature volatile et ne doit pas être confondue avec l'événement historique majeur que constitue aujourd'hui l'usage d'une seule monnaie fiduciaire – et non plus d'une monnaie-marchandise comme l'était l'or au XIXe siècle – par plus de 300 millions d'Européens. L'euro est la preuve tangible que les peuples européens ont désormais une confiance commune dans leur unique monnaie. Or, la monnaie est un des attributs de la souveraineté nationale... l'étape est donc capitale et sa réussite riche d'avenir.

La place de l'euro est au centre du processus de la construction européenne

La construction européenne a commencé il y a 50 ans. Pour éviter que les motifs de désaccord ne l'emportent rapidement sur les raisons de s'entendre, les "pères fondateurs" (Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi) ont eu l'habileté de commencer par intégrer les Six (France, Allemagne, Benelux, Italie), ce qui était le plus facile, afin de progresser ensuite avec plus d'assurance dans les domaines plus difficiles à mettre en commun. Successivement ce furent la CECA (Communauté du Charbon et de l'Acier) en 1951, la CEE (le marché commun) et l'Euratom (Communauté de l'énergie atomique) par le traité de Rome le 25 mars 1957. Puis en 1973, les Six devinrent Neuf par l'accession du Royaume Uni, de l'Irlande et du Danemark. L'unification monétaire devint prioritaire seulement à partir de 1979 ; c'était le couronnement des autres mises en commun. Le SME (Système Monétaire Européen) qui créa l'Ecu, monnaie-panier (formée par la moyenne pondérée des monnaies des pays membres). La Grèce en 1981, l'Espagne et le Portugal en 1986, rejoignent les Neuf qui désormais deviennent les Douze. En 1986 la signature de l'acte unique parachève le marché commun en instituant la liberté de circulation des marchandises, des services et des capitaux. En 1992 le traité de Maastricht, intitulé "traité sur l'Union européenne", réorganise les instances politiques et relance le processus d'union monétaire en prévoyant l'instauration progressive d'une monnaie unique : l'euro. C'est alors qu'en 1995 les Douze passent à Quinze par l'adhésion de la Finlande, de la Suède et de l'Autriche.

Aujourd'hui, les Institutions européennes couvrent les principaux secteurs de la vie politique et économique et elles se substituent aux instances nationales avec une intensité variable. En allant de l'intégration la plus faible à l'intégration la plus forte des compétences de l'Union européenne (UE), on note que la politique étrangère, la police et la défense sont peu déléguées à l'UE. Par contre, la politique régionale, la politique sociale, la formation et l'environnement sont partagées avec les gouvernements. Le principe de subsidiarité (l'UE ne doit intervenir que dans les domaines d'intérêt commun et que lorsque les Etats ne peuvent intervenir efficacement seuls) dessine des frontières qui restent encore floues et qui ne se précisent que progressivement. Les compétences de l'UE sont les plus fortes dans les secteurs où les Etats les lui ont complètement transmises : la politique agricole commune, la politique de la concurrence, la liberté des mouvements de marchandises, de services et de capitaux, la politique monétaire. En ces domaines, le fédéralisme qui est parfois redouté est déjà une réalité.

La création de l'euro a déjà beaucoup stimulé la construction européenne de par les conditions de son adoption, et il continue de le faire puissamment, même si c'est d'une manière plus discrète.

L'euro a été baptisé en décembre 1995 au Conseil européen de Madrid. Le traité de Maastricht de février 1992 avait défini avec précision les conditions que devaient remplir les pays candidats pour être autorisés à participer à l'Union monétaire. Le but des critères était de rendre la nouvelle monnaie stable et viable en réduisant les écarts inflationnistes entre les pays afin que la politique monétaire unique soit durablement supportable par tous. Les critères de Maastricht ont obligé les pays à converger vers les pays les plus "vertueux". En effet, ils faisaient référence à la situation des meilleurs sur le plan monétaire :

1. Pour l'inflation : chaque pays candidat devait avoir un taux moyen annuel d'inflation n'excédant pas de plus de 1,5 point celui des trois pays les plus performants.

2. Pour les finances publiques, deux ratios devaient être respectés : a/ un déficit public n'excédant pas 3% du PIB ; b/une dette publique inférieure à 60% du PIB, ou en voie d'y parvenir rapidement.

3. Le taux d'intérêt de long terme des obligations d'Etat ne devrait pas dépasser de plus de deux points le taux d'intérêt des trois pays les plus performants en terme de stabilité des prix.

4. Pour le taux de change, la devise devait avoir respecté la marge de 15 points par rapport à son taux pivot sans tensions graves durant au moins les deux dernières années précédant l'intégration à la monnaie européenne.

Cette convergence des principaux indicateurs conjoncturels vers la situation des meilleurs était donc obligatoire pour la qualification à entrer dans l'euro en janvier 1999.

Une fois l'entrée dans la monnaie unique acquise, la Banque centrale Européenne (BCE) est devenue la gardienne d'un certain modèle économique assurant une croissance non-inflationniste. Le traité de l'Union européenne assigne au Conseil des Gouverneurs de la BCE (constitué des 6 membres du Directoire et des 12 gouverneurs des Banques centrales nationales), la responsabilité entière et en toute indépendance à l'égard des pouvoirs publics de la politique monétaire dans la zone euro. Le Traité stipule que : la stabilité des prix est l'objectif prioritaire et sans ambiguïté de la BCE. Cet objectif est recherché à moyen terme, c'est-à-dire qu'il peut souffrir des dépassements transitoires. La dynamique de croissance derrière cette priorité à la non-inflation repose sur le scénario qu'en maintenant l'inflation à un niveau réduit, la BCE crée un environnement de taux d'intérêt faibles et stables qui stimulent l'investissement, donc la croissance et l'emploi.

La convergence

Très vite la convergence imposée par le seul traité de Maastricht entraîna d'autres convergences. Il en est ainsi de la politique budgétaire. En effet, la tentation est grande pour des gouvernements qui affrontent des risques de ralentissement ou de surchauffe de l'activité de compenser les effets redoutés d'une politique monétaire qui est la même pour les Douze pays-membres par des mesures inverses de politique budgétaire. La dépense publique et la fiscalité restent en effet toujours sous l'autorité des gouvernements nationaux. L'autonomie des finances publiques ne générerait pas de tensions inflationnistes si les économies européennes étaient flexibles. En effet, une stimulation excessive dans un Etat attirerait les facteurs de production des autres Etats et la croissance additionnelle serait diluée dans l'ensemble sans engendrer de hausse des coûts d'un seul pays. Mais ce n'est pas le cas de l'Europe dont la main-d'œuvre est moins mobile qu'aux Etats-Unis. Le "Pacte de stabilité et de croissance" fut donc institué en 1996 pour limiter les excès de stimulation budgétaire dans les phases cycliques de ralentissement de l'activité. Il astreint les gouvernements à restreindre les déficits publics sous peine de sanctions.

D'autres effets de convergence dus à l'existence de l'euro se manifestent même s'ils ne nécessitent pas d'engagements politiques spécifiques visibles, ni d'initiatives politiques nouvelles. Il en est ainsi de la politique fiscale. Aujourd'hui, avec la liberté de circulation des capitaux, aucun gouvernement ne peut se permettre d'augmenter le taux de prélèvements obligatoires sans risquer de provoquer la fuite des capitaux, des investissements et donc le ralentissement de la croissance au profit des autres pays de l'UE. C'est le sens du débat qui a cours aujourd'hui dans le monde politique français sur l'attractivité du site France. Par ailleurs, par définition, la monnaie unique élimine les variations des prix à l'intérieur de la zone qui seraient dues à la variation des taux de change entre les pays membres. Auparavant, les importations et les exportations de chacun des pays équivalaient en moyenne environ à 30% du PNB des économies de la zone euro et en conséquence elles étaient très sensibles aux mouvements des taux de change. Depuis l'introduction de la monnaie unique le commerce intérieur à la zone euro n'est plus exposé aux risques de changes et vis-à-vis du reste du monde, la zone euro est une économie très importante (306 millions de consommateurs solvables) et fermée puisque les exports et les imports comptent approximativement pour 15% de son PIB.

L'approfondissement

L'existence de l'euro engendre aussi un approfondissement des réformes structurelles. L'euro permet d'achever la construction du marché unique, l'objectif de celui-ci est de permettre au secteur productif de réaliser des économies

d'échelle substantielles et à toute l'épargne européenne d'être orientée vers des investissements les plus efficaces. Il renforce également la transparence des marchés et stimule la concurrence et l'innovation au profit des consommateurs. En outre, l'introduction de l'euro a été un moteur puissant des fusions et acquisitions dont le marché européen est parmi les plus dynamiques au monde (le montant total des opérations s'élève à 900 milliards de dollars en 2000).

La politique monétaire unique favorise les mutations dans le secteur financier.

- A partir du 1er janvier 1999, les opérations transfrontières sur le marché monétaire se sont accrues pour atteindre plus de 50% de l'activité totale, sur tous les segments du marché. L'intégration des marchés de taux d'intérêt est particulièrement poussée. L'EONIA (European Over Night Interest Average) et l'EURIBOR (European Inter Bank Offered Rate) sont désormais des taux de référence uniformes acceptés par tous les intervenants.

- De même, pour le marché des produits dérivés de court terme, l'intégration, la standardisation et la profondeur se sont accrues. Ces mutations structurelles du marché monétaire de la zone euro ont amené les intervenants des marchés à concentrer leur activité de gestion de trésorerie en euro afin de bénéficier d'une meilleure liquidité sur le marché secondaire.

- S'agissant des marchés obligataires et boursiers, les progrès sont également significatifs. L'euro a été, avec le dollar, la monnaie d'émission obligataire dominante durant le premier trimestre 2001. De plus, les investisseurs européens ont considérablement diversifié leurs portefeuilles obligataires, surtout depuis la suppression du risque de change. Rappelons en outre, la tendance aux fusions ou aux coopérations étroites entre bourses, systèmes de règlement de titres, chambres de compensation et autres organisations de ce type. Si l'euro n'avait pas été créé, les bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam bientôt rejointes par la bourse de Lisbonne n'auraient pas fusionné pour créer EURONEXT.

- S'agissant des réformes structurelles non financières. L'Euro favorise les meilleures pratiques par le biais d'un renforcement de la coordination des politiques structurelles des Etats membres dans des domaines comme les marchés du travail, l'éducation et la formation, les incitations à la création d'emplois, l'efficacité de la protection sociale, etc. L'union monétaire stimule incontestablement la mise en œuvre de réformes structurelles sur le marché du travail. L'accélération de la mobilité du capital et la fluidité du marché unique vont rendre les entreprises de plus en plus sensibles à l'environnement économique et social général quand elles choisissent un lieu d'implantation dans la zone euro.

Les déterminants de la localisation des investissements dans la zone euro constituent, aujourd'hui, l'incitation majeure à l'engagement des réformes nécessaires.

On est aussi témoin d'une interaction qui s'accélère de part et d'autre des frontières dans tous les secteurs non plus économiques mais culturels, sociaux et scientifiques.

Les monnaies nationales sont souvent considérées comme un symbole important de l'identité nationale. La mise en place de l'euro n'affecte en rien les identités nationales des Etats membres, elle stimule seulement la promotion d'un mode de pensée pro-européen. L'arrivée des pièces et billets de l'euro va être l'occasion de faire la synthèse entre deux patriotismes : celui de son propre pays dont chacun continuera d'être fier en se rappelant ce qu'il a apporté à l'Union européenne au niveau culturel, scientifique, spirituel, et celui d'appartenir à l'Europe. L'union européenne avec sa nouvelle puissance politique, économique et culturelle apporte aux citoyens européens un objet de fierté, celui de garantir la citoyenneté, la démocratie, l'humanisme, le respect des droits de l'homme. Ces principes nés en Europe ne sont-ils pas aujourd'hui revendiqués comme un objectif à atteindre sur l'ensemble de la planète ?

Michèle SAINT MARC

Les surprises de l'euro

par Charles DELAMARE

L'avènement de l'euro généralisé au début de 2002 a été très bien préparé au niveau technique. Très négligé au niveau moral et politique. Le choc va être ressenti durement par l'économie parce qu'il va être brutal pour les individus non spécialistes.

Rarement une opération nationale et internationale aussi lourde, aussi complexe, aussi grosse de conséquences aura été préparée, vis-à-vis de l'opinion, avec autant de légèreté. La plus grande réforme monétaire de tous les temps, celle de l'euro, aboutissant à la fusion de douze devises souveraines n'aura guère plus suscité l'attention des médias français que les remous à l'Olympique de Marseille ou que les règlements de compte entre factions corses.

L'euro des spécialistes

Certes les responsables techniques de l'opération ont fait leur travail. Et bien ! qu'il s'agisse du Comité National del'Euro ou de la Banque de France. Ils affichent d'autant plus d'assurance que pour eux la fusion se déroule par étapes, avec succès, déjà depuis le 1er janvier 1999. A la Banque de France, dans les organismes financiers, dans les marchés internationaux, au sein des grandes entreprises l'euro s'affirme depuis près de trois ans. Armature de la parité fixe entre les douze monnaies de l'Union, il a permis à celle-ci de surmonter sans douleur les coups de boutoir successifs et contradictoires que le dollar inflige au reste du monde, selon les variations de la conjoncture à l'intérieur des Etats-Unis. Si l'euro n'était pas déjà en vigueur les différentes monnaies européennes, comme en 1985 ou en 1992, auraient dû être réajustées à la hâte, à la diable, de manière différente, sinon opposée entre elles, face à la pression irrésistible de la devise américaine. Ces manœuvres contradictoires auraient suscité des mesures restrictives dans chacun des états, sur le plan budgétaire et bancaire, une diminution des échanges, un freinage brutal des économies. Celles-ci se seraient fait concurrence de manière déloyale les unes par rapport aux autres en tirant toutes les ficelles que leurs instances politiques respectives s'empressaient autrefois de mettre à leur disposition.

La stabilité dans l'Union, ce succès remarquable, a été occulté pendant plus de deux ans par les jérémiades sur la faiblesse de l'euro comme si celle-ci, à côté de réels inconvénients, n'avait pas constitué la force principale des exportateurs et le meilleur soutien à l'emploi ! La réussite de l'euro en son état actuel inspire aux responsables monétaires des Douze une confiance, excessive probablement, sur le succès avec lequel sera franchi le dernier obstacle à l'instauration définitive de la monnaie européenne. Pourtant, celui-ci est de taille ! Dans la nuit du destin, entre le 31 décembre 2001 et le 1er janvier 2002, les Européens quels qu'ils soient, changeront de registre, de référence et de mentalité. L'euro, jusqu'ici l'affaire de spécialistes chevronnés, va devenir d'un coup l'affaire de tous. Cette modification quantitative sera aussi qualitative. Une révolution comme l'a écrit Jean Boissonnat ! L'ampleur du changement ne paraît pas encore avoir été exactement mesurée par les professionnels de la politique. Ces derniers, si enclins à critiquer les gérants du Système bancaire européen, amers qu'ils sont de constater que leur propre rôle dans la prise de décision monétaire est réduit de plus en plus à celui de trublions incompetents, n'ont même pas tenté de saisir cette occasion de démontrer leur capacité à comprendre et à anticiper les préoccupations de leurs électeurs. Alors que l'écoute de ces derniers fonde l'essentiel de leur légitimité ! Les réactions de colère, de désespoir et d'humiliation que vont manifester les citoyens de base au moment de la transition de janvier 2002 surprendront le monde politique avec d'autant plus de vigueur. A part quelques émissions télévisées où les petits enfants, supposés si à la page, sont chargés de ridiculiser leurs grands parents, rien n'a été vraiment entrepris jusqu'en septembre 2001 pour faciliter aux larges couches de la population la compréhension et l'acceptation des bouleversements que la nouvelle monnaie va leur imposer dans leur vie quotidienne. L'opinion publique est restée largement insouciante, au moins jusqu'à la rentrée d'octobre. Elle n'a pas été préparée sérieusement à une mutation qui va toucher les Français dans ce qu'ils ont de plus cher, après leur famille : leur portefeuille. Six mois avant la date fatidique malgré les incitations des autorités, 4,26% seulement des actes de paiement ont été effectués en euro, selon la Fédération bancaire française. Le choc de la rupture définitive sera ressenti avec d'autant plus d'acuité. Il va en 2002 dominer l'actualité à plusieurs niveaux.

Les affres de l'euro populaire

Le sort des caissières dans les grandes surfaces et dans les petits commerces ne sera guère enviable à partir du 2 janvier prochain ! Les ménagères, non sans de bonnes raisons, craindront d'être la victime des "arrondis" grâce auxquels les prix des poudres de lessive jusqu'au beurre seront tirés vers le haut. Elles ne se gêneront pas pour ralentir considérablement, aux fins de vérifica-

tion, la procédure de règlement de leurs achats. Congestion et récrimination vont régner dans tous les magasins. Le Gouvernement a transféré sur ceux-ci la responsabilité majeure de la conversion en leur imposant jusqu'au 17 février 2002 la tenue d'une double comptabilité en euros et en francs. La charge de travail qui en résultera représente l'équivalent de 3% du chiffre d'affaires de la distribution. Celle-ci s'efforcera de faire payer à la clientèle ce service qu'elle n'est pas habituée à rendre, ni qualifiée pour le faire. Depuis le Moyen Age, le métier de changeur nécessite pour être exercé dans des conditions normales et sûres le prélèvement de commissions substantielles. Les pouvoirs publics ne se soucient pas de ces basses considérations matérielles. Pour corser le défi lancé aux milieux de la distribution, ils ont décidé qu'à partir du 1er janvier 2002 la loi des 35 heures s'appliquera aux PME qui forment la grande majorité des entreprises du commerce. Le début de cette réforme malgré quelques aménagements de dernière heure ne pouvait pas être "mieux" choisi quand il a été fixé au jour même où la charge de travail habituelle sera considérablement alourdie par le passage à l'euro !

La mauvaise humeur, c'est un euphémisme, va grossir. Elle déferlera d'une manière ou d'une autre au moment des élections présidentielles. Le gouvernement ne paraît guère s'en soucier bien qu'il soit obnubilé par ces dernières.

Les autorités de tutelle de leur côté se préoccupent des menaces d'inflation qui proviendraient d'une hausse des prix de vente, selon le mécanisme décrit plus haut. C'est pourquoi elles agitent l'épouvantail des anciennes procédures dirigistes et remobilisent les limiers poussifs de la Direction de la concurrence et des prix pour multiplier les contrôles, au grand déplaisir supplémentaire du commerce de détail.

Déflation, danger !

Elles paraissent rester indifférentes, en revanche, à un autre mal, encore plus pernicieux, la déflation. Celle-ci sera attisée par deux phénomènes. Le premier est de nature psychologique. La crainte d'une manipulation en leur défaveur, au moment du changement de monnaie, amènera nombre de consommateurs à restreindre leurs achats. Ce réflexe de méfiance sera exacerbé par l'examen des premiers bulletins de paie rédigés en euro, distribués à la fin de janvier. La prise de conscience de la contraction nominale de leurs revenus suscitera chez les salariés une prudence renouvelée dans la gestion de leurs dépenses. Or la consommation tire l'économie !

Un second phénomène alimentera également les tendances déflationnistes, bien que les autorités administratives fassent semblant de le négliger, parce qu'il

n'est pas "convenable". Une partie importante des moyens de paiement sera détruite au cours de la période de transition. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit de liquidités accumulées en billets depuis des années d'épargne... ou de dissimulation fiscale. Le ministre des Finances a décidé de remonter de 20.000 F à 50.000 F la limite à partir de laquelle peuvent être déposés en banque des montants en argent liquide qui ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration d'identité ou de justificatif. Cette mesure, timide, ne suffira pas à éponger la partie, non négligeable, de l'encaisse en billets (4% du PIB en France, 10% en Espagne, 7% en Allemagne) correspondant à des opérations n'entrant pas en comptabilité. Devant la crainte de recueillir de "l'argent sale", instillée journallement aux employés de banque, en vue de la lutte, fort légitime, contre le blanchiment de capitaux, il est probable que les détenteurs de billets de 500 F ou de 200 F dépassant au total le niveau des 50.000 F seront dissuadés de procéder à la conversion en euros d'une partie de leurs disponibilités de peur d'avouer ainsi leurs turpitudes passées. Le "travail au noir" dont le chiffre d'affaires annuel est estimé à plus de 300 milliards de francs par an en France ne retrouvera pas en 2002 sa contrepartie en euros. D'où un affaiblissement du revenu global.

L'assainissement, heureux en soi, qu'entraînera à terme cette opération, n'en créera pas moins dans l'immédiat une série de perturbations négatives : une montée du chômage indemnisé, une perte de pouvoir d'achat chez un ou deux millions de travailleurs non déclarés, la chute des ventes dans les magasins consacrés au "bricolage", l'entrée dans la délinquance des émigrés clandestins, etc.

Difficultés imprévues

Après la poussée de consommation que provoquera au dernier trimestre 2001 la liquidation partielle, et à tout prix, de la monnaie fiduciaire en voie d'extinction, un coup de froid dans la conjoncture, un "choc déflationniste" n'est nullement à exclure pour l'année prochaine¹.

Nos gouvernants seront surpris de voir surgir ces différentes complications auxquelles ils ne paraissent pas s'être préparé. Ils se sont concentrés sur les périls, bien réels, qu'entraîneront les énormes mouvements de fonds correspondant à la livraison de la nouvelle monnaie et au retrait de l'ancienne. Les attaques à main armée risquent de se multiplier à l'exemple de celles des pirates abordant jadis les galions chargés d'or dans la mer des Caraïbes. La recherche de liquidités nouvelles va en être d'autant plus intensifiée que l'on craindra des perturbations dans leur approvisionnement à la suite de quelques "hold-up". La

¹ L'attentat de New York intervenu après la rédaction de cet article ne peut évidemment qu'agir, avec encore plus de force, dans le même sens.

loi de Gresham selon laquelle la mauvaise monnaie (le franc) chasse la bonne (l'euro) va trouver une nouvelle illustration. Des dysfonctionnements apparaîtront, causés par une pénurie de nouveaux moyens de paiement. Il serait surprenant que les syndicats qui régissent la Banque de France ne cherchent pas à profiter de cette situation pour obtenir satisfaction à l'égard d'anciennes revendications ou de nouvelles, imaginées pour la circonstance.

Ces difficultés de mise en place de la monnaie européenne seraient aisément surmontées si le gouvernement actuel avait su donner un sens fortement positif à cette vaste opération. Il est flagrant que MM. Jospin et Moscovici, les deux principaux responsables de la politique européenne ainsi que M. Chirac n'ont pas le cœur à l'ouvrage, initié par François Mitterrand. Ils ne semblent pas soulevés d'enthousiasme par l'approfondissement et encore moins par l'élargissement de l'Union. Ils n'ont témoigné que peu d'envie de motiver leurs concitoyens, de leur infuser de l'optimisme, même pas d'énumérer en détail les avantages que leur apportera l'union monétaire. On distribue beaucoup de papier, on ne donne pas beaucoup de raisons. On s'est contenté d'insister sur le fait qu'un voyage dans la Communauté ne nécessitera plus de procéder à de coûteuses et fastidieuses opérations de change. Comme si la fin de ces inconvénients qui concernent 10% de la population pendant 5% de son temps pouvait contrebalancer les immenses difficultés que rencontreront tous les autres pendant plusieurs mois, sinon pendant plusieurs années, à procéder chaque jour mentalement à plusieurs opérations de conversion entre franc et euro ! Le seul espoir que ces problèmes seront finalement résolus réside dans la débrouillardise dont on crédite le peuple français !

Mais de tout ce que la monnaie unique apporte d'enrichissant, d'exaltant, de prometteur, qui en a jamais parlé au gouvernement ? Comment des hommes qui se lancent dans un changement aussi fondamental, qui entraînent derrière eux dans cette aventure exaltante leur pays et les générations à venir, comment ces hommes peuvent-ils rester aussi discrets, aussi réservés, aussi passifs, aussi grognons même devant cet événement majeur qu'ils sont censés conduire ?

La réponse est évidente. Ils n'ont pas la foi. Ils ne sont pas portés par une croyance sincère dans les bienfaits de la construction européenne. Ils ne se sont pas même aperçu que la généralisation de l'euro allait rendre populaire au sens original du mot, parce qu'inscrit dans la vie quotidienne de trois cent cinquante millions d'individus, le fait que cet immense espace communautaire constitue désormais le cadre de vie de ses citoyens. Un horizon qui d'un coup, en cette nuit du 31 décembre, va s'ouvrir, va s'élargir pour tous de manière considérable. Beaucoup en ont peur. Il eût fallu les rassurer, les soutenir, les

guider. Montrer le chemin !

Ne devrait-ce pas être le rôle de ceux qui assument des responsabilités gouvernementales ?

Ne devrait-ce pas être leur devoir que de préparer leurs sujets non au mécontentement, mais à l'espérance d'une vie meilleure ? N'aurait-il pas été opportun d'aider nos compatriotes à surmonter les craintes que leur causera le casse-tête de la nouvelle monnaie en leur faisant valoir les considérables profits personnels et familiaux qu'ils en retireront en matière de stabilité des prix, d'expansion économique, de sécurité de l'épargne, d'épanouissement humain, de multiplication et d'enrichissement des emplois ?

Le manque de dynamisme du Gouvernement, son engluage dans les minuscules querelles de la cohabitation n'est pas seulement ridicule, il sera nuisible dans la difficile conjoncture mondiale qui se dessine pour l'an prochain.

La rétraction d'initiative qui frappera l'économie française en 2002, pour toutes les raisons indiquées ci-dessus, empêchera celle-ci à un moment crucial de jouer un rôle d'entraînement, à côté de ses principaux partenaires, en particulier de l'Allemagne. Cette dernière, déjà au bord de la stagnation, va subir à plein, de son côté, la méfiance de ses nationaux à l'égard de l'euro, usurpateur du roi deutschemark. En même temps une grosse partie du pouvoir d'achat emmagasiné dans la monnaie allemande et qui est répandue en Europe de l'Est comme refuge de valeur va être stérilisée. Qui convertira en effet les deutschemarks en euros au fin fond de la Serbie, de la Pologne ou du Kazakhstan ? Cette perte de pouvoir d'achat freinera les exportations européennes. Elle renforcera les tendances déflationnistes.

Un nouveau gouvernement pour une nouvelle Europe

Le risque qui guette l'Union européenne en 2002 est bien celui de la déflation. Tomber dans un tel péril n'est pas plus réjouissant que de persister dans l'inflation, comme les autorités monétaires ne cessent de le redouter. Au même moment que la généralisation de l'euro, la grande lessive des bilans issus des concentrations et des fusions de la "nouvelle économie" va battre son plein l'an prochain. Sous la pression de leurs actionnaires, représentés souvent par les puissants fonds de retraite, les présidents des plus grandes sociétés du monde seront obligés peu à peu d'avouer les pertes abyssales dont ils sont responsables parce qu'elles proviennent des dépréciations d'actifs, elles-mêmes conséquence directe des fusions gigantesques menées pour la gloire et pour la frime. Les fonds propres de sociétés, autrefois saines, sont

souvent devenus inférieurs à leurs dettes. La publication au début de 2002 des résultats pour l'année 2001 dévoilera les erreurs énormes qui ont été commises sous l'influence des arrangeurs de fusions et d'acquisitions.

Il n'est pas absurde de craindre que l'an prochain la vague déflationniste résultant au plan mondial de la liquidation des folies de la nouvelle économie vienne renforcer et grossir celle qui en Europe sera soulevée par la relève monétaire. L'éclatement de l'énorme bulle spéculative dans les principales places boursières risque d'entraîner pour l'Union européenne des conséquences aussi graves que celles dont souffre déjà le Japon depuis dix ans. La baisse des taux et le gonflement du déficit budgétaire n'ont en rien résolu les problèmes de l'Empire du Soleil levant ! Ce sont les seules armes qui restent aux gouvernements européens en cas de fléchissement de la consommation.

Raison de plus, répondront les vrais défenseurs de l'Europe pour réaliser au plus vite et au mieux non seulement la monnaie unique, mais aussi l'Europe unique. A la différence de l'Empire nippon, s'étend aux portes des Quinze un immense chantier, celui de la reconstruction de l'Europe orientale. Utilisons cette opportunité, diront-ils !

Ils auront raison, si les dirigeants des douze états, en particulier ceux de la France changent de mentalité et se cuirassent d'une nouvelle détermination, en retrouvant le dynamisme d'un Schuman ou d'un Monnet face à une situation révolutionnaire.

Une Union tiède comme la conçoivent et la pratiquent les actuels sceptiques placés à la tête de notre pays sera incapable de faire face à ses problèmes internes et aux pressions venant de l'extérieur.

L'avènement de l'euro s'effectuera au milieu de difficultés beaucoup plus réelles que les autorités actuelles ne l'ont laissé croire. Mais c'est sa réalisation pleine et entière, point de départ d'une nouvelle politique qui permettra à l'Union d'affronter avec succès le défi du nouveau siècle.

Seuls des Européens convaincus, sauront prendre ce tournant historique. Quand accéderont-ils aux commandes ? Il y a urgence.

Les "européens" ont fabriqué l'euro. A son tour, l'euro doit fabriquer des européens !

Charles DELAMARE

L'argent vu par
MOLIÈRE

"Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! Justice, juste ciel ! je suis perdu, je suis assassiné ; on m'a coupé la gorge : on m'a dérobé mon argent... Hélas ! mon pauvre argent ! mon pauvre argent ! mon cher ami ! on m'a privé de toi ; et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie : tout est fini, pour moi, et je n'ai plus que faire au monde..."

Extrait de *L'avare, acte IV*

L'euro succède au franc...

par Philippe MARCHAT

*Cette construction politique menée de manière très rationnelle
constitue une grande aventure.*

Sans en avoir vraiment conscience, les Français – ou du moins la plupart d'entre eux – sont en train de vivre une période de changement de monnaie à nulle autre pareille. Période certes récente, d'une durée malaisée à définir avec précision en raison de la difficulté d'en fixer la date de départ, mais qui constitue en tout état de cause un événement unique en son genre et en tous points inédit.

De tout temps, la monnaie a été, pour les Etats, comme pour chaque citoyen, un élément fondamental de la vie quotidienne, en raison des trois fonctions, chères aux économistes, qu'elle exerce, en étant à la fois un incontournable intermédiaire d'échanges, un étalon de valeurs et un instrument d'épargne. Pour remplir simultanément ces fonctions, la monnaie circule depuis des lustres sous sa double forme fiduciaire de billets et de pièces, qui a relativement peu évolué, et scripturale, elle en pleine évolution, depuis l'introduction, à l'échelle mondiale, des cartes, des puces et d'une variété grandissante de moyens de paiement électroniques. Mais, beaucoup plus importante encore que cette "superintendance" de plus en plus sophistiquée qu'assurent banques centrales, autorités monétaires et un nombre croissant d'établissements financiers aux antennes multinationales grandissantes, c'est la confiance portée, tant par le moindre des citoyens que par les marchés financiers de plus en plus influents, à ce très particulier "bien indirect" qu'est la monnaie, qui est à la base de sa force et de son bon comportement.

Une construction politique

Le 18 février 2002, à 0 heure, le franc aura perdu son cours légal, après que son utilisation sous sa forme scripturale ait cessé le 1er janvier précédent. Ce qui marquera la disparition définitive de ce franc plus que séculaire, créé en 1360 par le roi Jean, et réactivé sous la Révolution, le 18 germinal an III, (1795) sous le nom de franc germinal, auquel les Français sont historiquement attachés, mais

peut-être moins cependant que les Allemands le sont à leur deutsche mark, symbole de leur renaissance politique et économique au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Ces deux monnaies, comme les neuf autres de la zone euro, que la drachme grecque rejoindra le 1^{er} janvier 2002, seront alors remplacées par la nouvelle monnaie, unique, commune à douze Etats européens, dont l'histoire, plus brève, est déjà riche. Bien qu'il ne comporte aucune référence expresse à la monnaie unique, c'est le traité de Rome, du 25 mars 1957, qui, instituant la Communauté Economique Européenne (la CEE), dite Marché Commun, en est à l'origine, avant que le Plan Werner du 27 octobre 1970, relatif à l'Union Economique et Monétaire en vue de créer une monnaie commune (mais non encore unique) aux Etats alors membres de la CEE ne fixe expressément, pour la première fois, cet ambitieux objectif. Il faut alors attendre le 5 décembre 1978 pour que soit conclu, à l'initiative du président français Giscard d'Estaing et du Chancelier allemand Helmut Schmidt, un accord sur le Système Monétaire Européen (le SME) qui crée à la fois, ex nihilo, une nouvelle monnaie composite, commune mais non unique, l'Unité de Compte Européenne (l'UCE) et un système monétaire qui fonctionnera plusieurs années, non sans diverses vicissitudes, entre les Etats membres de la Communauté, sous le nom de "serpent monétaire". Début 1981 l'UCE est remplacée dans le budget communautaire européen, que gère la Commission Européenne, par l'Ecu, (l'European Currency Unit.). Monnaie également composite et commune à l'Europe, celui-ci intègre, selon des pourcentages fixés en fonction du poids économique et des populations, les différentes monnaies des Etats y participant alors, que rejoindront la Grèce en 1981, puis l'Espagne et le Portugal le 1er janvier 1985. Tandis que la Commission, qui définit chaque jour en fin de matinée par rapport aux principales autres monnaies (dollar et yen) la parité de l'Ecu " officiel " qu'elle utilise pour ses prêts et subventions, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), également créée par le traité de Rome pour contribuer par ses prêts et ses garanties au développement de la Communauté, promeut activement de son côté l'usage de l'Ecu "privé" utilisé sur les différents marchés obligataires.

C'est toutefois le traité de Maastricht qui est véritablement à l'origine de la monnaie unique européenne. Oeuvre à la fois des chefs d'état et de gouvernement des Etats membres de l'Union Européenne, de la Commission et des gouverneurs de leurs banques centrales, ce document fixe, entre autres, les critères à respecter par chacun des Etats pour adopter l'euro, les principes et les règles de fonctionnement du Système Européen de Banques Centrales (le SEBC) et, dans une annexe particulière, les statuts de son organisme principal, la Banque centrale Européenne, la BCE, appelée à succéder à l'Institut Monétaire Européen, l'IME, qui avait fait, sous la présidence du Professeur Lamfalussi, un travail préparatoire considérable. Après d'âpres négociations, le siège en sera établi à

Francfort, et la présidence confiée au Gouverneur de la Banque centrale néerlandaise, Wim Duisenberg, dont la durée du mandat, bien que statutairement de huit ans, reste cependant encore incertaine.

Sur le plan politique, le traité se heurte à des oppositions, variables selon les Etats, qui conduiront la Grande Bretagne, le Danemark (après un référendum négatif, à la différence de celui qui suivit en France) et la Suède, malgré sa récente adhésion à l'Union Européenne, à réserver leur participation à la zone euro. Sur le plan technique, les négociateurs du traité, et les gouverneurs des Banques Centrales, dont celui de la Bundesbank, avaient fort sagement imposé qu'un certain nombre de critères de bonne gestion financière et monétaire soient scrupuleusement respectés par chaque Etat pour pouvoir adopter l'euro. Leur pérennisation, même après l'adhésion, interviendra ultérieurement, toujours à juste titre, avec l'établissement du Pacte de Stabilisation et de Croissance, qui conduit la Commission Européenne, puis le Conseil des chefs d'Etats et de Gouvernements à analyser chaque année la situation économique et financière de chaque Etat, ainsi que son évolution prévisible, et à faire, en tant que de besoin, des recommandations, voire même à prendre des sanctions financières si certains critères, notamment budgétaires n'étaient plus respectés. Ceux des critères, relatifs à la stabilité des prix (l'inflation) et des changes, qui, lors de la négociation du traité, paraissaient devoir poser le plus de problèmes, ne furent pas, lors de "l'examen d'entrée" les plus sujets à caution, mais en définitive, et contre toute attente, ceux relatifs au déficit budgétaire (moins de 3 % du PIB) et à l'endettement des Etats (moins de 60 % de ce même PIB). Ce constat dénote la difficulté qu'il y a à prévoir l'évolution de la conjoncture, aussi bien générale que propre à chaque Etat. Ainsi, les pays méridionaux, Italie, Espagne et Portugal, parfois qualifiés par certains avec un certain dédain de "pays du Club Méd." connurent une amélioration rapide de leurs critères qui leur permit d'entrer dans la zone euro plus aisément que l'on aurait pu le penser, alors qu'en revanche, les deux "locomotives" de l'euro, la France et l'Allemagne, connurent une dégradation de leur situation financière qui entretint jusqu'à la fin un certain suspense. Finalement, seule la Grèce ne fut pas en mesure d'être retenue, mais les progrès qu'elle a réalisés depuis lui permettent de rejoindre au 1er janvier 2002 le peloton, qui comprend ainsi douze Etats sur les Quinze de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Portugal et Grèce.

Une révolution de la vie quotidienne

Pour nécessaires et importantes qu'elles soient, une adhésion politique et une situation économique saine ne suffisent pas à créer, ni faire accepter non plus qu'une nouvelle monnaie, créée ex nihilo, dont, au demeurant, le nom ini-

tial d'écu qui commençait d'être connu, a été modifié, sur l'insistance de l'Allemagne, au sommet de Madrid, pour devenir l'euro en décembre 1995. Un énorme travail de préparation, politique, psychologique, et technique a du être accompli pour ce faire, en peu de temps, avec, notamment, la mise en place d'une infrastructure nouvelle, le Système Européen de Banques Centrales (SEBC). Il s'agit en fait d'une véritable organisation fédérale – la seule à ce jour au sein de l'Union –, avec ses liaisons propres entre la BCE, le monde bancaire et surtout les banques centrales nationales, qui se sont toutes vu reconnaître leur indépendance vis à vis des autorités monétaires par des lois nationales et ses propres procédures, dont le système ultra sophistiqué de règlement-livraison Target ainsi que les différents réseaux d'informations statistiques et d'études qu'il a fallu créer de toutes pièces. Telle était la condition nécessaire, avec l'établissement, face à la BCE dont l'unique mission est d'assurer la stabilité de la monnaie, d'un organisme, plus politique, l'Euro 11, devenu l'Euro groupe, pour doter la nouvelle monnaie de la crédibilité et du sérieux dont elle avait besoin afin d'inspirer confiance à tous. Créé, non sans quelque mal, à l'initiative de la France, il se compose comme l'ECOFIN qui réunit les Ministres des Finances des Quinze, des Ministres des Finances de la seule zone euro, avec une participation de la BCE et de la Commission. Chargé d'examiner les problèmes économiques et financiers de la zone, son rôle ne cesse de croître.

Un tel résultat est d'autant plus remarquable, qu'à la différence du précédent nord américain avec le dollar, la création de la nouvelle monnaie européenne n'a pas été la consécration, comme phase ultime, d'une union politique préalable, qui reste cependant souhaitable, et que l'Euro est susceptible d'accélérer. Car la gestion d'une monnaie, pour qu'elle soit saine et forte, implique une coordination plus étroite encore que celle existant aujourd'hui des politiques économiques, budgétaires et fiscales notamment qui restent de la compétence des Etats. Sans pour autant préjuger de l'avenir, le résultat obtenu à ce jour n'a pu être atteint que grâce au travail considérable et assidu, mené, plusieurs années durant, au niveau tant communautaire que national au sein de chacun des Etats membres de l'Union. Il est à noter, en effet, que les trois Etats de l'Union – Danemark, Suède et Grande Bretagne – non membres de l'euro n'ont cessé de participer activement aux travaux de préparation. La Grande Bretagne surtout, qui, par exemple, a paradoxalement insisté, et obtenu que chacune des huit pièces euro frappée par chaque Etat ait une face nationale. Il est également significatif que le marché londonien, la City, s'est dès l'origine remarquablement préparé à utiliser l'euro sous la direction assidue de la Bank of England.

Ce travail, que l'on pourrait qualifier de fourmi, s'est poursuivi et développé au fur et à mesure que se tenaient, tous les six mois, à la fin de chaque présidence de l'Union, les réunions des chefs d'Etats ou de Gouvernements, souvent qualifiées de "sommets". Celui de Cannes, sous présidence française, en juin 1995, fit un inventaire des problèmes à résoudre, auquel le sommet de Madrid, en décembre suivant, apporta les réponses attendues en décidant, grâce notamment aux travaux de la Commission et de l'IME, du scénario et du calendrier d'introduction de l'euro. La solution, a priori plus séduisante d'un "big bang" s'étant révélée inapplicable, l'introduction se fit en deux temps, avec une double distinction entre monnaie scripturale et fiduciaire d'une part, marchés (financiers, monétaires et des changes), utilisateurs de ces marchés et grand public d'autre part. Ce qui fut notamment précisé ultérieurement par le traité d'Amsterdam, résultat du sommet tenu dans cette même ville, qui compléta utilement le traité de Maastricht.

C'est ainsi que, sans que la plupart des européens en aient vraiment pris conscience, parce que les nouveaux billets et pièces en euro ne seront mis en circulation que le 1^{er} janvier 2002, l'euro est devenu, le 1^{er} janvier 1999, notre monnaie, commune aux onze Etats qui l'ont déjà adoptée, auxquels se joindra la Grèce début 2002. Cette révolution, car c'en est une, s'est immédiatement traduite sur l'ensemble des marchés financiers, monétaires et des changes. Les transactions et les cotations s'y font depuis le 1^{er} janvier 1999 directement en euro, les différentes conversions dans chacune des monnaies des pays de la zone euro, appelées à disparaître définitivement début 2002, se faisant, après un passage obligatoire par l'euro, à des taux fixes établis en fonction des conditions du marché au 1^{er} janvier 1999 pour toute la "période transitoire" de 1999 à 2002, celui du franc français s'établissant à 6,55957 francs pour un euro.

L'introduction de la nouvelle monnaie s'est faite dans des conditions qui, contrairement à ce que craignaient certains observateurs particulièrement critiques, se sont révélées des plus favorables, en raison de l'influence prédominante et bénéfique qu'ont exercée, dans le domaine des taux d'intérêt notamment, les deux monnaies européennes les plus fortes (le mark et le franc) sur les autres. Cette convergence, comme la politique régulière de baisse des taux ensuite poursuivie par la BCE, alors que la Federal Reserve américaine, sous la houlette d'Alan Greenspan, était conduite à augmenter les siens pour faire face à une conjoncture économique différente, permettait à l'euro de contribuer à une reprise de la croissance en Europe, notamment par une forte augmentation des exportations, à une réduction sensible du chômage, et à limiter considérablement pour la nouvelle zone monétaire l'impact

négalif de la profonde crise asiatique. Et ce, au grand dam des Cassandres, nombreux, qui, après avoir décrit ce qu'allaient être les méfaits d'un euro trop "fort", se plaignaient plusieurs mois plus tard de sa "descente aux enfers" consécutive à sa dépréciation par rapport au dollar. Il est certain que l'euro, en créant une nouvelle zone complétant, sur le plan monétaire, celle progressivement mise en place par la création du marché commun, apporte un élément nouveau, exceptionnellement positif, à chacune des économies nationales concernées, comme à chacun de leurs agents économiques. Ainsi, en France, la vie quotidienne des autorités monétaires et de nombre de chefs d'entreprises, se trouve transformée par le fait de n'avoir plus à suivre au jour le jour, pour se couvrir, les fluctuations du franc par rapport au mark ou au dollar. Car, alors qu'avant 1999, les échanges extérieurs de notre pays hors de la zone franc atteignaient jusqu'aux 2/3 du total, ce pourcentage hors de la zone euro n'est plus que de l'ordre de 15 à 20 % aujourd'hui.

Tels sont, brièvement résumés, les faits les plus frappants de ce qui devrait être une grande aventure. La mise en circulation, très proche, de l'euro devrait, espérons-le, marquer le début d'une longue et passionnante histoire qui, si les responsables politiques d'aujourd'hui et de demain se montrent les dignes successeurs de ses pères créateurs, devrait être le meilleur gage du développement et de la prospérité future de l'Europe.

Philippe MARCHAT

L'euro : une habile manipulation des opinions publiques

par Robert PELLETIER

Ce point de vue "souverainiste" souligne que la France a payé très cher la mise en harmonie de son économie aux critères de Maastricht. L'avenir de l'euro est menacé d'après l'auteur par son manque de flexibilité.

Les écoles de commerce dans leurs cours de "marketing", les écoles de journalisme et d'une façon générale les spécialistes de la sociologie des foules, auront à l'avenir une inépuisable matière à réflexion et à enseignement dans l'extraordinaire manipulation ayant présidé au lancement de la monnaie unique avec le Traité de Maastricht, suivi du Pacte de stabilité qui n'a fait qu'explicitier les exigences techniques du Traité.

Le rappel des contrevérités, des arguments de pacotille, largement diffusés par les médias pour convaincre l'opinion des bienfaits qu'il convenait d'attendre de la monnaie unique, remplirait à lui seul les limites fixées à cette chronique.

Rappelons seulement les grandes thèmes :

L'euro devait être la monnaie la plus forte du système monétaire mondial. Il concurrencerait le dollar en tant que monnaie de transactions "L'Europe vendrait ses Airbus en euros...". Les banques centrales de Chine, du Japon et d'Amérique latine... arbitraient en faveur de l'euro la composition de leurs réserves de change ! En bref, l'euro allait briser l'hégémonie du dollar. Hégémonie d'autant moins supportée que l'économie américaine compensait ses déséquilibres fondamentaux : balance commerciale, finances publiques, par une ponction de l'épargne mondiale.

On sait ce qu'il en est devenu de cette baudruche :

- l'euro, par rapport à son cours d'introduction sur le marché des changes, enregistre une dépréciation qui oscille entre 35 et 25% ;

- les banques centrales des pays tiers se sont massivement débarrassées de leurs réserves en monnaies européennes associées à l'euro ;

- les statistiques de la BCE montrent que les investisseurs internationaux se sont reportés vers le dollar, à la fois sous la forme d'investissements directs aux Etats-Unis, et sous celle d'investissements de portefeuille. Belle illustration de la confiance des agents économiques dans l'avenir de la zone euro !

L'intensité de la propagande visant les entreprises a été exceptionnelle. Les entreprises françaises allaient échapper aux effets désastreux des fluctuations monétaires grâce à la force de l'euro. Des économies considérables proviendraient de la suppression du coût des transactions en devises.

En fait, les statistiques de la Banque de France montraient que les entreprises françaises facturaient leurs transactions essentiellement en francs – par horreur du risque de change – ou en dollars pour les produits et matières premières cotés sur le marché mondial (y compris avec les pays de l'UE). Les monnaies de la zone euro – essentiellement le deutsche mark – ne représentaient qu'une part marginale de leurs échanges. Logiquement l'argument sur l'économie des coûts de transaction se révélait illusoire.

L'heureux paradoxe a été qu'à l'encontre du discours officiel sur la solidité de l'euro, sa dépréciation a apporté aux entreprises européennes un soutien inattendu, mais fort bien venu.

Pour convaincre l'opinion publique des bienfaits de l'euro, la Commission européenne et les gouvernements déploient des moyens considérables, en utilisant tous les relais de communication, émergeant sous des formes diverses au budget de l'Union, c'est-à-dire aux frais des contribuables.

On se souvient des formes puérides du message prenant l'exemple d'un voyageur – d'une rare stupidité – traversant l'Europe avec le seul souci de changer son pécule à chaque franchissement de frontière et constatant que celui-ci perdait du seul fait des commissions de change entre la moitié, voire les trois quarts de son avoir...

Cet argument ridicule dans un monde où l'essentiel des règlements s'effectue désormais par cartes de paiement, a mis un certain temps pour disparaître des multiples opuscules de Bruxelles et des organismes nationaux stipendiés.

La grande affaire consiste à minimiser, voire à nier le profond traumatisme

que va provoquer, tout particulièrement pour les Français, le changement de monnaie. Cette propagande qui va jusqu'à insinuer que les difficultés d'adaptation ne concernent que la fraction âgée de la population, se solde – à quelques semaines, de l'échéance – par un échec cuisant : moins de 2% des transactions sont libellées en euros.

La hiérarchie des valeurs fait partie des structures mentales faites de références aux patrimoines présents et passés, aux revenus, à l'épargne, aux prix des biens, y compris les plus usuels du marché, etc. En pratique, quelle que soit l'habileté du calcul mental, il est pratiquement impossible de rétablir en valeur compréhensible un prix en euro à 6,55957 francs.

Jean d'Ormesson, dans un article du *Figaro*¹ a fait observer que la France est le seul pays où la monnaie est intimement liée au nom de la Patrie. Pour les autres pays de l'UE "on ne leur arrache pas le nom de leur patrie en débaptisant leur monnaie". Ce déchirement, cette disparition "du dernier symbole de la France" après tant d'humiliations, n'apparaîtront sans doute pas immédiatement le 1^{er} janvier 2002.

D'autres problèmes monopoliseront l'attention : hausse des prix, quasi inévitable, compte tenu de l'arrondissement des tarifs qui ne peut se faire que par le haut en régime de liberté des prix, et du fait de l'accroissement des charges des entreprises par l'effet même de l'introduction de l'euro. Développement extraordinairement facile des arnaques de toute nature à l'encontre d'une population déboussolée, etc.

La France a payé chèrement son choix pour l'euro

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici le carcan imposé par les critères de Maastricht. Retenons seulement que sous les apparences d'une inévitable correction d'un laxisme passé dans la gestion des finances publiques, les exigences du Traité signifient l'abandon des fondements même de la souveraineté nationale.

Quelques chiffres illustrent le coût exorbitant que la France s'est imposé à elle-même, à partir de 1991 jusqu'à la reprise conjoncturelle de 1998 :

- une progression du PIB inférieure en moyenne de deux points à la décennie précédente². Perte de richesse qui ne sera jamais rattrapée, que l'on peut évaluer à 90 milliards de francs par an !

¹ *Le Figaro* du 1^{er} août 2001, "craintes et désir d'Europe".

² L'évolution du PIB a même été négative en 1993.

- réduction, sans exemple au cours des 50 dernières années, du revenu par tête ;
- augmentation brutale de la pression fiscale en 1995 et 1996 (avec l'effet électoral que l'on connaît en 1997) ;
- quatre années d'évolution négative de la production industrielle ;
- effondrement de l'investissement productif (jusqu'à -17% en 1993 jusqu'en 1998) ;
- un chômage sans exemple depuis la crise des années 30 : 12% en moyenne de la population active, avec des pointes à plus de 13%. Plus de 3 millions de chômeurs, dont environ 30% de jeunes.
- En final, déclin vertigineux de la France passant de la 5ème à la 12ème place en ce qui concerne le pouvoir d'achat par tête³ et à la 22ème position en ce qui concerne la compétitivité globale, suivant le World Economic Forum (Royaume Uni 9ème, Allemagne 15ème, etc.).
- Pendant la même période, l'économie mondiale et singulièrement les Etats-Unis connaissaient une forte expansion. Il en était de même des pays extérieurs à la zone euro, comme la Grande-Bretagne.

On est très loin des promesses de croissance et de prospérité accrue promises au peuple français lors du référendum de Maastricht.

L'euro : un chemin sans retour ?

Le président Mitterrand, sans qui l'Union monétaire ne se serait pas faite, s'est opposé à l'introduction dans le traité de Maastricht d'une clause de sortie.

L'Union monétaire est "une autoroute sans sortie !".

Etrange manque de lucidité chez un homme retord, féru d'histoire et qui ne pouvait ignorer que les archives du Quai d'Orsay sont pleines de traités conclus pour l'éternité, et qui ont été violés, dénoncés ou sont tout simplement tombés en désuétude.

Il est permis de mettre en doute cette souveraine confiance dans un système qui n'a aucun exemple dans l'histoire de l'humanité.

Croire qu'aucun des 12 pays membres ne connaîtra dans l'avenir un bouleversement, politique, économique ou social, susceptible de remettre en cause la cohérence d'un ensemble par ailleurs hétérogène correspond à une vision utopique de l'histoire, y compris de la France.

³ Statistiques Eurostat.

Croire que l'on peut conduire l'économie de l'Union par la monnaie, les taux d'intérêt et les contraintes budgétaires, est une simplification abusive des réalités économiques, politiques et sociales de l'Europe.

En se privant des mécanismes classiques d'intervention pour corriger les dérapages – par ailleurs inévitables – de la conjoncture ou des grands équilibres économiques ou sociaux : politique budgétaire, fiscale, monétaire et surtout adaptation du taux de change en fonction des aléas de la compétitivité relative... les Etats membres de l'Union ont implicitement, mais sans l'avouer, opté pour une régulation et une variable d'ajustement conjoncturel, fondées sur la maîtrise des salaires et du niveau de l'emploi.

Jamais une politique aussi ouvertement réactionnaire n'a fait l'objet d'un consensus aussi baroque de la part d'une large partie de la société civile. Il reste que dans un contexte de mondialisation des échanges, de concurrence irrésistible de la part de pays à coût salarial dérisoire, l'euro par son manque de flexibilité fait figure de bombe dont seule la date de l'explosion est indéterminée.

Les prochaines échéances électorales devraient logiquement permettre au peuple français d'exprimer, hélas avec retard, son hostilité profonde à une diabolique machination.

Robert PELLETIER

Au seuil de l'euro : un bilan séculaire du franc

par Michel-Pierre CHÉLINI

Avant de dire adieu au franc, égrenons son histoire. L'entrée de l'euro portera remède à la perte constante de crédibilité subie par le franc depuis 1918.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, s'est engagée la substitution de l'euro au franc et à dix autres devises européennes. Si le changement technique se déroule sans obstacle majeur, la transition culturelle inquiète l'opinion. Les monnaies ont été associées à la construction des nations et à l'industrialisation et font partie des cultures nationales. Comment ne pas s'en séparer sans appréhension ? La livre sterling apparaît en 1720, le franc entre 1795 et 1803, et le mark en 1871-75. Un rapide bilan permet de dire que le franc a rendu d'indiscutables services, malgré plusieurs périodes d'instabilité, et qu'il ne peut que tirer avantage d'une association définitive avec les monnaies voisines.

Un XIX^e siècle stable, un XX^e siècle traversé de décennies inflationnistes

Le franc germinal est né en avril 1803, trois ans après la fondation de la Banque de France. Jusqu'en 1914, il est une monnaie stable, surmontant trois crises majeures, celles de la Révolution française, de la Révolution de 1848 et de la guerre de 1870-71. Défini par rapport à l'argent, puis à l'or seul, il est une des principales monnaies internationales de cette époque, un des fondements de l'étalon-or. Au XX^e siècle, il évolue en trois périodes. De 1914 à 1928, se déroule une première vague critique liée à la Première guerre mondiale et à ses conséquences. Sa dépréciation sur les marchés des changes se prolonge jusqu'en 1926, avant la stabilisation de Raymond Poincaré en 1926-1928. La nouvelle valeur du franc est mise à mal dès 1934 par la grande crise des années 30. De 1928 à 1958, le franc est extrêmement malmené, surtout entre 1936 et 1952, période qui cumule montée des tensions, guerre mondiale avec occupation, et reconstruction. Cette phase correspond à un important affaiblissement diplomatique de la France. Après les années 50, à la stabilité monétaire inachevée, 1958 inaugure une nouvelle étape : le franc est plus

stable, à l'exception de la période 1974-83, tandis que les liens monétaires se développent avec les partenaires européens.

Pour l'ensemble du XX^e siècle, le franc enregistre plus d'une moitié d'années stables et deux cinquièmes d'années instables ou incertaines. Les périodes de monnaie stable se situent entre 1926 et 1936, de 1950 à 1974, et depuis 1983. Du côté des années fragiles, on note trois phases difficiles. La plus profonde et la plus durable est celle de la période 1934-49, où le dollar progresse de 23 fois contre le franc, dont la valeur passe de 15,19 FF en octobre 1936 à 350 FF en septembre 1949. Elle est précédée de la crise 1918-1926 – le taux de change du dollar et de la livre ont augmenté de cinq fois par rapport au franc – et suivie de celle de 1974-1983 – le cours du deutsche mark doublant, d'1,60 FF en 1973 à 3,10 FF en 1984.

Les effets monétaires de ces crises sont indéniables. Après 1939, le franc n'est plus une monnaie internationale majeure et il représente depuis les années 70, 2 % des réserves monétaires mondiales soit moins que le poids économique de la France dans le monde, 3 à 4 % de la production planétaire estimée et 5 à 6 % du commerce international. Les causes de ces crises monétaires sont généralement liées à des raisons économiques, mais leur contexte global est très dépendant de la situation diplomatique et politique. L'indice de la dépréciation est la hausse des prix, une inflation française supérieure à celle des partenaires économiques. Ainsi, de 1928 à 1958, les prix français ont augmenté de 35,4 fois, les prix américains de 1,69 fois, soit une progression 21 fois plus rapide des prix français ; cela se traduit par une valorisation comparable du dollar dont le taux de change progresse de 20 fois en francs (de 25,4 FF à 493,7 FF). Les trois grandes crises du franc correspondent aux trois crises inflationnistes mondiales : en 1914-24/29 autour de la Première guerre mondiale, en 1936-52 autour de la Seconde, en 1968-86 autour des tensions dans le Tiers Monde. Elles sont plus accentuées en France que dans la moyenne des pays avancés pour des raisons multiples, issues tantôt des insuffisances de productivité, tantôt d'un retard prolongé de modernisation commerciale, tantôt d'une tension salariale plus vive entre employeurs et employés.

Par rapport à ses partenaires, la France présente des particularités monétaires

On a pu longtemps regretter des retards ou des pesanteurs dans le système monétaire français. Ainsi, l'attachement nostalgique à l'étalon-or dure jusqu'aux années 1950-60. Le rôle majeur du franc dans ce système au XIX^e siècle, la forte thésaurisation d'or par les ménages français, l'identification de l'or à la stabilité des prix s'associent pour créer une nostalgie monétaire de

“l’âge d’or” d’avant-guerre. Par ailleurs, la masse monétaire française, composée surtout de pièces avant 1880, se modernise avec l’accélération industrielle et commerciale après 1880 et se déploie surtout en billets et en monnaie scripturale (chèques, virements). Toutefois, à la différence de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, la part des billets reste équivalente à celle des dépôts en compte jusqu’à la fin des années 1950, comme en Italie ; cela s’explique par une ruralité encore importante de la population, la percée tardive des guichets bancaires hors des centres les plus citadins et le poids des habitudes de transactions non fiscalisées.

De son côté, l’inflation a favorisé la fréquence des dévaluations et l’arbitrage de l’Etat. Les dévaluations les plus réussies (1928, 1949, 1958, 1983) sont certainement celles qui bénéficient d’une conjoncture pacifiée, mais aussi d’une politique judicieuse : calculées avec une marge de manœuvre et couplées avec d’autres mesures gouvernementales. L’arbitrage monétaire de l’Etat se traduit également par la récurrence de plans de stabilisation, avec programme d’efforts budgétaires (Poincaré, 1928 ; Schuman-Mayer, 1948 ; Pinay-Rueff, 1958) : il entraîne aussi des politiques de type restrictif, l’encadrement des prix, assez rigoureux de 1940 à 1946, présent jusqu’aux années 70, et l’encadrement du crédit de 1948 aux années 70.

Toutefois, les Français et les utilisateurs de francs témoignent aussi de capacités étonnantes d’adaptation à la modernité, surtout après 1950. L’inflation intérieure et la dépréciation extérieure ont infléchi le rapport des ménages et des entreprises à l’épargne liquide, favorisant des placements extérieurs ou des investissements tangibles. L’enrichissement collectif, le développement des transactions commerciales, du crédit et de l’épargne ont favorisé, malgré le retard d’urbanisation, un système bancaire rapidement concentré autour de quatre grands groupes et qui a bien résisté à toutes les crises monétaires du XX^e siècle, comme en Grande-Bretagne. Le retard des formes monétaires est apparu tel vers 1945-50 par rapport aux voisins britanniques ou allemands qu’une stratégie de rattrapage a été mise en place, avec multiplication des guichets bancaires, développement de la collecte de dépôts à terme et autorisations croissantes de crédits bancaires. Les Français sont alors passés dans le camp de la modernité monétaire, usant largement des distributeurs automatiques de billets et cartes de paiement à puce électronique, beaucoup plus qu’en RFA par exemple.

On peut ajouter que la France a connu une certaine accoutumance aux conversions monétaires sans perte de valeur : deux échanges de billets en 1945 et 1948 et une division de l’unité monétaire par cent en 1960, disposée

par le plan Pinay-Rueff de décembre 1958. Au 1er janvier 1960, si le salaire moyen rétrograde de 61000 “anciens francs” à 610 “nouveaux francs”, le litre d’essence passe de 100 AF à 1 NF. Aucune baisse des prix, aucune revendication salariale, aucune fuite devant l’épargne ne sont enregistrées. A la fin des années 70 pourtant, une partie de la population continue à compter mentalement en anciens francs.

Le franc dans le monde : de l’étalon-or à l’union monétaire européenne

La monnaie étant faite pour échanger, le franc est rarement isolé et s’insère dans les systèmes monétaires internationaux successifs du siècle. Grande devise internationale en 1914, la seconde de la planète, grâce au poids financier et commercial de l’Europe, le franc ne se remet pas vraiment de la guerre de 1914-18. Monnaie internationale de relais ou devise seconde, il vit dans l’orbite d’une devise plus puissante, la livre avant 1914 et partiellement entre 1914 et 1940, le dollar de 1944 à 1971, le deutsche mark depuis 1972-73. Monnaie internationale secondaire dans les années 1950, le franc reprend un peu d’importance dans les années 60 avec la stabilisation Pinay-Rueff. Il ne représente que 2 % des réserves monétaires internationales, au niveau de la livre, mais loin derrière le dollar, le deutsche mark et le yen.

La zone franc fut créée en 1939 par l’extension à tout l’Empire du contrôle des changes prévu pour le conflit, dans la foulée de l’isolationnisme monétaire des années 30. Son existence dépasse en revanche la période 1940-44 puisqu’elle se prolonge encore soixante ans. Le franc s’y trouve dans une position de devise-clef à l’intérieur d’une zone monétaire. Celle-ci a facilité les relations entre la France et l’Afrique de l’Union Française, les échanges de biens ou services et les importants investissements français de cette époque, puis la coopération, mais le ralentissement économique des années 80 et la création de l’euro menacent son existence en l’état.

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, la pénurie de dollars suscite une association monétaire entre pays d’Europe en reconstruction, l’Union Européenne des Paiements (1950-58). Les Etats échangent des marchandises entre eux, comptabilisent leurs balances respectives et ne font circuler que les soldes en dollars. Après 1958, la CEE à Six, insérée dans le système monétaire de Bretton-Woods, fonctionnaire avec le dollar comme monnaie de facturation, mais la crise ouverte de la devise américaine après 1971 rend nécessaire la coopération intra-européenne, élargie à neuf membres en 1972. La CEE représente un tiers du commerce mondial ; ce commerce assure le quart du PIB de chaque membre ; il est réalisé pour moitié avec les autres partenaires de la CEE. L’enjeu est donc vital ; la CEE a besoin d’une monnaie de

référence stable. Une première association souple, le Serpent (1972-79) manque ses objectifs ; une seconde, le Système Monétaire Européen (1979-1992), avec coopération institutionnalisée, laisse encore apparaître entre les monnaies membres des fissures dont la spéculation tire profit ; la fédération monétaire, avec monnaie unique et Banque centrale Européenne, apparaît alors (1990-92) comme la solution la plus stable pour tous les partenaires.

H
H H

Après deux cents ans d'existence, le franc va disparaître en 2002 dans l'euro et la rupture culturelle n'est pas négligeable. Le franc a rendu d'indiscutables services, mais il n'a pas toujours été très stable et il n'est plus exactement adapté à l'économie contemporaine, plus européenne que seulement nationale. Stable au XIX^e siècle, il est moins solide au XX^e, traversé par trois crises inflationnistes majeures et deux guerres mondiales coûteuses. Cela a affaibli son rôle international dès 1918 et surtout après 1945. Le rapport des Français à leur système monétaire a montré à la fois des retards curieux et une tendance étonnante au rattrapage modernisateur.

Depuis les années 60, le franc ne représente que 2 % des réserves monétaires mondiales contre 5 à 6 % du commerce. Ce décalage finit par être gênant, la France utilisant à l'extérieur plus de dollars et de marks que de francs ! L'intensité majoritaire des relations avec les partenaires européens a progressivement commandé une association monétaire devenue fédération ; franc, mark, bientôt livre sterling ont fait leur temps. L'euro devient assez logiquement la monnaie unique d'un espace quasiment intégré et aux frontières économiques en voie d'effacement. Les Quinze représentent un cinquième du commerce international, un quart du PIB planétaire et un bon quart des réserves monétaires mondiales. L'union fait la force, l'union monétaire fait la force monétaire.

Michel-Pierre CHÉLINI

L'argent vu par
FLAUBERT

"Argent. Cause de tout le mal. Dire : Auri sacra fames".

Extrait de *Le dictionnaire des idées reçues*

L'argent vu par
VOLTAIRE

"Je ne parlerai point des innombrables aventures qui sont arrivées à l'argent depuis qu'il a été frappé, marqué, évalué, altéré, prodigué, resserré, volé, ayant dans toutes ses transmigrations demeuré constamment l'amour du genre humain".

Extrait de *Le Dictionnaire philosophique*

L'Allemagne et l'euro

par Loïc BATEL

L'euro est-il une monnaie mal-aimée au pays du deutsche mark ?

Dans l'avalanche d'articles qui accompagnent depuis quelques années la marche vers la monnaie unique, il est devenu très difficile d'échapper aux titres témoignant des peurs, à tout le moins des réticences avec lesquelles notre voisin d'outre-Rhin s'apprête à entrer dans l'euro¹. L'Allemagne n'aurait cessé d'adopter à reculons une monnaie davantage porteuse d'interrogations et d'angoisses que de certitudes et de lendemains qui chantent. Cette généralisation masque cependant une réalité assurément plus complexe.

L'Allemagne, en premier lieu, comme tout autre Etat, offre un visage multiforme : la perception de la monnaie commune demeure en effet très différente selon les générations (jeunes souvent enthousiastes face à des aînés plus inquiets), selon les professions et les secteurs d'activités (salariés pessimistes et industriels en majorité très favorables) ou encore selon les régions (anciens contre nouveaux Länder). Un récent sondage de l'AFP réalisé auprès de la population de l'ancienne Allemagne de l'est rend compte de la complexité des situations² : si l'euro possède chez les plus jeunes la séduction de la nouveauté, d'autres affirment regretter un mark longtemps synonyme d'abondance occidentale, symbole d'une réunification rêvée. Les plus âgés craignant de ne pas s'adapter à une... sixième monnaie : après le goldmark, le rentenmark, le reichsmark, le mark-est et le mark-ouest, l'euro vient une fois encore bouleverser des habitudes de vie, de consommation ou d'épargne.

Second correctif à apporter dans cette mosaïque, l'évolution dans le temps, qui dément ce sentiment de méfiance uniforme. Dans une étude très minu-

¹ Cf. à titre d'exemple "Les Allemands marchent sans enthousiasme vers l'euro", in : *Le Monde* du 20.02.1998 ; "Angst vor Inflation und noch mehr Arbeitslosen", in : *Die Zeit* 2.01.1998 ; "Furt vor dem Euro", in : *Die Zeit* 23.05.2001.

² 16 sept. 2001.

tieuse, Franz Urban Pappi et Paul W. Turner relèvent ainsi entre février 1997 et l'année 2000 de notables fluctuations³. Au désintérêt ou à l'hostilité des années 96-97 succède en effet à partir de mai 1998, soit au moment de la décision des chefs d'Etats et de gouvernement des 11 pays d'introduire définitivement l'euro, une majorité d'opinion positive dont la progression se poursuit assez régulièrement jusqu'en février-mars 1999, pour atteindre près de 65%. A partir de cette date, la confiance dans la future monnaie commune s'effrite inexorablement épousant une courbe presque identique à celle du taux de change avec le billet vert. Il n'en fallait guère plus pour retrouver les incertitudes initiales et revenir à un scepticisme au demeurant compréhensible.

Craintes tout d'abord liées à la nouveauté d'un "système" euro qui doit faire ses preuves et que des hommes politiques tel le ministre-président de Saxe, Kurt Biedenkopf ou, avec plus de sérieux, des historiens à l'image du berlinois Arnulf Baring ont mis en doute : crédibilité, stabilité, indépendance de la Banque Centrale Européenne vis-à-vis du politique, sérieux dans l'application des critères et celle des sanctions éventuelles destinées à ramener dans le rang les Etats dispendieux, tout ou presque reste à démontrer dans ce nouvel ensemble de nations aux traditions les plus diverses, à commencer par une France longtemps trop coutumière des déficits publics, d'une vision keynesienne de la relance économique, et d'un primat du politique sur la rigueur monétaire. Mais aussi crainte d'un système où la BCE, pour gagner ses galons de respectabilité et montrer qu'elle est bien la digne héritière de la Bundesbank, serait amenée à montrer plus de rigueur que nécessaire ; crainte d'une "Zone euro" où l'Allemagne devrait en permanence jouer les gendarmes et s'attirerait ainsi l'hostilité de ses partenaires français, ou demain, dans un système élargi, anglais, partenaires qui, d'après A. Baring, sont toujours prêts à stigmatiser la possible réapparition d'une arrogance hégémonique allemande. Peur également d'une conversion entraînant une augmentation des prix et faisant réapparaître le spectre d'une inflation dont l'Allemagne a par deux fois connu les ravages. Peur enfin émotionnelle de quitter une monnaie synonyme de normalité, de prospérité, et qui, à partir des années 70, alors que l'Europe et les Etats-Unis s'enfonçaient dans une crise matinée d'inflation, avait permis à la République fédérale de Helmut Schmidt de regagner une aura internationale, transformant la RFA en locomotive européenne et reléguant "la Grande Nation" au rang d'élève. Dans un pays où le passé avait pour longtemps condamné l'émergence de tout sentiment national, le mark (en même temps peut-être que le football), avait contribué

³ F.U. Pappi/P. W. Turner : "Die deutschen Wähler und der Euro : Auswirkungen auf die Bundestagswahl 1998", in *Politische Vierteljahresschrift*, 41.jg (2000), Heft 3, p. 438

à la fierté d'un État et incarné le symbole de l'unité allemande.

Au même titre que la livre sterling, le deutsche mark excède donc bien sa seule valeur monétaire. Porteur d'une histoire somme toute relativement brève au regard de celle du franc, il constitue moins que lui un symbole politique, bien plus un mode de vie, le rappel sonnante et trébuchant d'une réussite historique, d'un relèvement des cendres, cet idéal de stabilité, de retour à la normalité et au bien-être qui, d'Adenauer à Kohl en passant par Helmut Schmidt, avait été un des fils rouges de la politique économique et sociale de l'Allemagne d'après-guerre. Prospérité et stabilité, Kohl devait le réaffirmer en 1984 dans une remarque où le rationnel le disputait à l'émotionnel, "constituaient le meilleur rempart contre l'avènement d'un Etat totalitaire"⁴. Spontanément, l'opinion publique allemande ne pouvait donc facilement décider d'en finir avec l'histoire de cette renaissance.

Le primat du politique

C'est toutefois probablement cet attachement viscéral à une stabilité indissociable, dans l'esprit des chanceliers successifs, d'un ancrage européen et occidental, qui paradoxalement, explique au départ l'abandon du deutsche mark et le choix volontariste de l'euro : stabilité politique et/ou économique, le politique et l'économique constituant clairement, comme l'avait à plusieurs reprises martelé Helmut Schmidt au cours des années 70, les deux facettes de la Sécurité.

Peut-être les archives permettront-elles d'énumérer un jour avec précision les raisons exactes qui ont poussé l'Allemagne de Helmut Kohl à accepter puis accélérer l'avènement de l'euro. La célèbre expression du chancelier maintes fois citée, selon laquelle l'union européenne et l'union allemande constituaient les deux faces d'un même médaille, sa conception de l'histoire allemande, sa vision de l'Europe reçue en héritage plaident néanmoins pour un choix qui, d'abord politique dans la mesure où il approfondissait l'unité de l'Europe, devait en même temps permettre de consolider la prospérité économique et sociale du modèle européen.

Lorsque se dessine l'avenir de la monnaie commune, de l'annonce, dans l'acte unique de février 1996, "d'un certain nombre de mesures destinées à mettre en œuvre la coopération monétaire", au rapport du comité Delors transmis aux Douze en avril 1989 reconnaissant le transfert à un pouvoir supranational le droit de frapper monnaie, l'Allemagne attend toujours sa réunification. Chris Gueffroy est tué au pied du mur berlinois en février 1989 et aucun signe ne lais-

⁴ Cf. *Der Spiegel*, Numéro Spécial, "50 Jahre Bundesrepublik", n°20, 17.5.1999, p.216.

se alors présager l'écroulement du rideau de fer. Aussi l'Europe et la détente est-ouest demeurent-elles plus que jamais des constantes de la politique extérieure allemande. Plus que jamais, il s'agit pour l'Allemagne de Kohl de s'inscrire dans une longue tradition héritée d'Adenauer et poursuivie, par d'autres moyens, par les chanceliers suivants. Le symbole de Verdun unissant main dans la main Kohl et Mitterrand devant l'ossuaire de Douaumont ravive et renouvelle celui d'un Adenauer et d'un de Gaulle assis côte à côte dans la cathédrale de Reims vingt ans plus tôt. L'Europe et l'une de ses composantes essentielles, le lien franco-allemand, malgré l'éternel paternalisme français, demeurent donc bien une des deux clefs de cet ancrage occidental qui a, une fois encore, assuré paix et prospérité, et prévenu toute résurgence d'un nationalisme allemand ou européen duquel l'Allemagne avait tout à craindre. La monnaie commune se situe dans cette logique. L'écroulement de la RDA et la réunification, possible, puis probable, ne devaient nullement remettre en cause cette approche. Mieux, les événements de novembre 1989 la justifiaient pleinement en la rendant plus essentielle encore. Déjà suspectée sous Helmut Schmidt d'arrogance économique et de "vertige" politique selon le titre de l'étude de Brigitte Sauzay, l'Allemagne bientôt réunifiée de Helmut Kohl doit plus que jamais à la fois rassurer ses partenaires et s'assurer que ceux-ci, par peur ou par dépit ne retrouvent des réflexes protectionnistes et/ou nationalistes : qu'il s'agisse des inquiétudes de François Mitterrand, obnubilé par les alliances du passé, ou des impatiences des Etats, dont la France, stigmatisant l'injustice du SME et la politique unilatérale de la Bundesbank, Helmut Kohl se devait, par une profession de foi européenne sans faille, de calmer les craintes et d'éviter une division de l'Europe que l'Allemagne avait toujours fini par payer, économiquement ou politiquement.

Sans doute les avantages économiques de l'euro (un espace intégré, la possibilité de créer enfin un réel marché financier européen, la disparition de la couverture liée aux risques des taux de change, entre autres) devaient-ils paraître suffisamment attractifs pour emporter l'adhésion des milieux économiques. Ils ne constituaient cependant nullement la raison d'être profonde et première de la monnaie commune. *"Celui qui ne justifie l'Europe que par l'économie, affirme ainsi Helmut Kohl en juillet 1996, est à mes yeux un Européen lamentable. Notre objectif est que l'Europe du XXI^e siècle garantisse la paix. Avec un droit de séjour sans limitation de durée pour les Américains. Et la possibilité de régler nos conflits de façon civilisée"*⁵. L'euro, en approfondissant toujours davantage, par un dialogue nécessaire, une responsabilité et un engagement commun accrus, un lien unissant les Etats, bref en contribuant à la paix et à la stabilité, restait en premier lieu un acte politique que les

⁵ In Jean Paul Picaper/Karl Hugo Pruys : *Helmut Kohl*, Fayard, 1996

conditions de la réunification puis, à partir de 1996, l'approche des échéances électorales de 1998 rendaient plus urgentes que jamais. En ce sens, l'abandon dès 1991 d'une approche progressive de l'euro (aboutissement d'une lente convergence économique et monétaire des différents Etats) au profit d'une conception plus rapide et plus volontariste (critères fixes auxquels devraient se plier les pays adhérents), puis l'accélération du processus à partir de 1995 reflétaient avant tout un désir de mener à bien une œuvre d'unité (de la nation puis de l'Europe) que des retards ou des changements de majorité risquaient de mettre en péril. Qu'Helmut Kohl décide de ne plus réclamer, lors du sommet d'Amsterdam en 1997, l'Union politique semble ainsi moins constituer un "retournement"⁶ qu'une preuve de réalisme politique : poser une Europe Fédérale en préalable risquait de repousser dans un futur incertain une monnaie unique qui, à défaut, constituerait un nouveau pas vers une Europe plus unie.

Loïc BATEL

⁶ Cf. Hans Brodersen, "L'Allemagne et l'euro, l'euro de l'Allemagne", in *Allemagne d'aujourd'hui*, n°152/2001, pp. 92-102, p. 99.

L'Europe, c'est aussi la culture

par Pierre de BOISDEFFRE

Musées, monuments, œuvres d'art rassemblent au moins autant les Européens que la monnaie. Ne l'oublions pas !

Dans une revue aussi vivante que *France-Forum* – parfois trop politique à mon gré –, qui a fait de l'Europe (et de la démocratie) sa cause, on ne s'étonnera pas que je plaide pour une *Europe de la culture*.

Voici cinquante ans, je m'étais hasardé à prédire que les musées deviendraient des sanctuaires et qu'ils accueilleraient les foules qui commençaient à désertier les églises. Ce n'était pas une boutade¹, c'était la réalité. Chaque année, cinq millions de visiteurs entrent au Louvre (ils furent sept millions l'année de l'inauguration du "Grand Louvre"), dix fois plus qu'à Notre-Dame de Paris, où ces visiteurs sont loin d'être tous des croyants. Malraux me disait, dans les années 1950, qu'un jour il n'y aurait plus qu'une seule religion, celle de l'Art; le sacré, selon lui, ruisselait du temple d'Abou Simbel et des fresques de Lascaux alors qu'il avait déserté nos églises bourgeoises².

Jack Lang n'avait pas tort de dire, au moment de son premier ministère, qu'aujourd'hui, *tout est culture*. Encore faut-il savoir ce qu'on met derrière le mot de Culture, dont notre ministre a dévalorisé l'image en saluant comme des artistes les *taggers* qui défigurent nos murs. Mais une chose est sûre : si l'Union européenne, dont nous appelons de nos vœux l'élargissement et l'approfondissement (inséparables l'un de l'autre), était appelée à demeurer une simple (et indispensable) construction politique, doublée d'une vaste zone de libre échange, elle serait promise à l'échec, faute d'un supplément d'âme.

¹ Le cher Père Daniélou – pas encore cardinal – m'avait tiré les oreilles.

² Cf. Malraux, *La mort et l'histoire*, éd. du Rocher

En veut-on un exemple a *contrario*? J'ai connu l'Union Soviétique au temps où elle faisait encore trembler le monde. Les portraits de Marx, d'Engels, de Lénine et même de Staline s'affichaient encore partout, aucun immeuble qui n'eût sa banderole proclamant le triomphe universel du socialisme. Khrouchtchev rasait les églises qui avaient échappé à la main de fer de Staline. Piéton accablé par le gigantisme de Moscou, je rêvais d'aller à Leningrad, ce que me déconseillaient formellement mes interlocuteurs soviétiques "Allez où vous voulez, allez à Kiev, à Stalingrad, prenez le Transsibérien, mais pas à Leningrad. C'est une ville du passé, une ville pour touristes. L'avenir du monde se construit à Moscou".

Naturellement, je pris la *Flèche rouge*, où l'on respirait déjà un autre air : officiers de marine en uniforme impeccable, soubrettes en coiffes tuyautées et robes à volants. Un taxi m'amena au pied des colonnes rostrales de l'île Vassilievski. Tout était changé parce qu'ici rien n'avait changé. La tyrannie babylonienne qui régnait à Saratov, à Moscou, à Kiev, qui régnait encore dans l'immense palais des Soviets construit sur l'avenue de la Victoire, avait disparu. Nous étions de nouveau en Europe, cette Europe qui ressuscitait avec la ligne pure, bleu de Prusse ou gris Velazquez, des palais des tsars honnis. Le soir, au Palais d'hiver, la guide nous dit, sans rire : "La ville de Lénine était restée *un peu aristocrate*. Elle s'est *réhabilitée* pendant la guerre". Au prix de 620000 morts...

Qui serait venu à Leningrad s'il n'y avait pas eu l'Hermitage et la place du Palais? L'histoire, pour les communistes, commençait en octobre 1917, mais on n'efface pas d'un trait de plume un passé millénaire, les Polonais l'avaient compris, qui avaient reconstruit le centre de Varsovie sur les plans de Canaletto. "Il n'y a que nous", s'était écrié Malraux, un soir, à la Mutualité, "pour ne plus croire à l'Europe. Pour s'en persuader, il suffit de la supposer morte. Si, sur le lieu qui fut Florence, sur le lieu qui fut Paris, on en était au jour où s'inclineront les joncs murmurants et penchés, croyez-vous qu'il faudrait un temps très long pour que... ces lieux illustres se retrouvent dans la mémoire des hommes comme des figures sacrées?"³.

Les guerres ont fait beaucoup de mal à l'Europe, mais les promoteurs en ont peut-être fait encore plus. Il est dommage que la Commission européenne siège à Bruxelles dans l'ennuyeux Berlaumont, coûteux monument qui coûtera plus cher encore à désamianter qu'à construire! Heureusement, depuis vingt ans, dans la même foulée, les décideurs européens et le grand public ont redécouvert l'*Environnement* et le *Patrimoine* : deux notions qui peuvent paraître éloignées

³ Cf. Malraux, *La mort et l'histoire*, éd. du Rocher

mais qui sont indissociablement liées. Les sinistres banlieues de Florence et de Milan font maintenant figure d'anachronismes, les villes moyennes voient renaître leur centre (et Lille dispute la palme à Strasbourg, Lyon la dispute à Marseille, Moscou n'a pas fait moins d'efforts que Berlin). Partout, des musées s'ouvrent : le Thyssen Bornemisza à Madrid, le provocant Guggenheim à Bilbao, le Musée d'Art moderne et contemporain à Strasbourg – ou se restructurent : l'Ile des Musées à Berlin ; la Tate à Londres ; les Beaux-Arts à Lyon. Les municipalités ont compris que l'existence d'un musée pouvait être un puissant adjuvant du tourisme. Les musées de Bourges, grâce à Serge Lepeltier, sont gratuits ; le nouvel Hospice Saint-Roch, à Issoudun, accueille une exposition Gérard Garouste et l'admirable Fondation Beyeler, à Bâle, une rétrospective Rothko. Mais on n'en finirait pas de recenser toutes les initiatives qui, faisant revivre un passé parfois oublié, revitalisent le présent. Dernière initiative : les routes culturelles, circuit Goethe ici, route Jacques Cœur, randonnées George Sand ailleurs.

A dix-huit ans (mais c'était la guerre), je n'avais pas encore mis le pied hors de France. J'envie les écoliers d'aujourd'hui qui vont, avec toute leur classe, découvrir les monuments de Rome ou les musées de Londres. D'autres font des *stages de dépaysement* qui leur permettent d'apprendre la langue du pays voisin, hier ennemi. Autant d'initiatives qui les amènent à vivre l'Europe comme une seconde patrie, où ils se sentent aussi à l'aise que dans la première.

L'anglais est une langue universelle et il est bon qu'on l'apprenne dès l'école primaire. Mais il serait tout aussi utile qu'on apprenne les langues du continent, allemand, espagnol, italien en tête, pour éviter le nivellement par le bas que génère un anglais basique et misérable. Ce dernier (mêlé d'arabe) se voit relayé par les médias, au détriment des cultures nationales. Tout doit être tenté pour empêcher le rouleau compresseur américain de passer sur nos provinces, au risque de détruire nos particularismes. Au lendemain du triomphe de *Loft Story*, et de la dernière émission de Bernard Pivot, est-il trop tard pour revenir sur la programmation tardive des émissions culturelles à la télévision et pour interdire celle des émissions pornographiques, voire pédophiles ?

Un point positif pourtant : la multiplication des bibliothèques municipales et des médiathèques, neuves, claires, bien équipées en matériel informatique, indispensable complément de l'école et de la faculté. Car l'Europe de la Culture reste celle des bibliothèques et des musées.

Pourquoi tant de jeunes (et de moins jeunes, mais ils le restent dans l'esprit et par le cœur) courent-ils d'une capitale à l'autre ? Ce n'est pas pour visiter les chaînes de montage de BMW, pour suivre les programmes télévisés du Cavaliere

Berlusconi ou pour admirer les roulements à billes suédois, mais pour explorer la nouvelle Tate Gallery, l'aile neuve de la National Gallery, pour entrer aux Offices ou à la Chapelle des Médicis, pour rêver entre les colonnes de l'ancienne Mosquée de Cordoue. Si la musique (souvent avec trop de décibels) tient tant de place dans leur vie, c'est qu'ils y trouvent (jusque dans les rave-parties) une communion que la civilisation des villes leur refuse. Les meilleurs y cherchent cette *communication des âmes* que Proust assignait à la musique et trouvait dans la sonate de Vinteuil⁴.

Soyons juste : l'Europe entière, aujourd'hui, a rénové ou restaure ses musées. La France, d'André Malraux à François Mitterrand, en passant par Valéry Giscard d'Estaing (le Musée d'Orsay) et par Georges Pompidou (Beaubourg), n'a pas été la dernière à le faire. Mais il faut proposer des mesures concrètes : un *passport culturel*, accessible à tous pour une somme modeste (cent francs; six ou sept Euros), devrait permettre à tous les citoyens de l'Union européenne, en commençant par les moins de trente ans, d'entrer sans bourse délier dans tous les musées d'Etat (et, pourquoi pas, dans tous les autres ?). Une mesure analogue devrait faciliter l'entrée dans les salles de concert, les Opéras et les conservatoires comme aussi dans les théâtres. (Pour le cinéma, c'est déjà fait).

En appelant les monuments à figurer dans le "Patrimoine de l'Humanité", l'Unesco a fait un grand pas dans le même sens. Aujourd'hui comme hier, il s'agit, comme le demandait Malraux, de "rassembler le plus grand nombre d'œuvres pour le plus grand nombre d'hommes" et de rendre la culture, sous toutes ses formes, accessible à tous.

Ce programme doit être celui de l'Europe⁵. Longtemps, le domaine culturel est resté exclu des préoccupations des Eurocrates (et laissé au bon vouloir du Conseil de l'Europe). Aujourd'hui, les mesures à prendre pour protéger notre culture⁶ méritent autant d'attention que le calibrage des fruits et légumes ou la réglementation du génie génétique. Place à la culture – et aux hommes de culture !

Pierre de BOISDEFRE

⁴ La célèbre sonate n'avait jamais été jouée. Elle a été créée chez Antoine Paszkiewicz par la Société Chopin et reprise à Nohant cet été, avec Lambert Wilson pour récitant.

⁵ Les statuts de la Communauté excluaient explicitement la culture de ses attributions. On est revenu sur cette mesure étrange.

⁶ Ce serait un autre chantier à ouvrir...

Bayrou-Chevènement : le face-à-face des idées

Ils sont deux à briguer ouvertement le rang de troisième homme et à tracer des voies inédites dans le paysage politique français. Malgré le principe du tiers-exclu, deux "troisième homme" sont nécessaires pour faire naître le débat d'idées que les Français attendent. Un son inédit dans un contexte favorable à tous les conformismes.

par Nicolas KRAUSZ

Deux hommes, deux visions du monde, deux styles. Entre François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement, depuis longtemps, la certitude d'une compétition essentielle où les grands choix de demain ne seront pas esquivés par des pantomimes partisans et électoralistes. Alors que le Premier ministre et le président de la République rivalisent de coups bas, qui sur les affaires, qui sur les mauvais chiffres de la sécurité, qui sur la contestation du bilan économique, les deux "troisième homme" ambitionnent de dépasser le clivage droite-gauche et veulent offrir aux Français la chance d'échapper à la donne truquée des étiquettes politiques et des candidatures de témoignage.

Et pourtant tout oppose jusqu'à la caricature Jean-Pierre Chevènement et François Bayrou. Quand l'un parle de Nation pour décrire un Etat résolument jacobin, l'autre propose une décentralisation profonde en prenant comme fil directeur le principe de subsidiarité. Quand l'un parle de souveraineté pour en déplorer le marchandage, l'autre revendique une fédération européenne d'Etats où la combinaison des forces de chaque pays permettra à tous de

retrouver puissance et pouvoir. Pendant que Jean-Pierre Chevènement discourt sur des tribunes solitaires qui soulignent sa posture gaulloienne, François Bayrou monte dans un Bus pour faire le Tour de France et recevoir sur le terrain de leurs préoccupations quotidiennes les Français "d'en bas" qui changeront à ses côtés la France "d'en haut". Nul ne peut les suspecter d'une quelconque alliance : leurs voix ne sont pas superposables, leurs électeurs ne sont pas interchangeables. Mais nombreux sont ceux, partisans ou non, qui les considèrent désormais comme les véritables acteurs d'une élection où les deux sortants, qui s'échangent le pouvoir depuis plus de vingt ans, souhaitent rejouer le scénario de 1995.

Quelles sont les données actuelles de l'élection de 2002 ?

1. Rien n'y semble joué à l'avance dans la mesure où une majorité des Français ne souhaitent pas un duel Jospin – Chirac au deuxième tour.

2. La multiplicité des candidatures proposées (on en prévoit au moins 16) est à la fois un gage de démocratie et la menace d'une inflation de promesses qui pourrait exaspérer les électeurs.

3. Les deux sortants sont dans des situations

paradoxaux : l'un n'a pas vraiment de bilan, l'autre espère le préserver jusqu'au dernier moment – ce qu'à la conjoncture ne plaise.

4. Le phénomène “troisième homme” est à la fois têtue parce qu'il répond à une attente réelle et incertain parce qu'il fait l'objet d'une compétition spécifique.

5. Enfin le devoir d'union nationale imposé par les attentats dramatiques aux USA renforce évidemment l'exécutif alors qu'il gêne les autres candidats dans leur propre campagne puisqu'ils n'en maîtrisent plus vraiment le calendrier.

À la rencontre du troisième homme

Jean-Pierre Chevènement (62 ans) et François Bayrou (50 ans) ont au moins un point commun : ils détestent les modes qui font passer avec elles le crédit des hommes politiques auprès de l'opinion publique. Ce non-conformisme a chez les deux hommes des causes profondes. C'est dans ses racines que François Bayrou a conçu sa “certaine idée de la France” : pour le député européen, elle existe quelque part entre Bordères, son village natal près de Pau où il continue de vivre, et Strasbourg, autrement dit entre régionalisme et fédéralisme. L'ancien ministre de l'Éducation des gouvernements Balladur et Juppé a toujours conservé une liberté de ton et un esprit frondeur qui l'a conduit par exemple à présenter une liste autonome lors des élections européennes de 1999. Pour Jean-Pierre Chevènement, véritable “serial-ministre” (5 fois en 20 ans), elle s'est construite à travers un engagement politique vieux de quarante ans et par une fréquentation assidue des palais nationaux depuis les années 80. Démissionnaire à trois reprises (de l'Industrie en 83, de la Défense en 91 et de l'Intérieur en 2000), “l'Homme de la Nation”, comme il se présente lui-même, est un libre-penseur répu-

blicain qui a su rompre avec les dogmes de l'omnipotence ministérielle et de l'infailibilité gouvernementale. Celui qui a toujours refusé de “fermer sa gueule” va donc profiter de cette campagne pour l'ouvrir largement sur des sujets qui fâchent, surtout du côté de la rue de Solferino. Chevènement sera-t-il l'antidote de Jospin comme Bayrou celui de Chirac ? Ils sont nombreux à l'espérer, ceux qui souhaitent que la France guérisse de ces deux phénix politiques qui ont définitivement dénaturé les institutions de la Vème République.

Alors que les tractations et la pagaille au sein de la majorité plurielle interdisent de lire avec netteté la philosophie politique de Lionel Jospin, alors que la bonhomie de Jacques Chirac “folklorise” toutes ses attitudes (sur l'écologie, sur l'Europe, sur le quinquennat...), les propos de Chevènement sur la Corse, ceux de Bayrou sur le Traité de Nice maintiennent le cap d'une exigence critique et d'une lucidité sans ambages. Dans le silence consensuel de la classe politique, ces deux voix se répondent et s'opposent en dessinant les grandes décisions qui feront la France de demain : place de l'Europe, réforme des institutions, intégration des communautés, devenir de l'école, modernisation du système judiciaire...

Un duel à l'américaine

À défaut d'une victoire de l'un des deux candidats, on se prend à rêver que la vie politique française, bouleversée par ces deux figures atypiques, ne se sera plus jamais comme avant, avec ses faux-semblants et ses logiques de parti d'un autre âge. Bayrou et Chevènement peuvent rassembler bien au-delà des intentions de vote que, pour le moment, les sondages leur prêtent et même bien au-dessus de l'étiage de leur électorat traditionnel. Pour l'un, un pôle européen, libéral

et social, de Delors à Balladur. Pour l'autre, un pôle souverainiste et républicain de Philippe de Villiers et Charles Pasqua à Philippe Seguin. A droite, le centre ne sera plus une force d'appoint pour constituer les grandes majorités gaullistes ; à gauche, l'idée d'un gouvernement fondé sur un patchwork idéologique ne prendra plus, tant il est probable que Chevènement et Jospin seront difficiles à réconcilier à l'issue de cette campagne.

En définitive, la modernisation de la vie politique française n'a jamais été aussi proche d'une cohérence intellectuelle où l'honnêteté et les convictions font enfin système. A l'image du bi-partisme américain où la compétition entre républicains et démocrates donne lieu sur le fond à des débats qui vont droit au but (sur le rôle des impôts, sur la politique étrangère, sur les missions prioritaires de l'Etat, sur l'environnement...), le duel Bayrou-Chevènement pourrait rappeler par certains aspects le duel Gore-Bush de l'année 2000. Si leurs projets ne recourent pas exactement les programmes des deux candidats américains, il est clair que la vic-

toire de l'un ou de l'autre serait vécue avec la même intensité. Cette intensité est en tous cas la condition pour que les jeunes générations renouent avec des représentants politiques qui auront définitivement troqué le consensus froid de l'expertise contre une vision du monde dans laquelle chaque citoyen peut intuitivement trouver sa place et se sentir affectivement partie prenante d'un projet collectif. L'élection présidentielle a pour vocation de susciter ce genre de choix décisif que l'alternative droite-gauche est incapable de produire.

Mais disons-le clairement : cette nouvelle ligne de partage politique renouera avec la querelle, plus traditionnelle, des Anciens et des Modernes. Chevènement d'un côté et sa nostalgie d'une France sous étroite surveillance étatique, Bayrou de l'autre et sa volonté de réconcilier les Français en supprimant les divisions artificielles. En l'occurrence, nous serons nombreux à trancher en faveur d'un certain panache...

Nicolas KRAUSZ

Le départ du MEDEF de la Sécurité sociale : une affaire grave, un signal politique

par Paul TROUILLAS

Depuis plusieurs mois, le Medef indiquait qu'il quitterait les caisses de sécurité sociale si certaines conditions n'étaient pas remplies dans son fonctionnement : "clarification des missions, clarification des responsabilités, clarification des financements". La décision du gouvernement Jospin d'exercer une ponction sur le budget de la sécurité sociale pour financer les allègements de charge en rapport avec les 35 heures a précipité les choses. Le Medef a

décidé de ne pas renouveler, le 30 septembre 2001, les 5000 administrateurs siégeant dans les multiples conseils d'administration paritaires de la sécurité sociale.

La fin du système social fondé en 1945?

Pour bien comprendre la portée de ce geste, il faut avoir deux données en mémoire : les entreprises financent la sécurité sociale à hauteur de 60-65 % ; le patronat, qui n'avait qu'un

tiers des administrateurs dans les caisses de sécurité sociale en 1945, en détenait la moitié depuis les ordonnances Jeanneney de 1967. Cette démocratie sociale, fondée sur l'égalité en représentation du Capital et du Travail, se retrouve dans d'autres organismes sociaux paritaires : l'assurance chômage (UNEDIC), les caisses de retraite complémentaires cadres (AGIRC) et non-cadres (ARRCO), et la formation professionnelle.

La "démocratie sociale", à savoir le respect du pouvoir des partenaires sociaux, a toujours été plus problématique à la sécurité sociale que dans les autres organismes. L'Etat s'est arrogé des privilèges régaliens qui ont progressivement vidé de leur substance le rôle des partenaires sociaux : la fixation des taux directeurs des prestations, la nomination des directeurs de caisse, le non-respect des avis des conseils d'administration. L'équipe Jospin-Aubry a poussé à l'extrême le mépris des partenaires sociaux : le prélèvement autoritaire, contre leur gré, de fonds pour les 35 heures; la création politique de nouvelles prestations telle que le "congé paternité", sans aucune concertation.

Par ses excès politiques, le gouvernement Jospin menace ainsi un édifice remarquable, bâti il y a 56 ans. Son rôle dans le maintien de la paix sociale de la deuxième moitié du XXe siècle a été décisif. La pertinence des prestations a fécondé la société française en profondeur.

Un gâchis historique pour 15 milliards

15 milliards de francs : c'est le chiffre de la ponction sur la sécurité sociale pour les 35 heures. Cette ponction est moins importante par son poids financier que par sa signification. Elle brise le contrat social de la sécurité sociale, par lequel des partenaires sociaux versent leur

fonds pour financer des prestations qu'ils désirent et gèrent. Elle fournit au gouvernement des effets d'annonce sans qu'il en supporte le poids financier. Elle instaure une opacité insupportable des circuits financiers des trois branches : famille, vieillesse, maladie. A juste titre l'Union des associations familiales (UNAF) s'est élevée contre la contribution imposée aux fonds destinés aux allocations familiales.

A terme, ces pratiques risquent de faire écrouler le système paritaire, dont certains pensent qu'il est "essoufflé", alors que – dans les faits – il assure l'équilibre profond de la société française et constitue l'espace où les partenaires sociaux se parlent et gèrent ensemble.

Plus que jamais, il convient de garantir la démocratie sociale en France, en réaffirmant le respect de la loi Veil de 1994, qui impose l'autonomie financière des branches de la sécurité sociale. Nous devons aussi soutenir l'autonomie et la revitalisation du système paritaire. Dans ce cadre, le PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi), forgé par la CFDT et le MEDEF, est une solution qui va dans le bon sens.

Sans doute faut-il rétablir le souffle démocratique dans un système qui, depuis 1983, n'a pas connu de consultation au suffrage universel des ayants droit. La simple réaffirmation de la représentativité des partenaires relancerait le système et permettrait sa résistance au jacobinisme d'Etat. Le politique, au lieu de persécuter les partenaires sociaux, ferait mieux de les soutenir. Car il y a tant de "grain à moudre" dans l'avenir : les nouveaux fonds de pension, de nouvelles incitations actives à l'emploi. La paix sociale, c'est aussi le mouvement vers l'avenir.

Paul TROUILLAS

*En hommage aux victimes des attentats du 11 septembre, France-Forum
a décidé de publier dans sa version originale ce poème d'un habitant de Manhattan,
qui nous est parvenu par Internet.*

Rest in peace

Frederic and Mary Ann BRUSSAT

*I am a World Trade Center tower, standing tall in the clear blue sky,
feeling a violent blow in my side, and
I am a towering inferno of pain and suffering imploding upon myself and
collapsing to the ground.
MAY I REST IN PEACE.*

*I am a terrified passenger on a hijacked airplane
not knowing where we are going or
that I am riding on fuel tanks that will be instruments of death, and
I am a worker arriving at my office
not knowing that in just a moment my future will be obliterated.
MAY I REST IN PEACE.*

*I am a pigeon in the plaza between the two towers
eating crumbs from someone's breakfast
when fire rains down on me from the skies, and
I am a bed of flowers admired daily by thousands of tourists
now buried under five stories of rubble.
MAY I REST IN PEACE.*

*I am a firefighter sent into dark corridors of smoke and debris
on a mission of mercy only to have it collapse around me, and
I am a rescue worker risking my life to save lives
who is very aware that I may not make it out alive.
MAY I REST IN PEACE.*

*I am a survivor who has fled down the stairs and
out of the building to safety who knows
that nothing will ever be the same in my soul again, and
I am a doctor in a hospital treating patients
burned from head to toe who knows that these horrible images
will remain in my mind forever.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a tourist in Times Square looking up at the giant TV screens
thinking I'm seeing a disaster movie
as I watch the Twin Towers crash to the ground, and
I am a New York woman sending e-mails
to friends and family letting them know that I am safe.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a piece of paper that was on someone's desk this morning
and now I'm debris scattered by the wind across lower Manhattan, and
I am a stone in the graveyard at Trinity Church
covered with soot from the buildings that once stood proudly above me,
death meeting death.
MAY I REST IN PEACE.*

*I am a dog sniffing in the rubble for signs of life,
doing my best to be of service, and
I am a blood donor waiting in line to make a simple
but very needed contribution for the victims.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a resident in an apartment in downtown New York
who has been forced to evacuate my home, and
I am a resident in an apartment uptown
who has walked 100 blocks home in a stream of other refugees.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a family member
who has just learned that someone I love has died, and
I am a pastor who must comfort someone
who has suffered a heart-breaking loss.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a loyal American who feels violated and
vows to stand behind any military action it takes
to wipe terrorists off the face of the earth, and
I am a loyal American who feels violated and
worries that people who look and sound like me
are all going to be blamed for this tragedy.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a frightened city dweller
who wonders whether I'll ever feel safe in a skyscraper again, and*

*I am a pilot who wonders
whether there will ever be a way to make the skies truly safe.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am the owner of a small store with five employees
that has been put out of business by this tragedy, and
I am an executive in a multinational corporation
who is concerned about the cost of doing business in a terrorized world.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a visitor to New York City who purchases postcards
of the World Trade Center Twin Towers that are no more, and
I am a television reporter
trying to put into words the terrible things I have seen.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a boy in New Jersey
waiting for a father who will never come home, and
I am a boy in a faraway country
rejoicing in the streets of my village
because someone has hurt the hated Americans.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a general talking into the microphones about
how we must stop the terrorist cowards
who have perpetrated this heinous crime, and
I am an intelligence officer trying to discern
how such a thing could have happened on American soil, and
I am a city official trying to find ways
to alleviate the suffering of my people.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a terrorist whose hatred for America
knows no limit and I am willing to die to prove it, and
I am a terrorist sympathizer standing with all the enemies
of American capitalism and imperialism, and
I am a master strategist for a terrorist group who planned this abomination.
My heart is not yet capable of openness, tolerance, and loving.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a citizen of the world glued to my television set,
fighting back my rage and despair at these horrible events, and*

*I am a person of faith struggling to forgive the unforgivable,
praying for the consolation of those who have lost loved ones,
calling upon the merciful beneficence of God/Yahweh/Allah/Spirit/Higher Power.
MAY I KNOW PEACE.*

*I am a child of God who believes that we are all children of God and we are all
part of each other.
MAY WE ALL KNOW PEACE.*

Une révolution dans les affaires internationales ?

par **Jean GUELLEC**

L'agression sur le sol des Etats-Unis d'Amérique du 11 septembre 2001 apparaît comme le signal d'un tournant radical à l'échelle de l'Histoire. La période de transition, qui a suivi la fin de la Guerre froide (1947-1989/1991), est-elle achevée, au profit d'une nouvelle ère? Une nouvelle configuration des relations internationales émerge-t-elle? Pour répondre à cette question, quatre questions seront posées à la manière des poupées russes.

1. Le 11 septembre 2001 : un cas de stratégie classique

Les frappes opérées contre des bâtiments civils, à New York, et militaires, à Washington DC, relèvent d'un conflit asymétrique. En effet, un acteur plus que faible s'en est pris aux actifs matériels d'un fort (ici le plus fort). Les moyens utilisés sont civils, basiques (avions de transports civils, armes blanches, etc.) Les coûts, pour l'agresseur, exception faite de ceux de l'organisation, sont quasi nuls, et, globalement, faibles, au regard du prix de la tonne de kérosène projetée dans les tours du World Trade Center et du Pentagone.

L'efficacité à court terme est ainsi élevée

pour les attaquants. Cependant, pour les agressés eux-mêmes, au-delà des pertes humaines (qui, naturellement, ne relèvent pas d'une quelconque comptabilité), les dégâts immobiliers et économiques resteront relativement facilement absorbables par l'énorme économie américaine (PIB de près de 10000 milliards \$), et ses partenaires occidentales. A moyen terme, l'efficacité globale d'une telle action est incertaine. L'objectif des agresseurs était de déstabiliser les Etats-Unis sur les plans psychologiques, stratégiques et économiques. Même si le coût global est élevé, les Etats-Unis ont les moyens de poursuivre et d'exterminer leurs agresseurs.

Les avantages de ce type de guerre asymétrique sont l'offensive et l'insaisissabilité de l'agresseur et de ses moyens d'agression. Le cas du 11 septembre 2001 est relativement simple. Souvent, les scénarios font appel à des armes chimiques, bactériologiques ou nucléaires, avec ou sans vecteur balistique. Le rapport américain *Global trends 2015 : A Dialogue About the Future With Nongovernment Experts* (décembre 2000), tout en restant assez vague, annonçait que "entre maintenant et 2015, les tactiques terro-

ristes vont devenir de plus en plus sophistiquées et conçues pour obtenir des pertes humaines en masse". Le rapport insistait sur les connexions entre réseaux terroristes, puissances financières, économie illégale et rogue states. Contrairement à ce que laisse entendre les médias, il est possible que les donneurs d'ordre et les organisateurs ne soient pas seulement des organisations non étatiques, mais aussi des Etats (lesquels?).

2. Quelle stratégie ?

Le conflit qui s'est ouvert est en une guerre. Ce type de guerre est global, car il se trouve au croisement de la sécurité interne et externe, de la guerre périphérique (aux frontières de l'empire, et, plus loin, au cœur de l'Eurasie) à celle sur le sol national, d'un conflit limité à celui portant atteinte aux intérêts vitaux. Dans cette dernière hypothèse, la guerre en cours rentre dans le cadre de la doctrine de la dissuasion et, alors, il s'agira de frapper, de manière terrible, à : 1/ porter un coup mortel à l'ennemi, 2/ dissuader toute attaque ultérieure. Quatre scénarios sont présentés dans le tableau suivant.

Modélisation des types de ripostes :

	Nucléaire	Classique
	A	C
Dissuasion	Frappe forte : • anti-force (ex : doctrines U.S. Schlesinger, Carter) • anti-cité (ex : France)	Frappe massive : • destruction de masse et armes de précision • ciblage : militaire et civil

	B	D
Combat	Frappe ciblée anti-force (charges de 1 à 5 kilotonnes)	Frappe lourde ciblée : • destruction de masse limitée et armes de précision • ciblage : forces et infrastructures

L'hypothèse présentée ici de la réaction américaine se rapproche du scénario D, mais il semble que A ou C soient à l'esprit des dirigeants américains. Ceci est bien le signe d'une évolution fondamentale : les frontières stratégiques s'estompent.

Dès lors, quelle stratégie ? Un premier débat (voir celui animé par Ronald Rumsfeld) concerne la Révolution dans les affaires militaires (RMA) – à savoir : armées classiques (lourdes, de terrain, fondées sur la puissance de destruction) ou du futur (réseaux d'informations + armes précises, furtives et de longue portée) – est trop étroit. La question est alors comment maîtriser le continuum entre : 1/ le conflit classique (guerre entre Puissances, ou contre Puissances régionales), 2/ le conflit classique du futur (RMA) et 3/ le conflit global (lutte contre toutes les formes de menaces, réactives et préventives)... et permanent (?). En fin de chaîne, le débat sur l'effort budgétaire. Ainsi, le projet de budget du Pentagone pour 2002 s'élève à 345 milliards \$. Depuis dix ans, la dépense militaire américaine est, pour certains, insuffisante, pour d'autres excessive.

Types	Conflits	Exemples	Types de forces
1	1A : Entre grandes Puissance 1B : Grandes Puissances/ régionales	Tension E.-U./Chine Guerre du Golfe	Classiques, lourdes.
2	Avancé (RMA)	Scénarios U.S. 2010/2020	Armes de précision, information, espace.
3	Global	Guerre globale (“doctrine Bush”)	Armée globale : Militaire/civil ; <i>Homeland/world-wilde.</i>

NB : le type 3 inclut les types 1 et 2

La France serait inapte aux trois types de conflits. Tout au plus fait-elle semblant de pouvoir être opérationnelle en conflit de type 1. Mais avec si peu de satellites, sans porte-avions opérationnel, sans capacité logistique à long rayon, etc., la France ne semble pas se penser comme une véritable puissance militaire. Elle ne reste prête que pour le scénario A. Quant aux types 2 et 3, ils ne sont guère débattus ou envisagés. Cette situation était plutôt confortable, puisque nous sommes sous “parapluie” américain. La question posée est alors, en posant comme principe que les Etats-Unis sont bien une superpuissance, de la convergence d’intérêt avec eux et de la réalité du “parapluie”, alors même qu’ils sont frappés au cœur de l’empire.

3 . La Révolution dans les affaires internationales

Le nouveau monde vit dans une interdépendance conflictuelle. Il s’agit d’une évolution en profondeur, apparue dans les années 1990, de la situation d’interdépendance com-

plexe, elle-même apparue à la fin des années 1960. Cette première phase de l’interdépendance a vu la fin du bloc soviétique et l’émergence de nouvelles gouvernances internationales (du G7 lancé en 1974 au droit d’ingérence des années 1990). Toutefois, cette interdépendance va de pair avec une rivalité renforcée, entre les Etats et les organisations régionales, mais aussi entre acteurs de toutes natures.

Le conflit naît des contraintes physiques, au Nord (après l’euphorie de la nouvelle économie et des marchés financier, environnement, biotechnologies, énergie, etc.) et au Sud (dégradation des terres et des ressources halieutiques, etc.), des déséquilibres (démographiques, économiques, etc.), des blocages géopolitiques (voir le Proche-Orient). Dans un contexte de circulation exponentielle des informations, des images ou des croyances, les dérèglements psychologiques (insatisfactions, perceptions des autres, etc.) sont formidablement amplifiés. L’espoir d’un monde riche se dirigeant vers une sorte de global village, maillage sympathique en temps réel de tous les villages, est obscurci par des secousses fortes, qui donnent lieu à des interprétations pessimistes (Clash of Civilizations, Empire et nouveaux Barbares, communautarisme, etc.).

Les politiques extérieures des nations occidentales montrent leurs limites ; c’est particulièrement vrai pour la politique américaine : gestion trop réaliste de toutes les régions du globe (exemple de l’aide aux mouvements islamistes lors de la Guerre froide), concep-

tion du monde sur le mode “centre/périphérie”, recherche de l’hégémonie sous toutes ses formes (financière et monétaire, technologique, médiatique, militaire, etc.), vassalisation des périphéries (exemple – triste – de l’Irak), penchant pour l’état de nature dans les relations internationales de préférence à l’état de droit (manifesté par la faiblesse de la concertation internationale, notamment au sein des organisations intergouvernementales), etc. Mais les USA peuvent-ils vraiment faire mieux ? Comment gérer cet empire d’un nouveau type ?

4 . Une nouvelle politique internationale

A nouvelle donne mondiale, nouvelle politique internationale.

Les objectifs de puissance et de coopération interétatiques doivent se combiner au

moyen des politiques suivantes :

- Identifier et agir de manière préemptive sur les risques d’instabilité.
- Mettre en place des systèmes de gouvernance mondiale.

L’impératif de renforcement des liens entre les démocraties doit être poursuivi sur, principalement, deux échelles géographiques :

- L’Union européenne, de nature fédérale, grande puissance, garante de la sécurité des Européens et de sa vision du monde.
- La communauté atlantique, euro-américaine, intégrée et développant une politique d’engagement (définie précédemment).

Jean GUELLEC

Le Dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

Temps.

Le temps passe dit-on. Il passe vite. Et plus il passe, plus il passe vite. Déjà huit jours ! Déjà dix ans ! Vient le moment où l'on a des souvenirs qui s'échelonnent sur des décennies. On ne sait pas comment cela est arrivé. Du milieu des heures innombrables et qui, si invraisemblable que cela soit, furent toutes vécues, minute par minute, du milieu des heures innombrables dont la substance s'est apparemment dissoute, se lèvent des sonorités et des images incrustées profondément dans la mémoire, allègrement, douloureusement, historiquement incrustées, îlots qui émergent au milieu d'un océan d'oubli, battus des flots de l'amnésie. Mers-el-kébir, sabordage de Toulon, dans la profondeur de la toute petite enfance les mots de la dramatique historique, indéfiniment répétés par les grandes personnes, se sont si violemment imprimés qu'ils continuent de vivre dans la mémoire, d'y retentir sans cesse. Au moment où on les a entendus ces mots ne signifiaient rien sinon, par leur répétition même, l'éruption de la tragédie dans l'arrondissement maritime de Brest en 1940-1942. C'était au temps de la grande histoire. A côté des mots et des images qui émergent dans la conscience, on peut être assuré que dans les profondeurs d'autres mots, d'autres images oubliés mais toujours là, vivent de leur vie autonome, gouvernant les pensées et les actes sans se laisser soupçonner. Ainsi la vie se vit d'un seul tenant, le passé et le présent s'emmêlant inextricablement pour forger le vécu individuel et col-

lectif. La surabondance des références au passé sert à justifier des comportements qui inaugurent en réalité une nouvelle histoire et qui tirent leur énergie d'images et de mots inconnus en proie à des effervescences qui subsistent tout au long du temps. Mais en surface, ce qui se vit c'est la panique du temps qui passe. La panique a fait naître un marché : produits de beauté, chirurgie esthétique, etc... Qu'y a-t-il derrière le clonage sinon l'idée monstrueuse de constituer des stocks de matériels biologiques de rechange, propres à prolonger indéfiniment les vies individuelles ? Tout cela forme un grouillement de pensées et d'espoirs inavoués et inavouables mais qui mobilisent les laboratoires et la finance. Quarante ans c'est jeune ! Soixante ans aussi ! La répétition indéfinie du propos laisse soupçonner une épouvante à laquelle répond une entreprise forcenée d'auto-persuasion. Mais il y a pire que la panique du temps qui passe, c'est l'ennui qui déferle lorsqu'il ne passe pas, lorsque le temps se fait long. Contre l'ennui, le monde organise la frénésie du divertissement. Le temps dévorant, le temps dévoré : la panique individuelle et collective est inévitable si la vie se vit comme un temps fini, sans avenir au-delà de la mort, sans espérance en une transfiguration heureuse. C'est le moment de citer l'invocation de Corneille dans l'Imitation de Jésus-Christ : "Si ma bouche est muette, écoute mon silence".

André LE GALL

Plateforme

de Michel HOUELLEBECQ

Le dernier roman de Michel Houellebecq se présente bien comme le livre de la rentrée, éclipsant très nettement le reste de la production littéraire si l'on en juge tout d'abord par l'effervescente polémique qui l'accompagne sa parution. Après le clonage et les sectes, c'est le tourisme sexuel qui fait la matière romanesque du dernier livre de Houellebecq : la prostitution comme lieu d'un libre échange rationalisé entre l'Occident et le Tiers monde. Ajoutez à cela un zeste d'anti-islamisme et l'on comprend fort bien pourquoi ceux qui ne l'ont pas lu ne sont pas prêts d'arrêter d'en parler. C'est qu'il est difficile de progresser sur les sentiers scabreux de l'actualité sans susciter la polémique, diront certains. Il serait plus juste de dire qu'il est difficile, quand on est un vrai romancier, d'échapper à ces mêmes sentiers tant l'intuition de l'écrivain consiste précisément à les flairer d'un "flair de cochon". On l'aura compris, si *Plateforme* est le livre de la rentrée c'est aussi parce qu'il accueille la vérité, l'air du temps et que les qualités de style, de vision, d'humour qui s'y déploient se trouvent au final saluées par le gros de la critique ; comme si selon le mot de Baudelaire, "la muse" avait enfin "obtenu gain de cause".

1ère partie : Michel est fonctionnaire, il a quarante ans, c'est le narrateur du roman. C'est un homme plat, transparent, un homme sans qualités qui contemple avec placidité son essentielle médiocrité. A la

mort de son père ("ce salaud" qui s'est "démerdé comme un chef"), Michel hérite d'une forte somme d'argent avec laquelle il décide de réaliser son rêve : se payer un séjour touristique organisé en Thaïlande, où il passera son réveillon du millénaire.

La série de plaisirs frelatés et de rencontres sans intérêt qui rythment ce séjour est rachetée par sa rencontre avec Valérie, une jeune femme de 28 ans, qui a toutes les qualités à ses yeux (douceur, bienveillance, modestie, gentillesse) ; membre comme lui du séjour mais occupant un poste à responsabilités dans un grand groupe du secteur touristique.

2ème partie : De retour en France l'idylle ne tarde pas à naître. "*C'est alors que je pris conscience, avec une incrédulité douce que j'allais revoir Valérie et que nous allions probablement être heureux. C'était trop imprévu cette joie, j'avais envie de pleurer*". Les mois se passent alors dans le plus grand des bonheurs pour Michel.

Bientôt se forme un trio. Grâce aux intuitions géniales de Michel et au talent professionnel de Valérie et de Jean-Yves (troisième personnage du roman, boss et ami de Valérie), un projet révolutionnaire voit le jour : "l'Eldorado Aphrodite", chaîne de centres touristiques incarnant la systématisation et la rationalisation économique du tourisme sexuel. Il s'agit d'offrir à une cen-

taine de millions d'occidentaux, désireux mais incapables de satisfaction sexuelle ("ils cherchent, ils cherchent sans arrêt et sont malheureux jusqu'à l'os"), la possibilité de rencontrer plusieurs milliards d'individus qui crèvent de faim et qui n'ont rien à vendre que leur corps et leur sexualité intacte. Le succès de "l'Eldorado Aphrodite" est tel que Michel et Valérie envisagent de tout quitter pour vivre en Thaïlande grâce aux seuls bénéfices amassés. Malheureusement un attentat islamiste dirigé contre un des centres basés en Thaïlande provoque la mort de Valérie. Michel ne s'en remettra pas.

L'organisation rationnelle de la prostitution, si elle est le rêve romanesque de Michel Houellebecq, ne peut pas pour des raisons évidentes de respect de la personne humaine figurer dans un projet de société viable. Pas plus qu'au plan individuel, la satisfaction

aveugle et systématique des appétits sexuels (métaphore pertinente) et des démons du libéralisme économique livré à lui-même ne peut tenir lieu d'idéal de vie.

Cette vision reste une vision romanesque. Et si Houellebecq dit quelque chose dans son roman, ce n'est rien d'autre que la névrose occidentale, la crise d'un matérialisme athée qui n'a rien d'enchanteur. A chacun d'apporter sa réponse pratique à ce constat. Celle de Houellebecq est essentiellement de type romanesque c'est-à-dire bilieuse, fantaisiste, drôle et, pour un livre qui commence avec la mort d'un homme portant un tee-shirt "I love New York" et se clôt sur un attentat islamiste... on pourrait ajouter : terriblement vraie.

Mathieu CHAUVET

Ed. Flammarion, 2001

La Plume et la Tribune

de Pierre GRÉMION

"Jacques Nantet, homme de lettres parisien", tel est le sous-titre, un peu laconique de cet épais volume consacré à celui qui fut un ami de longue date et un collaborateur fidèle de *France Forum*. Aussi est-ce avec une grande émotion que ceux qui l'ont connu et ont été séduit par son extrême urbanité, sa courtoisie, son attention aux autres en même temps que par la fermeté de ses convictions et le courage de ses prises de positions, ouvriront ce livre qui décrit son itinéraire à travers une époque particulièrement agitée de la vie politique française.

Son auteur, Pierre Grémion, directeur de recherche au CNRS, bénéficiant de la confiance de Madame Renée Nantet, a eu accès aux écrits de son mari et a utilisé, en toute liberté, ses "Notes pour un journal" qu'il avait pris l'habitude de rédiger assez régulièrement pendant près de quarante ans, comme d'un fil d'Ariane pour restituer la "traversée de Paris" d'un des derniers représentants, selon l'auteur, d'un type social aujourd'hui quasi-disparu : l'homme de lettres parisien.

Qu'on ne s'y trompe donc pas ! Il ne

s'agit pas ici d'une simple biographie mais d'un remarquable travail d'historien sur un milieu politique parisien qui a occupé le devant de la scène, sans jamais accéder réellement au pouvoir, et dont le centre était alors, au moins jusqu'en 1968, à Saint-Germain-des-Près.

Jacques Nantet a fait son entrée dans les cercles parisiens au début des années Cinquante. Après des études supérieures achevées par une thèse de Droit International, son père était avocat et son grand-père notaire, il épouse la fille de Paul Claudel et entre au Conseil de l'Europe dont le secrétaire général est son beau-frère. Si l'on ajoute à cela que l'héritage providentiel d'un oncle le met définitivement à l'abri du besoin, on aurait pu redouter qu'il ne mène l'existence mondaine et quelque peu inutile d'un diplomate fortuné.

Mais notre ami était un homme de conviction. Pacifiste et européen convaincu, il s'inquiète de l'influence américaine en Europe et pense que notre continent ne peut trouver son salut qu'en restant à l'écart de l'affrontement des deux Super-Puissances. "Bataille pour la faiblesse" sera le titre de son premier livre publié en 1948, suivi d'un article dans *La Vie Intellectuelle*, revue catholique animée par un dominicain, le Père Maydiéu, où se retrouvent tous les courants démocrates-chrétiens, et d'un petit livre en forme de profession de foi, intitulé "Soyons neutre". Il démissionne alors du Conseil de l'Europe qu'il juge trop pro-américain.

Jacques Nantet se trouve ainsi embarqué dans le camp neutraliste où il va jouer un rôle de premier plan. Un demi-siècle plus

tard, on imagine mal l'ampleur de la bataille qui s'est alors déroulée entre partisans et adversaires de l'alliance atlantique et du réarmement allemand.

En 1950, comme l'écrit un historien américain : "Il est courant de dire en France que tous les Français sont neutralistes de cœur"¹. Autour du Monde et de son directeur, Hubert Beuve-Méry, de *l'Observateur* que vient de lancer Claude Bourdet, d'*Esprit* avec Jean-Marie Domenach, se retrouvent aussi bien des hommes politiques minoritaires dans leurs partis que de nombreux intellectuels

Sur le plan électoral, ce courant d'opinion restera très minoritaire, comme en fait l'expérience Jacques Nantet lui-même, candidat avec Jacques Madaule, en 1951, les listes neutralistes ayant toutes fait des scores insignifiants. Mais très curieusement, pratiquement tous ceux qui comptent dans le microcosme parisien à cette époque se retrouvent dans cette mouvance, y compris des compagnons de route du parti communiste, ce qui n'a jamais été le cas de Jacques Nantet qui ne cachera jamais son catholicisme militant.

Mais l'actualité se déplace. La guerre d'Indochine, puis la guerre d'Algérie vont à nouveau mobiliser cette mouvance, Jacques Nantet qui se définit lui-même comme un démocrate-chrétien de gauche, - plus tard, il s'avouera "gaucher contrarié"- va plus spécialement se préoccuper de la situation au Moyen Orient et des chances d'un règlement pacifique.

Amitiés judéo-chrétiennes, Fraternité d'Abraham, d'autres associations encore

bénéficient de son action en faveur de la paix. Ses livres : “Les Juifs et les nations” (1956) et “Histoire du Liban” (1963) seront bien accueillis dans les deux camps. Journaliste, conférencier, animateur de colloque, il sillonne alors le monde, en homme de paix et de conciliation.

L'expérience mendessiste ne pouvait le laisser indifférent. Là encore, on imagine mal aujourd'hui à quel point, comme le rappelle l'auteur, les sept mois et quelques jours du gouvernement de Pierre Mendès France ont constitué un moment exceptionnel de l'histoire de la IV^{ème} République.

Ayant adhéré à la *Jeune République*, fondée en 1912 par Marc Sangnier, et devenu directeur de son journal, Jacques Nantet soutient le nouveau Président du Conseil. Il lui restera fidèle ensuite...jusqu'au jour où ayant décidé d'écrire un livre sur lui, il commet l'erreur de lui soumettre son manuscrit et découvre l'autre aspect du personnage, mesquin, peu honnête intellectuellement tentant de réécrire l'histoire pour sa plus grande gloire.

L'épisode se produit à un moment où Jacques Nantet s'interroge sur le bien-fondé de ses engagements. Au Moyen-Orient, la Guerre des Six jours (1967) va ruiner tous ses espoirs de paix. En France, les événements de Mai 68 vont le faire réagir vivement. Il se retrouve alors en parfait accord avec Etienne Borne avec qui il n'a cessé de dialoguer depuis *la Vie Intellectuelle* pour résister “à la marxisation et à l'idéologisation des esprits”.

Enfin, au hasard d'un voyage de personnalités françaises en Israël, peu après la Guerre

des Six jours, il fait la connaissance de Jean Lecanuet qui peu auparavant avait écrit : “Il paraît qu'être Européen, c'est se soumettre aux Etats-Unis. J'avoue ne pas comprendre” Son ralliement sera total. Il adhère, au CDS et collaborera jusqu'à la fin de sa vie à *France Forum*.

C'est ici plus particulièrement que l'histoire d'une époque et la biographie d'un homme donnent toute sa valeur à ce livre qui eût cependant gagné à présenter en annexe la liste des œuvres de Jacques Nantet et une chronologie des événements cités.

En effet au moment précis où Jacques Nantet fait ainsi mouvement, “il se démode brutalement”. Le jugement paraît sévère. Encore faudrait-il savoir qui fait la mode. Il est vrai qu'à ce moment-là, Jacques Nantet perd ses relais privilégiés : *La Vie Intellectuelle* a cessé de paraître et Signes des temps qui lui succède ne survit à la tempête de Mai 68, Beuve-Méry s'est retiré et il ne s'entend guère avec son successeur, François Mauriac disparaît à son tour...

L'auteur tente une explication plus générale : nous avons changé d'époque. L'irruption de la télévision s'est faite au détriment de la radio, des réunions, des rencontres en tous genres. Le débat télévisé offre à l'homme politique une audience incomparable avec celle que proposait l'animateur de radio ou l'organisateur de colloques. Les revues intellectuelles et littéraires s'effacent devant les magazines politiques à grand tirage dont la transformation de *L'Express* en a donné le signal de départ.

“Il faut connaître tout le monde ou ne connaître personne” avait coutume de dire

Jacques Nantet et pendant longtemps cela lui avait d'autant mieux réussi qu'on le savait désintéressé et ouvert au dialogue. Mais la société s'était transformée sans peut-être qu'il s'aperçoive que l'homme de lettres n'était plus "en prise avec la société".

Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que de montrer, à travers un itinéraire exemplaire, la disparition quasi-totale à la fois d'un type social et d'un milieu et la

transformation du paysage politique français qui se poursuit, malgré les apparences à une vitesse accélérée. Mais ceci est une autre histoire !

Jean-Pierre PRÉVOST

Ed. Gallimard, 2001.

(1) Russel B. Capelle. The MRP and French Foreign Policy 1963

Le référendum en Europe

Le référendum est-il un moyen de revitaliser la démocratie ? Peut-il être un moyen de relancer la Construction de l'Europe en la fondant directement sur la volonté populaire ? Ces deux questions se posent à toutes les nations européennes au seuil du III^e millénaire. Elles ont été au centre d'un important colloque de chercheurs et de praticiens d'Europe occidentale et orientale organisé par l'Université de Paris Sud et la Maison de l'Europe de Paris, sous la direction de MM. Francis Hamon et Olivier Passelecq. Les actes de ce colloque ont été récemment publiés dans un ouvrage enrichi de tableaux qui constitue une référence indispensable pour tous ceux – universitaires, hommes politiques ou journalistes – qui s'intéressent à la place et à l'avenir de la démocratie "semi directe" dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain

S'agissant de la France, M. Jean-Luc Parodi, secrétaire général de l'association française de sciences politiques, a dans un brillant exposé voulu répondre à une question simple et surprenante : "Pourquoi la Ve République qui

paraît avoir été à l'origine d'un renouveau de la pratique référendaire a-t-elle vu au cours de la période récente se raréfier le référendum alors que montait la demande référendaire ?"

La réponse est complexe. Elle exige une réflexion d'ensemble sur ce que M. Parodi appelle le "triangle référendaire" : l'initiateur, l'enjeu, la conjoncture. Ce système d'explication éclaire les résultats si décevants – par l'importance exceptionnelle des absentions et des votes blancs – du référendum sur le quinquennat du 24 septembre 2000. M. Olivier Passelecq et M. Francis Hamon, professeur à Paris Sud en analysent bien les raisons. Dans une très intéressante postface ce dernier y voit le révélateur d'une crise des institutions. Il ajoute que l'utilité du référendum, qui pouvait "relégitimer" le Président au cours d'un long septennat, se réduira avec l'abréviation de son mandat.

L'extension en 1995 du champ du référendum, sur l'initiative de Jacques Chirac, au-delà du domaine législatif – lorsque "l'organisation

des pouvoirs publics” est en cause - et de la ratification des traités, aux “réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent” ouvre des perspectives nouvelles, dont nul ne peut dire aujourd’hui si, quand, et sur quelles questions elles seront utilisées’.

Le référendum risque-t-il de porter atteinte à la démocratie représentative déjà affaiblie ? Apporte-t-il plus ou moins de démocratie dans nos sociétés ? Les avis divergent sur ce point. En tout cas il n’aura jamais chez nous l’importance majeure qui est la sienne chez nos voisins helvétiques. La valeur de sa contribution à la démocratie dépend beaucoup de la simplicité des questions, de la définition de ses règles et aussi de ses contrôles. L’expérience montre que les campagnes référendaires peuvent favoriser la démagogie des populistes, les manipulations des professionnels de la communication et l’addition de votes contradictoires.

M. Pizzorusso, professeur à l’Université de Pise, a mis en lumière l’intérêt, la portée et les limites, voire les dangers, du référendum d’initiative populaire en Italie. Notre ami, André Santini, maire d’Issy-les-Moulineaux, nous a parlé des possibilités des technologies nouvelles, telles que l’internet, qui permettent d’organiser des consultations interactives sur les sujets les plus divers concernant la démocratie locale. Plus généralement M. Thierry Vedel, chercheur au CEVIPOF, a défini les conditions d’un système de vote électronique fiable, juste et démocratique.

Presque tous les pays européens ont utilisé la procédure du référendum pour la ratification des traités européens, à deux exceptions notables, l’Allemagne et les Pays-Bas.

L’Angleterre, traditionnellement attachée à la souveraineté du Parlement, organisera un référendum sur l’entrée de la livre dans l’euro.

Certains voient dans le référendum le meilleur moyen de remédier au déficit démocratique dont souffre aujourd’hui l’Union européenne. Mais le référendum c’est un peu comme la langue d’Esopé. Le traité de Maastricht, qui aurait été ratifié à une large majorité par le Parlement Français, a failli être rejeté. Les référendums danois et irlandais illustrent eux aussi les risques de ce mode de scrutin. On peut se demander quelle serait demain l’issue d’un référendum sur l’élargissement de l’Union européenne aux pays d’Europe centrale et orientale.

D’autres, comme l’a fait dans son rapport très circonstancié Mme Michèle Guillaume-Hofnung, professeur à l’Université de Paris Sud, pense que si on élabore demain un projet de constitution européenne, celui-ci devrait être soumis aux peuples européens par voie de référendum. La question a été clairement posée : un référendum européen peut-il construire l’identité européenne, comme nous porte à le croire l’exemple de la Suisse ? ou bien est-ce le surgissement préalable de l’identité européenne qui permettra l’organisation d’un référendum constituant à la dimension de l’Union européenne ? A cette question il n’y a pas eu de réponse consensuelle. Le moment n’est-il pas venu aujourd’hui de trancher le nœud gordien ?

Je voudrais ajouter encore une dernière observation. L’intégration européenne a progressé grâce à l’émergence d’un droit communautaire supérieur aux lois nationales. Dans cette construction la Cour de justice du Luxembourg a joué un rôle majeur. Nos lec-

teurs juristes liront avec intérêt dans cette perspective le petit livre de M. Thomas Hamoniaux, maître de conférences à l'Université de Paris XII, ancien élève de Pierre-Henri Teitgen, sur "l'intérêt général et le juge communautaire". On y voit comment cette notion bien connue du droit national, utilisée à l'origine comme une norme justifiant des dérogations aux règles du traité de Rome, a été reprise à son compte et assumée par la Cour de justice. Celle-ci a ainsi ouvert la voie à une "constitutionalisation" de l'intérêt général européen qui, si elle s'accompagne d'une claire répartition des compétences, favoriserait l'essor de nouvelles politiques communes. Les sondages montrent que les peuples sont plus favorables que les gouver-

nements à des politiques européennes communes, à l'image de la politique de l'environnement, en particulier pour la sécurité et la défense de l'Europe. Un référendum en ferait sans doute la démonstration, ou dessinerait les contours d'une "avant-garde" constituée par les pays qui veulent aller plus vite et plus loin.

Jacques MALLET

"Le référendum en Europe", Ed. L'Harmattan, collection Logiques-juridiques.

"L'intérêt général et le juge communautaire", Librairie générale de droit et de jurisprudence - (31, rue Falguière- 75741 Paris cedex 15).

1 M. François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, a évoqué les scrutins de libre détermination (Comores, Nouvelle Calédonie).

Le miracle socialiste

de Georges DUMAS

Ce titre n'est pas une plaisanterie, tout juste un clin d'œil de l'auteur à Umberto Eco. Georges Dumas n'est pourtant pas un homme qui prête à rire. D'abord par la première partie de sa brillante carrière de Haut fonctionnaire au ministère des Finances puis comme banquier de grande rigueur et de haute responsabilité.

Il a été associé de près, en raison de ses anciennes convictions socialistes, aux changements initiés à grand fracas par le gouvernement Mauroy à partir de 1981.

Son livre représente une contribution éminente à l'histoire de cette période qui reste encore trop embrumée par des passions idéologiques, sans qu'on prenne le soin d'exami-

ner froidement les chiffres et les réalités.

Au moment de la prise de pouvoir des socialistes, l'économie n'allait pas bien. Elle avait été bouleversée et appauvrie par les deux "chocs" pétroliers. Paradoxalement les nationalisations ont contribué à sauver de larges pans du capitalisme français qui souffrait (et souffre encore) dans la compétition internationale d'un manque criant de capitaux propres.

En apportant ceux des contribuables, puis en ayant permis, sans l'avoir voulu, l'introduction en Bourse dans de bonnes conditions des grandes entreprises industrielles et financières quatre ans après, sous l'autorité d'Edouard Balladur, les socialistes ont gran-

dement facilité l'entrée de la France dans l'économie mondiale.

Grâce surtout à Jacques Delors l'inflation entre-temps avait été vaincue, la "contrainte extérieure" (le déficit de la balance des paiements) avait disparu et la contrainte publique également, celle des équilibres définis par le Traité de Maastricht (budget et endettement).

Georges Dumas étaye son argumentation par une solide connaissance des hommes et des faits. Il reconnaît avec une grande objectivité que les remèdes apportés par les différents gouvernements de gauche n'ont pas réglé le problème le plus sensible aux yeux de leurs électeurs, celui du chômage. Il regrette, en tant qu'ancien Inspecteur des Finances que la fiscalité n'ait pas été réformée en profondeur pour soutenir l'effort de modernisation de l'économie française.

Celle-ci traîne ainsi un boulet nuisible. L'auteur n'approfondit guère les causes de cet échec, peut-être parce que les défauts de notre fiscalité ne sont que la conséquence du poids beaucoup trop lourd, par rapport à nos concurrents, que les millions de fonctionnaires font peser sur les entreprises productives.

Le "miracle socialiste" n'a pas encore rendu la vue aux aveugles. Mais ce livre mérite particulièrement attention au moment où les prochaines élections présidentielles et les bouleversements de l'économie mondiale amèneront en 2002 les nouveaux responsables gouvernementaux à opérer rapidement des choix cruciaux, comme il y a vingt ans.

Les miracles n'ont lieu qu'une fois !

Charles DELAMARE

Ed. L'Harmattan

Splendeur de Malte

C'est Charles Quint en 1530 qui donna à Malte en fief aux chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, chassés de Rhodes par les Ottomans. Ils en gardèrent la souveraineté pendant plus de deux siècles et demi faisant de cette petite île de 246 km² une place forte maritime stratégique dans la lutte contre les Turcs. Les chevaliers aménagèrent le port de la Valette, du nom du premier grand maître qui gouverna l'île et la couvrirent de constructions civiles, militaires et religieuses qui ont survécu aux sièges barbaresques, comme aux bombardements italo-allemands de la Seconde guerre mondiale. Le cadre architectural de

l'île, malgré des destructions sévères, est resté en place.

La prépondérance des chevaliers français dans l'Ordre aux XVII^e et au XVIII^e s. nous porte facilement à penser que Malte a conservé dans son patrimoine monumental et culturel, de fortes traces de l'influence de la France sous l'Ancien Régime. Le beau recueil que publie Shirley Jakewicz Johnston et qu'illustrent les photographies d'Anthony Cassar de Sain, Malte, (*Citadelles et Mazenod*, 228 p. 180 illustrations en couleur, 450F), nuance fortement cette opinion préconçue. L'auteur met en relief l'influence anglaise à travers l'analy-

se des plus beaux monuments de l'île qui resta sous domination britannique de 1800 à 1964, année de l'indépendance. Un peu partout l'auteur signale l'intervention des souverains ou des gouverneurs anglais dans l'aménagement des bâtiments construits par les chevaliers comme le Palais des Grands Maîtres ; le château de Verdala, ancienne résidence des Grands Maîtres reconstruite à partir de 1827, le Palais de San Anton, où habite aujourd'hui le Président de la République maltaise.

On ne trouvera pas dans ces pages une étude suivie de l'histoire de l'île ou de son

économie. Les Maltais sont singulièrement absents du livre. Il vaut par les descriptions somptueuses de la vie des derniers grands maîtres comme Antoine de Paule. Il avait rebaptisé sa résidence San Anton du nom de son patron saint Antoine. Sa table était plus luxueuse que celle de Louis XV. L'iconographie souvent originale est toujours magnifique. Le titre anglais du livre *Splendor of Malta*, correspondait plus exactement à son contenu.

Jean CHÉLINI

L'art de Byzance

L'art byzantin est une des grandes sources d'inspiration et de production artistiques à travers l'espace et le temps. Alors que Byzance est tombée aux mains des Turcs le 29 mai 1453, la tradition byzantine a continué de nourrir l'art de l'orthodoxie sujette ou de ses rejetons slaves. L'icône, ce fruit majeur de l'art byzantin, n'a pas cessé de se reproduire et de s'enrichir dans les monastères russes ou balkaniques. Aujourd'hui elle s'acclimate à l'Occident, copie souvent médiocre d'originaux prestigieux, mais génératrice d'une spiritualité mystique et chaleureuse.

Etienne Coche de la Ferté qui a dirigé longtemps le département des antiquités chrétiennes au Louvre, a choisi d'accompagner et de comprendre l'art byzantin en suivant la vie de Byzance du règne de Justinien, à sa chute pendant le millénaire de sa grandeur. A ses yeux cet art raffiné tire sa vitalité de la cour même de Constantinople, le

titre choisi l'indique bien *L'art de Byzance, (Citadelles et Mazenod, 592 p., 180 planches couleur, 836 illustrations en noir et blanc, 96 planches et cartes, photos d'Alain Mahuziez, Jean Mazenod et Dominique Genet, réédition du premier tirage de 1981, depuis longtemps épuisé) 980 F.* Aux quatre couleurs habituelles de la quadrichromie, l'éditeur a ajouté un passage d'or si important dans les fonds byzantins.

Après le premier épanouissement architectural à Sainte-Sophie de Constantinople, dans les églises, les baptistères et les mausolées de l'Exarchat de Ravenne, les merveilleuses mosaïques de Saint-Vital ou de San Appolinare in classe, le drame iconoclaste stérilisa pour plus d'un siècle l'art byzantin. Débutée sous Léon l'Isaurien (717-741), la crise culmina sous Constantin V Copronyme (741-775) et ne s'acheva vraiment, après un répit sous Irène (780-802), qu'en 843 sous le règne de Théodora. Mais la reprise fut lente. Il

fut difficile et long de former de nouveaux artistes et retrouver les techniques. L'art comme la civilisation reprirent leur éclat sous les empereurs macédoniens (867-1056).

Ainsi nous pouvons admirer dans le narthex "l'investiture de Léon VI (896-912) par le Christ-Sagesse-Divine", une mosaïque de belle facture, comme celle plus tardive qui exprime une véritable maîtrise artistique "le Christ trônant entre Constantin IX Monomaque et l'Impératrice Zoe" (XIè s.).

Le sac de Constantinople par les croisés latins en 1204 eut des conséquences graves et contradictoires. Le pillage des œuvres d'art que les Francs et les Vénitiens emportèrent en Europe contribua à diffuser les modèles byzantins. Mais sur la place la créa-

tion connut un nouveau coup d'arrêt au XIIIè siècle qui ne produisit pas d'œuvres majeures. La Renaissance s'amorce avec les Paléologues et malgré le déclin irrémédiable de l'Empire, l'art byzantin éclate en innovations techniques et esthétiques. L'église de Saint-Sauveur-in-chora (Karije Djami) offre à la postérité l'ensemble le plus complexe et le plus raffiné de mosaïques et de fresques byzantines. C'est pour l'œil un véritable enchantement qui culmine dans l'anastasis, la réssurrection, la fresque du paraecclesion ! Lorsque Constantinople tomba aux mains des Turcs, sa puissance était très affaiblie, mais sa civilisation demeurait éclatante.

Jean CHÉLINI

Les auteurs

Loïc BATEL, *Ancien Elève de l'École Normale Supérieure. Maître de conférences en histoire contemporaine. Ouvrage à paraître aux éditions du Seuil : L'Allemagne après 1945*

Pierre de BOISDEFFRE, *Ecrivain – Ancien Ambassadeur de France*

Jean BOISSONNAT, *Journaliste – Ancien Membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France*

Michel-Pierre CHÉLINI, *Maître de conférences à l'Université d'Arras – A sortir prochainement aux éditions Picard : Histoire du franc français*

Charles DELAMARE, *Ancien Président de banques, Lauréat du Grand Prix des Ecrivains Normands*

Robert DELOROZOY, *Député Honoraire au Parlement Européen, Membre du Comité National de l'Euro*

Nicole FONTAINE, *Présidente du Parlement européen*

Jean GUELLEC, *Président de SCIPIO – Dernier ouvrage paru : Atlas de l'espace mondial, Ellipses, Paris, 1999*

Nicolas KRAUSZ, *Assistant parlementaire*

Alain LAMASSOURE, *Député européen – Ancien Ministre*

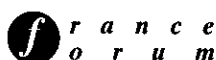
André LE GALL *Ecrivain – Ancien Elève de l'ENA*

Philippe MARCHAT, *Inspecteur général des Finances, ancien chef de la Mission interministérielle pour la mise en place de l'euro*

Robert PELLETIER, *Ancien directeur général de l'Association Française des Etablissements de Crédit (AFEC) ; Membre du Comité économique et social de l'Union européenne*

Michèle SAINT MARC, *Membre du Conseil de la Politique Monétaire*

Paul TROUILLAS, *Ancien maire-adjoint de Lyon 8^{ème} – Auteur du livre : De la démocratie sociale en France, L'Harmattan, 2000*



Directeur de la publication : **Anne-Marie Idrac** — Gérant : **Jean-Pierre Duclos** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Charles Delamare, Nicolas Krausz, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** — Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : france-forum@udf.org — Commission paritaire : 60361 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

La révolution de l'euro

Editorial PAR ANNE-MARIE IDRAC

L'Europe ne pourra plus avancer qu'avec les peuples PAR NICOLE FONTAINE

Nous somme tous des Américains PAR ALAIN LAMASSOURE

De l'Europe à l'euro, de l'euro à l'Europe PAR JEAN BOISSONNAT

Aujourd'hui l'euro PAR ROBERT DELOROZOY

Le rôle de l'euro dans la construction européenne PAR MICHÈLE SAINT MARC

Les surprises de l'euro PAR CHARLES DELAMARE

L'euro succède au franc PAR PHILIPPE MARCHAT

L'euro : une habile manipulation des opinions publiques PAR ROBERT PELLETIER

Au seuil de l'euro : un bilan séculaire du franc PAR MICHEL-PIERRE CHÉLINI

L'Allemagne et l'euro PAR LOÏC BATEL

L'Europe, c'est aussi la culture PAR PIERRE DE BOISDEFFRE

Sommaire détaillé page 3